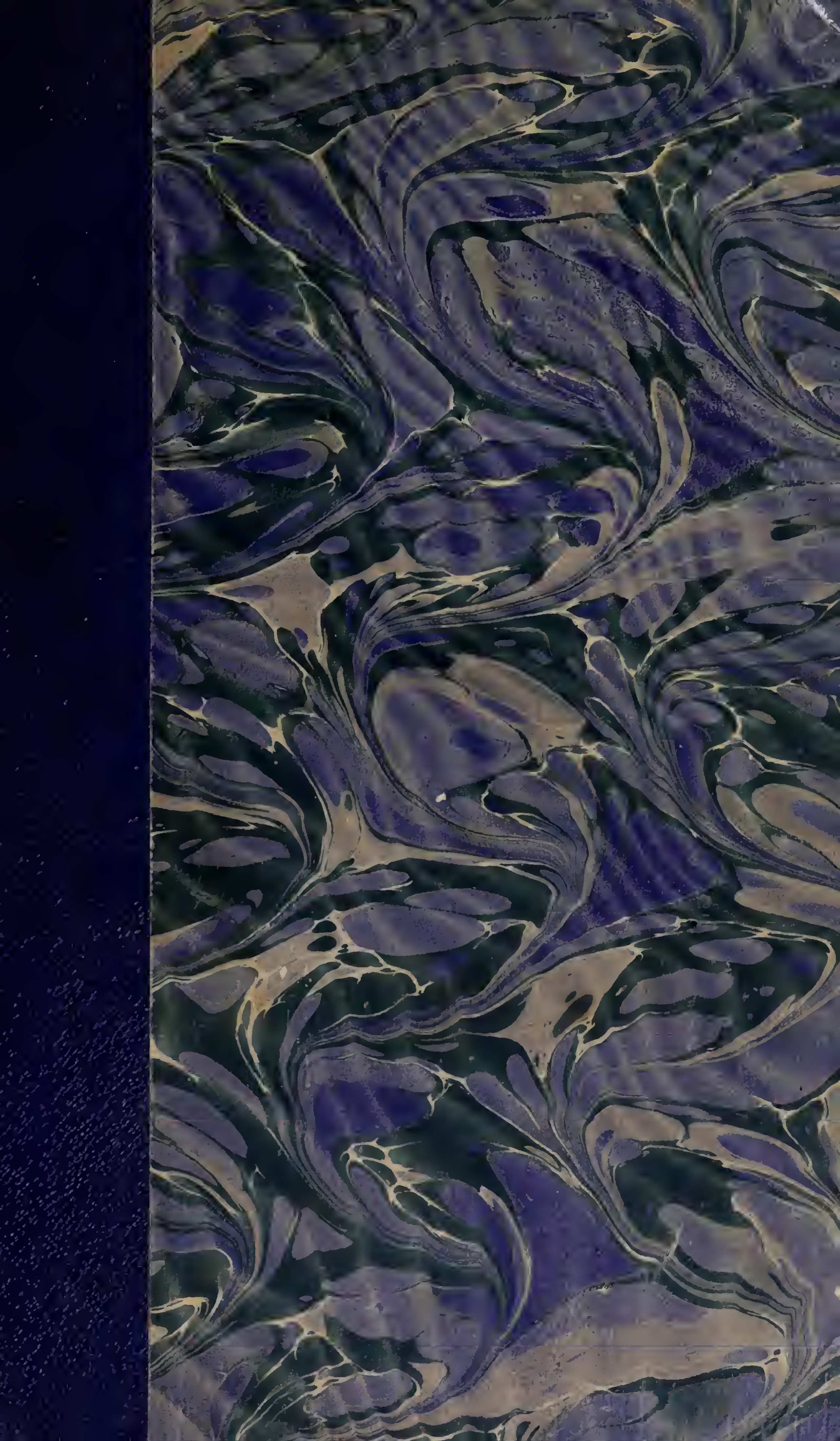






$[illegible] -

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE L'ART

LES

ARCHIVES DES ARTS

ÉDITION TIRÉE A 15 EXEMPLAIRES, SUR HOLLANDE

Exemplaire N° **10**

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE L'ART

LES

ARCHIVES DES ARTS

RECUEIL DE DOCUMENTS INÉDITS

OU PEU CONNUS

PAR

EUGÈNE MÜNTZ

Conservateur de l'École des Beaux-Arts.

PREMIÈRE SÉRIE

PARIS

LIBRAIRIE DE L'ART

29, CITÉ D'ANTIN, 29

—

1890

LES

ARCHIVES DES ARTS

LE GIOTTINO A ROME

1369

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Le xive siècle est tristement célèbre dans les annales de la ville de Rome. Civilisation, littérature, art, tout se perd pendant cette période néfaste qui n'est féconde qu'en souvenirs de luttes ou en actes de vandalisme. L'école romaine, qui avait jeté un certain éclat au siècle précédent, s'éteint; ses représentants, les Cosmati, disparaissent l'un après l'autre; on peut ajouter qu'ils ne furent jamais remplacés, car l'école romaine du xvie siècle, d'ailleurs si éphémère, eut cela de particulier qu'elle ne comptait dans ses rangs qu'un seul citoyen romain, le disciple favori du fondateur, Jules Romain. Bientôt, l'éloignement de la cour pontificale aidant, la cité se transforma en un vaste village dont les bouviers et les brigands se partageaient la possession.

Il n'était pas au pouvoir d'un pape de réagir contre une dégénérescence si grande; ses efforts pouvaient tout au plus

aboutir à la restauration d'une basilique, à la création d'une chapelle, à l'exécution de quelque fresque ou d'un retable monumental, entreprises bien mesquines, si on les compare à celles de la période précédente. C'est à un travail de cette nature que sont consacrés les documents dont on trouvera plus loin le texte.

Les renseignements dont je ferai usage sont empruntés à un registre conservé dans les archives romaines ; ils se rapportent au pape Urbain V (Guillaume de Grimoard). A n'en juger que par l'inscription placée sur la couverture (*Expensæ pro fabrica palatii Avinionensis, 1369*), on pourrait croire que ce volume ne contient que des documents relatifs à Avignon, mais en réalité il est consacré aux travaux exécutés à Rome et dans les environs. On sait en effet qu'Urbain V séjourna dans la capitale de 1367 à 1370, et qu'il s'y occupa de restaurer le Latran et le Vatican.

Sur les restaurations ou embellissements de la première de ces deux basiliques on possède des renseignements assez étendus, rapportés tout au long dans les ouvrages spéciaux. Par contre, on manque de détails précis sur les travaux entrepris soit dans le palais du Vatican, soit à Saint-Pierre. Panvinio se borne à nous apprendre qu'Urbain V agrandit le palais et fit réparer les murs de la cité Léonine. Bonanni s'exprime en termes plus vagues encore. Mignanti nous parle de la restauration du campanile, mais sans distinguer entre la part prise à ce travail par Urbain V et celle qui revient à Innocent VI.

Le registre que je me propose de faire connaître nous apprend qu'en 1369 une vingtaine de peintres étaient occupés à la décoration de deux chapelles situées dans le Palais Apostolique, c'est-à-dire, sans doute aucun, le Vatican, résidence officielle d'Urbain V. Voici les noms de ces maîtres, dans l'ordre alphabétique : Angelus magistri Tadei de Florentia, Antonius Ypoliti, Antonius de Monterano, Bartho-

lomeus de Senis [1], Ceccolus de platea S. Petri, Dominicus de Miranda, Guarnerius de Venetia, Jacobellus Jacchetti de Urbe, Januntius de Florentia [2], Joctus magistri Stephani de Florentia, Johannes arcypresbyter, Johannes Auri de Florentia, Johannes de Cesano, Johannes de Mediolano, Johannes de Montepulciano, Johannes magistri Thadei de Florentia, Julianus magistri Johannis, Laurentius de Urbe, Nicolaus de Urbe, Nicolaus theotonicus, Paulus de Verona, frater Petrus theotonicus, Porta Mirra, Raynaldus de Cesano, Stephanus de Perusia.

La plupart de ces artistes sont complètement inconnus, et ce serait une tâche vraiment ingrate que d'essayer d'établir leur identité. Je me bornerai à mentionner la présence de trois peintres romains, dont l'un recevait seize sous par jour, somme fort considérable pour l'époque.

Mais si la majeure partie des noms qui viennent d'être transcrits paraît pour la première fois dans l'histoire, il en est quatre, par contre, qui appartiennent à des maîtres célèbres. Il est facile de reconnaître le plus grand des élèves de Giotto, le Giottino, dans maître Joctus ou « Gioctus magistri Stephani de Florentia ». Giovanni da Milano est le collaborateur bien connu de Taddeo Gaddi ; Giovanni et Angelo Gaddi, enfin, sont les fils éminents du même habile peintre florentin.

En ce qui concerne le Giottino, on savait déjà, par Vasari, qu'il avait travaillé à Rome. Le biographe lui attribue l'exécution d'une suite de fresques qui existaient de son temps encore au Latran et qui représentaient le pape *in più gradi*, expression assez amphibologique. Il nous parle

1. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de Bartolommeo Bolgarini de Sienne (mort en 1378). Voir Milanesi, *Documenti per la storia dell'arte senese*, t. I, p. 49.

2. Probablement Giannuzzo di Monte, inscrit en 1366 sur les registres de la corporation des peintres de Florence. (Gualandi, *Memorie*, t. VI, p. 182.) Giannuzzo recevait un salaire de 16 sous par jour.

en outre de la décoration d'une salle du palais des Orsini (portraits d'hommes célèbres), enfin d'un saint Louis peint sur un pilier d'Aracœli et existant au XVIe siècle encore. MM. Crowe et Cavalcaselle, dans leur savante *Histoire de la Peinture en Italie*, n'ajoutent pas de renseignements nouveaux à ceux que vient de nous fournir Vasari.

Nos documents nous font connaître l'époque précise du séjour du Giottino à Rome. Ils nous montrent que c'est sous Urbain V que ce maître s'est fixé sur les bords du Tibre. Ils nous font en outre connaître un fait ignoré de Vasari : la participation du Giottino à la décoration du palais du Vatican.

Les renseignements que l'on possède sur le Giottino ne dépassent pas l'année 1369, c'est-à-dire précisément l'année pendant laquelle on le trouve au service d'Urbain V. Il est donc probable que l'artiste est mort à Rome peu de temps après les travaux entrepris dans le palais du pape.

Le chiffre des appointements du Giottino — douze florins d'or par mois, soit environ vingt-quatre sous par jour — nous prouve quel cas le pape faisait de ce maître éminent.

Le séjour à Rome d'un des collaborateurs les plus célèbres du Giottino, Giovanni da Milano, était absolument ignoré avant l'analyse que j'ai donnée, dans la *Chronique des arts*, du précieux registre conservé dans les Archives du Vatican. Le fait se trouve même en contradiction avec l'assertion reçue, d'après laquelle Giovanni aurait, à partir de 1366, résidé d'une manière permanente à Florence. Or on vient de voir qu'en 1369, et peut-être auparavant déjà, l'artiste travaillait à Rome. — Jean de Milan recevait douze sous par jour.

Vasari rapporte que Taddeo Gaddi confia, en mourant, son fils Angelo aux soins de Giovanni da Milano. Nos documents tendent à confirmer l'assertion du biographe ; ils nous montrent les deux artistes réunis à Rome et travaillant

ensemble. L'élève n'avait pas tardé cependant à égaler le maître. En 1369, quoiqu'il fût qualifié non de maître, mais de compagnon (*discipulus Archipresbyteri, Jocti et Johannis Taddei*), il touchait, comme Jean de Milan, douze sous par jour.

Dans la suite, Angelo éclipsa complètement son frère, mais à l'époque dont nous nous occupons, les rôles étaient intervertis, Giovanni recevait le même salaire que le Giottino, soit à peu près trois fois plus que la majeure partie de ses collaborateurs. Nous pouvons donc le considérer comme ayant dirigé, de concert avec son compatriote, le travail si intéressant entrepris par Urbain V.

Je ne publierai ici que la partie du registre relative aux dépenses du matériel ; des extraits du reste, c'est-à-dire le relevé des sommes payées aux artistes à titre d'honoraires, ont été publiés, d'après la copie que je leur en ai communiquée, par MM. Crowe et Cavalcaselle dans l'édition italienne de leur *Histoire de la peinture en Italie* [1]. Il me suffit donc de renvoyer le lecteur à cet ouvrage aujourd'hui classique.

Iste sunt expense facte a die xx mensis Julii citra.

Item imprimis die xx dicti mensis in ovis pro foleis pro capella parva sive secreta (fol. 9). . . . . s. viii d. iiii.

Item eodem die pro tribus libris cere causa ponendi aurum in cappella secreta et pro una libra termentine cum vascello. . . . . s. xxxvi.

Item eodem die [pro] vernice, lib. ii, oleo semelino, lib. ii, bolo armenico. . . . . summa s. x.

Item eodem die in ovis pro foleis pro cappella secreta. s. x.

Item eodem die pro tribus libris auripigmenti pro pretio s. xxxvi pro qualibet libra . . . . . . summa lib. v s. xii.

1 *Storia della Pittura in Italia*, t. II, p. 102-104, et p. 127, 128. Florence, 1883.

Item eodem die pro IIII decinis colle cervine pro pretio s. XXV pro qualibet decina . . . summa lib. V s. XII d. VI.

Item eodem die pro V libris biacche pro pretio s. II d. VI, pro qualibet libra. . . . . . . summa s. XII d. VI.

Item eodem die pro mozzatura carte et cambusii causa faciendi collam pro cappella magna. . . . lib. I s. XVIII.

Item dedi famulo qui portavit dictas res. . . . . II s.

Item dedi famulo qui portavit barile cum coloribus qui fuerunt portati a Florentia quos misit Francisscus (*sic*) a sancta Maria rotunda . . . . s. II d. X.

Item pro CL libre gipsi grossi pro capella magna. lib. II s. I d. V.

Item pro duobus postis stangi pro auro ponendo pro capella secreta. . . . . lib. I s. II.

Item pro passagio supradicti barilis cum coloribus qui fuerunt porta[ti] a Florentia. . . . . s. XX.

Summa hujus marginis. . . . . . lib. XXII s. VII d. VII.

Item die eodem pro V paria (*sic*) linteaminum cum dimidio que emerunt Franciscus et Johannes magistri Thadei, causa ponendi in celo cappelle magne. . . . lib. VIII s. I.

Item die XXIII dicti mensis Julii in ovis pro foleis pro cappella secreta. . . . . s. VII d. I.

Item die XXVI in ovis pro dicto opere. . . . . . . s. V.

Item eodem die pro tribus libris cere pro cappella secreta causa ponendi in istanpis (?) de auro. . . . . . s. XXIIII.

Item eodem die pro duabus libris termentine causa faciendi collam pro auro ponendo in dicta cappella. s. XII.

Item eodem die pro tribus anphoris pro cappellis. s. IX.

Item die XXVII in ovis [pro] dictis cappellis. . . s. III.

Item eodem die pro tribus scopis pro cappellis. d. XVII.

Item die XXVIII dedi Jacobello de turre campi pro uno centonario (*sic*) foliorum quod ipse fecit in principio operis. lib. II s. VII.

Item eodem die dedi dicto Jacobello pro uno centonario

auri fini positum (*sic*) super stangnum. . . . . . lib. IIII.

Item eodem die pro uno setaccio causa setacciandi gipsum pro cappella magna. . . . . s. VI.

Item eodem die pro supradicto opere in ovis. . s. VIII.

Item eodem die pro II libris vernicis pro dictis cappellis s. XV.

Summa hujus marginis. . . . . lib. XVIII s. XVIII d. VI.

Item die ultima dicti mensis Julii pro tribus sciphis causa portandi calcem in cappellis (*sic*) . . . . s. VI.

Item eodem die in ovis pro dicto opere. . . . . s. IIII.

Item eodem die pro rasura carte pro colla pro cappella magna . . . . s. XI.

Item die secunda mensis augusti in ovis pro dictis cappellis . . . . s. I d. VI.

Item eodem die pro duabus mensuris calcis pro cappella secreta . . . . lib. I s. IIII.

Item eodem die pro V decinis colle cervine pro cappella magna . . . . lib. VI s. V.

Item die III mensis augusti pro tribus decinis colle cervine pro cappella mangna (*sic*). . . . . lib. III s. XV.

Item eodem die pro una decina biacche pro cappellis lib. I s. V.

Item eodem die in ovis . . . . s. III d. III.

Item die IIII pro uno caterno carte realis causa fiendi certos patrones pro cappella majore. . . . . s. X.

Item eodem die in ovis pro dicto opere . . . . . s. VI.

Item eodem die pro uno aquilglolo quod erat necessarium Jocti pro capella secreta. . . . . s. I d. V.

Item eodem die pro vascellis colorum pro cappella mangna. . . . . s. XLII.

Item eodem die pro tribus libris cere pro patronibus pro cappella mangna . . . . lib. I s. IIII.

Item dedi famulo qui portavit dicta vascella. . . s. II.

Item die IIII et V in ovis pro cappellis. . . . s. VII d. I.

Item die vi in ovis pro eodem . . . . s. iiii.

Item eodem die pro albo sancti Johannis pro duabus decinis pro cappellis, pro pretio s. xxv pro decina. s. l.

Summa hujus marginis . . . . . . lib. xxi s. i d. iii.

In secunda edomada (*sic*) mensis augusti.

Item die viii mensis augusti pro uno corbellone, causa corbellandi calcem pro cappellis. . . . . s. vi.

Item eodem die in ovis pro cappellis. . . . s. vii d. i.

Item eodem die pro ii libris cum dimidio casei pro colla pro radiis tondi cappelle secrete. . . . . . . s. iii d. vi.

Item die xi pro una decina biacche . . . . . . s. xxv.

Item pro una libra indici macchabei. . . . lib. i s. xvi.

Item eodem die in ovis pro cappellis. . . . s. vii d. i.

Item eodem die pro calamis et pro caudibus varium (*sic*) pro pinnellis. . . . . s. xx d. vi.

Item die xii et xiii in ovis. . . . . s. viii.

Item die xiiii pro tribus linteaminibus pro cappella magna. lib. iii s. xv.

Item in tertia edomada mensis augusti pro uno pario bariliorum pro aqua cappelle majoris portanda. . s. xx.

Item eodem die pro uno secchio causa tenendi aquam in dicta cappella. . . . . s. xx.

Item eodem die in ovis pro cappellis. . . . . . s. vi.

Item die xvii pro una libra olei semelini. . . . s. iii.

Item eodem die pro una libra viridi eris. . . . s. xvi.

Item eodem die pro ovis. . . . . s. viii.

Item die xviii in ovis . . . . s. v.

Item eodem die pro xiii libris magre et viii libris de ocrea, quod habui a Petro Mire (?) . . . . s. xxi.

Item eodem die pro xvi libris de terra verde a Francisco Bruni pro pretio s. vi pro libra. . summa lib. iiii s. xvi.

Item eodem die pro tribus vasis causa tenendi aquam pro pinnellis lotandis. . . . . s. iii.

Item die xix in ovis pro supradictis cappellis . . . s. v.

Item die xx in ovis pro predictis capellis . . . . . s. x.

Item pro duobus caternis cartis banbacinis (*sic*). s. viii.

Item pro uno caterno carte realis . . . pro figuratione evangelistarum pro cappella majoris (*sic*). . . . . . s. x.

Summa hujus marginis . . . . lib. xx s. xix d. ii.

Item die xx dicti mensis augusti pro uno centonario gipsi . . . . lib. i s. v.

Item eodem die pro xxiiii libris albi sancti Johannis lib. iii.

Item eodem die pro duabus decinis colle cervine pro cappella magna . . . . lib. ii s. x.

Item die xxi dicti mensis augusti pro tribus libris vernicis, pro dictis cappellis . . . . lib. i s. iiii.

Item eodem die in ovis pro dictis cappellis . s. vii d. i.

Item die xxiii in ovis [pro] eisdem . . . . s. viii.

Item eodem die pro uno centonario cum dimidio gipsi grossi. . . . . lib. ii.

Item die xxvi, pro ovis pro eisdem cappellis. . . . s. x.

Item die xxviii . . . in ovis pro eodem (*sic*). . . . s. v.

Item die penultima mensis augusti in ovis pro dictis cappellis. . . . . s. x.

Item eodem die pro uno caterno carte realis pro patronibus eguanlitarun (*sic*). . . . . s. x.

Item eodem die pro iii decinis colle cervine pro foleis domini Aunionis (?) . . . . lib. iii s. xv.

Item die iiii mensis septembris ix ovis pro cappellis s. xv.

Item eodem die Jacobello de turre canpi pro uno centonario stangi innaurato (*sic*) . . . . lib. vii s. i d. viii.

Summa hujus marginis . . . . lib. xxiiii d. ix.

In secunda edomada mensis septenbris pro tota edomada in ovis pro cappellis et foleis . . . . s. xx.

Item in eodem (*sic*) eodomada (*sic*) in aspungia. d. xii.

In tertia edomada mensis septenbris.

Pro una libra jallolini . . . . s. xvi.

Pro verde terra fina, XII lib. pro pretio s. VI pro qualibet libra . . . . lib. III s. XII.

Pro II decinis colle cervine . . . . lib. II s. X.

Pro II libris indici machabei pro pretio s. XXXVI pro qualibet libra. . . . . summa lib. III s. XII.

Pro XIIII libris biacche pro pretio XXX d. pro qualibet libra. . . . . summa lib. I s. XV.

Pro linteaminibus pro scabellis . . . . . . lib. III s. X.

Pro III libris vernicis pro cappellis . . . . . . lib. I s. I.

Pro ovis pro cappellis et foleis pro tota edomada s. XVII d. IIII.

Pro setulis pro capellis vel pro pinnellis fiendis. . s. VI.

Pro caudibus varium etiam pro pinnellis fiendis s. II d. IIII.

In quarta edomada mensis septenbris.

In secunda feria dicte edomade in ovis pro cappellis et pro scabellis. . . . . s. III d. IIII.

Eodem die pro duabus libris indici Machabei pro dictis cappellis et scabellis . . . . lib. III s. XII.

Item IIII feria pro duabus decinis colle cervine pro dictis scabellis . . . . lib. II s. X.

Item eodem die pro duobus pariis linteaminum pro dictis scabellis inpandandis . . . . lib. III s. XVI.

Item eodem die pro banbace causa ponendi aurum in cappellis. . . . . d. IIII.

Item eodem die pro duabus salmis gipsi. . . . . lib. V.

Item eodem die in ovis pro cappellis et scabellis s. VIII.

Item VI feria in ovis pro dictis cappellis et scabellis. s. VIII.

Summa hujus marginis . . . . lib. XXXV d. IIII.

In quinta edomada mensis septenbris.

In secunda feria dicte edomade in tribus libris vernicis pro scabellis. s. XXI.

Item eodem die in ovis pro cappellis et scabellis s. VII d. I.

Item in tertia feria dicte edomade in ovis pro predictis cappellis et scabellis. . . . . s. VI.

In quinta feria dicte edomade in ovis pro predictis s. v.

Item in sesta feria dicte edomade in ovis pro predictis s. VII d. VI.

Item eodem die pro una decina colle cervine pro scabellis. . . . . s. XX.

Summa quinte edomade suprascripte dicti mensis septenbris. . . . . lib. III s. VI d. VII.

Summa omnium expensarum a die XX mensis Julii usque ad diem secundam octobris. CXLV. lib. XIIII s. d. II.

Summa summarum tam operariorum quam colorum et aliarum rerum suprascriptarum est CVI^c II lib. I s. et d. II.

NOTES SUR LA TAPISSERIE

AU MOYEN-AGE

L'intérêt croissant qui s'attache aux productions d'un art naguère si dédaigné m'engage à publier ici une série de notes recueillies postérieurement à la publication de mon petit volume de la *Bibliothèque de l'Enseignement du dessin* (2e édition, Paris, Quantin, 1884; traduction anglaise, Londres, Cassell et Cie, 1885). Je m'appliquerai surtout à élucider l'histoire, encore trop peu connue, de la haute et de la basse lisse en France.

Aux textes réunis par Jubinal, Francisque Michel et M. Lacordaire, il convient d'ajouter le précieux témoignage d'un auteur du XIe siècle, André de Fleury. Dans sa biographie de Gosselin (mort en 1030), biographie composée en 1041, André nous apprend que le comte de Gascogne envoya à ce saint personnage, outre des vases et des étoffes de toute sorte, trois tapis d'une rare élégance et de dimensions inaccoutumées. Quoiqu'il s'agisse probablement de

tapis de pied, et non de tentures proprement dites, je crois devoir rapporter ce document qui m'a été signalé par M. Léopold Delisle, l'éminent directeur de la Bibliothèque nationale. Dans un autre passage, André mentionne, au contraire, expressément des tapisseries servant de tentures : « ornantes faciem templi olosericis auleis ».

Ai-je besoin de rappeler, à ce sujet, que l'emploi de la haute lisse ne date nullement du XIIIe siècle, comme on a voulu le soutenir, mais remonte à l'antiquité grecque et même à l'antiquité égyptienne. C'est là désormais un fait irrévocablement acquis à la science.

« Post hunc Arnaldus, comes Wasconum, tredecim vasa specie solidata argentea, geminasque arabici metalli libras, zonas quoque oloseriæ texturæ, XLII nihilhominus pallia, triaque miræ elegantiæ atque quantitatis tapetia, aliaque innumera ab ipsa beato confessori direxit patria. » (Pertz, *Neues Archiv*, tome III, p. 363. Cf. p. 374.)

Mon savant confrère, M. de Champeaux, me signale, dans le *Trésor sacré de Saint-Denis* de dom Germain Millet (p. 453), une notice curieuse qui semble n'avoir pas été relevée juqu'ici. L'abbaye de Saint-Denis possédait au XVIIe siècle encore, ou plus exactement en 1636, date de la publication de l'ouvrage de dom Millet, une tapisserie représentant le roi Louis VII (1137-1180). J'hésite à croire, malgré l'autorité de ce témoignage, que la tapisserie datât du XIIe siècle. C'était, sans doute, un de ces hommages rétrospectifs si fréquents aux XVe et XVIe siècles.

Quoi qu'il en soit, voici la description qu'en donne dom Millet : « On voit encores aujourd'huy en la partie supérieure de l'église S. Denys, que nous nommons le chevet, une vieille tapisserie où le roy Louis VII est représenté avec les habits royaux et la couronne en teste qui donne son sceptre et sa main de justice au susdit abbé Sugere repré-

senté en habit pontifical, et au-dessus y a une inscription contenans cette écriture : LUD. REX FRAN. SUGGERIUM ABBATEM ET REÆDIFICATOREM HUIUS TEMPLI VICE REGEM CONSTITUIT ANNO 1140. Mais le tapissier ou ceux qui ont fourny le mémoire se sont trompez, car ceste commission ne fut donnée à Sugere que l'an 1147, auquel an le Roy partit de France, au mois d'aoust, pour son voyage de la Terre Sainte. »

Le troisième en date de ces documents m'est communiqué par M. François Delaborde, archiviste aux Archives nationales. C'est un extrait des comptes de Saint-Denis, pour l'année 1337-1338 : nous y apprenons l'existence des tapissiers « Clarotus » et « Theveninus » : « Pro una nova camera pro dño abbate per Clarotum tapicerium facta, computata tinctura cujusdam sargie pro lecto dicti dñi abbatis a Thevenino tapicerio empte LXX s. per eundem Clarotum facta. »

Au *British Museum*, un manuscrit italien, datant du XIVe siècle, nous montre, au folio 15 v°, « como Beselehel e Oliab so compagno lavora le cortine cum le quale fo coverto l'archa del testamento e el tabernacolo. » On voit deux hommes, assis chacun devant un métier vertical et introduisant dans la chaîne ou plus exactement dans une sorte de canevas une broche chargée de laine. C'est certainement une des plus anciennes représentations de ce genre de travail qui nous soit parvenue. Le manuscrit, dont les miniatures appartiennent à l'école de Giotto, porte le n° 15277.

Au *British Museum* également une miniature d'une traduction flamande de la *Cité des Dames* de Christine de Pisan (année 1475) nous montre une dame assise devant un métier vertical et tissant des fleurs en commençant par le bas. Sur le sol sont posées deux corbeilles contenant chacune un assortiment de laines. Nous avons dans ce document

la preuve que les châtelaines dans les châteaux, aussi bien que les nonnes dans les couvents, faisaient de la tapisserie en haute lisse comme elles font aujourd'hui de la broderie. (N° 20698, fol. 90, chapitre XXXVIII.)

LES TAPISSIERS D'ARRAS A LA FIN DU XIVe ET AU COMMENCEMENT DU XVe SIÈCLE

Le premier en date de nos documents nous fait connaître le nom d'une artiste arrageoise occupée, en 1391, à Avignon, à confectionner des ornements, très probablement en tapisserie, pour la mule de l'antipape Clément VII. Le second document nous entretient de l'acquisition faite en 1405 par l'antipape Benoît XIII d'une tapisserie qu'il se proposait d'offrir au roi de Sicile. Cette tapisserie devait être fort précieuse, car elle ne coûta pas moins de 450 florins de la Chambre apostolique.

1391. 15 mars, Marie Atrebato pro tessutis de serico que facit pro frenis et cellis pro persona dñi ñri pape pro viagio — XX flor. curr., valent flor. Cam. XXII; s. IIII. — (A. S. V. Intr. et Exit. 1391, fol. 117.)

1391. 24 décembre. « Marie de Atrebato pro texutis per ipsam factis pro cella et aliis arnesiis mule domini nostri pape XII flor. curr., valent flor. Ca. X, s. VIII. — (1391, fol. 51 v°.)

1405. 21 février. Berdoleto de Samozan et Johanni de la Roumagne mercatoribus pro uno panno de Arras istoriato de haute lice operato cum auro ab eis empto et dato per dominum nostrum papam regi Sicilie, ipso Johanne recipiente — flor. Ca. IIII^c L. — (Intr. et Exit. Cam. 1404-1405, fol. 169 v°.)

LES

COMPTES DES PORTES DE GHIBERTI

Les documents que l'on trouvera ci-dessous ne sont pas inédits : ils ont été publiés à Florence en 1774, en tête des *Porte del Battistero di Firenze*, de Ferdinand Gregori et Thomas Patch. Mais le texte imprimé qui précède les planches paraît d'une extrême rareté, je l'ai vainement cherché dans les bibliothèques de Paris, et les différents auteurs qui se sont occupés du sujet dans les quarante dernières années ne l'ont connu que par l'analyse assez sommaire donnée dans le Vasari-Lemonnier ; j'ai pensé qu'il y avait un intérêt réel à réimprimer ce précieux document, afin que chacun puisse remonter à la source originale. C'est en procédant ainsi que j'ai pu établir, entre autres, dans mon essai sur Donatello, la date à laquelle ce maître a travaillé sous les ordres de Ghiberti, particularité laissée dans l'ombre par les annotateurs de Vasari.

Le manuscrit dont Patch s'est servi était conservé de son temps dans les archives de « l'Arte dei Fabricanti » ; il a disparu depuis.

Libro della seconda, e terza porta di Bronzo della Chiesa di San Giovanni Batista di Firenze. 1403. 23 Novembre.

Si dà a fare la seconda Porta di San Giovanni a Lorenzo di Bartolo, e a Bartolo di Michele suo Padre Orafi, con che Lorenzo debba lavorare in su Compassi di sua mano le figure, alberi e simili cose da Compassi, con che possa

torre in suo ajuto Bartolo suo Padre, e altri sufficienti maestri, che gli parrà.

Deva ogni anno dar compiuti tre compassi, ed il tempo cominci il primo di Dicembre.

Non devono mettere, se non la loro fatica, a tutte le altre cose deve pensare l'Arte. Devino avere per fattura di detta porta quello sarà giudicato da' Consoli, e Offiziali di Mosaïco, et a buon conto se gli possa dare fino in scudi dugento l'anno.

Furono eletti a sollecitare la detta Opera Matteo di Giovanni Villani, Palla di Nofri delli Strozzi, e Niccolò di Luca di Feo.

1407. I Giugno. Non osservando Lorenzo di Bartolo di dare compiuto ogni anno i tre Compassi, come di sopra era convenuto, si fa di nuovo l'infrascritta Convenzione con Lorenzo di Bartolo solo senza nominare il Padre.

Seguiti il detto Lorenzo il lavorio cominciato della detta porta, e finchè non sarà finito non possa pigliare a fare altro lavoro senza licenza de' Consoli, e finito che sia deva aspettare un anno per vedere se dall' Arte gli vorrà esser dato a fare altro lavoro.

Deva avere per suo Magistero scudi dugento l'anno.

Deva ogni giorno, che si lavora, lavorare di sua mano tutto il dì, come fa chi sta a provvisione, e scioperandosi lo sciopero gli debbe esser messo a conto, e scritto in su un libro fatto a posta.

Deva il detto Lorenzo lavorare di sua mano in su cera, e ottone, e massimamente in su quelle parti, che sono di più perfezione, come capelli, ignudi, e simili.

Deva trovar lui i lavoranti, ma il salario gli deva essere stabilito dai Consoli.

Non deva mettere, se non la sua fatica, e magistero, e ogni materia, e istrumento gli deva esser dato dall' Arte.

Ebbe Lorenzo di Bartolo in tutto il tempo della prima

Convenzione fra lui, e i suoi lavoranti Fiorini 882. Soldi 260. Denari 66. a oro, e restò avere 200.

Suoi lavoranti nel tempo della prima convenzione furono Bandino di Stefano, Guglielmo di Ser Andrea, Donato di Niccolò di Betto Bardi, Jacopo d'Antonio da Bologna, Domenico di Gio., Maso di Cristofano, Michele di Niccolaio, Bernardo di Piero, Giovanni di Francesco, Michele dello Scalcagna, Ant. di Tommaso nipote di Bandino.

Ebbe il detto Lorenzo per il lavorio della detta Porta dall'anno 1403, al 1415 libbre 5564, once 11 d'ottone.

Costò l'ottone per la detta porta, detto ottone di ritaglio, 831. 1. 11. parte a sei la libbra, e parte a 6. e mezzo.

Costò il carbone, e le legne 57. 1344. 4. Si consumò nella detta Opera libbre 1739. once 8. di cera, e libbre 69. once 4. se ne dette ai lavoranti in falcole per tornare la sera a Casa.

Lavoranti alla detta porta dopo la seconda Convenzione furono con il detto Lorenzo :

Bandino di Stefano a 75. l'anno. Ebbe in tutto 87. 12. 0.

Giuliano di Ser Andrea a 75. l'anno. Ebbe in tutto 179. 13. 10. item 120. in circa.

Donato di Niccolò di Betto Bardi a 75. l'anno. Ebbe in tutto 8. 4. 0.

Maso di Cristofano in prima a 55., e dipoi a 75. l'anno. Ebbe in tutto 113. 6. 2. item 87. 1. 4. item 131. 7. 8.

Domenico di Giovanni 38. l'anno. Ebbe in tutto 38.

Bernardo di Piero a 26. l'anno. Ebbe in tutto 6. 5. 4.

Nanni di Francesco a 24. l'anno. Ebbe in tutto 11.

Francesco di Giovanni detto Bruscaccio a 25. l'anno. Ebbe in tutto 3. 18. 2.

Cola di Liello di Pietro da Roma ebbe in tutto 13. 19. 2. a 48. l'anno.

Francesco di Marchetto da Verona a 4. il mese ebbe in tutto 13. 4. d'oro.

Giuliano di Gio, da Poggibonsi per fanciullo per 6. l'anno, ebbe in tutto 6.

M. Antonio di Domenico di Cicilia a 5. il mese. Ebbe in tutto 3. 13. 6.

Bartolo di Michele a 75. l'anno. Ebbe in tutto 197. 1. 7.

Bernardo di Piero Ciuffagni a 45. l'anno. Ebbe in tutto 14. 13.

Domenico di Gio. a 48. l'anno. Ebbe in tutto 147. 16. 6. item 67. 1. 1.

Zanobi di Piero a 16. l'anno. Ebbe in tutto 66. 15. 11.

Niccolò di Lorenzo a 25. l'anno. Ebbe in tutto 21.

Jacopo di Bartolommeo fanciullo a 6 l'anno, e dipoi a 9. Ebbe in tutto 16.

Giuliano di Monaldo a 18. l'anno. Ebbe in tutto 16. 14. 3.

Pagolo di Dono garzone di Bottega a 5. l'anno, e di poi a 7. Ebbe in tutto 20. 10.

Matteo di Donato a 60. l'anno. Ebbe in tutto 190. in circa, e dipoi a 75. l'anno. Ebbe in tutto 190. in circa.

Bartolo di Niccolò a 75. l'anno. Ebbe in tutto 64. 13. 11.

Bartolo di Michele a 50. l'anno. Ebbe in tutto 48. 19. 9.

Niccolò di Baldovino a 8 l'anno. Ebbe in tutto 7. 12. 5.

Pagolo di Dono a 25 l'anno. Ebbe in tutto 31. 1. 7.

La detta porta fu compiuta del mese d'Aprile 1424. a di 19. del detto mese si pose, e rizzò alle porte di S. Giovanni.

Dorossi il Compasso della storia d'Abramo del Testamento vecchio per fare prova di diversi Maestri, e pigliare chi meglio facessi. Deliberossi poi mettere nella Porta sopradetta il Testamento nuovo e si riserbò la detta storia per metterla nell'altra porta se Testamento vecchio vi si facesse, vi si messe d'oro in dorare della Storia 12. 3.

Michelozzo di Bartolommeo lavorò più tempo alla detta seconda porta a 75. l'anno. La detta seconda porta fu messa alla Porta di San Giovanni, che risguarda verso Santa Maria del Fiore.

1424. 2. Gennaio si da a fare la terza porta di Bronzo della Chiesa di San Giovanni a Lorenzo di Bartolo di Michele eccellente Maestro, con che finchè non sarà finita non possa pigliare a fare altro lavoro, il che nel fare la seconda porta aveva poco osservato, e per sua fatica, e opera deve avere quello sarà giudicato dai Consoli ec. se gli paghi a buon conto a ragione di 200. l'anno.

1437. Michelozzo di Bartolommeo, che lavora su dette porte se gli paghi 100. l'anno.

Lorenzo di Bartolo possa tenere al lavoro della detta porta Michelozzo suddetto; Vettorio figliuolo di detto Lorenzo, e altri tre.

1440. Si delibera di comprare in Fiandra per fare detta porta lib. 17000 d'ottone fine.

Matteo di Francesco d'Andrea da Settignano lavorante alla detta porta, se gli paghi 14. il mese.

1443.24 Giugno. Restando a farsi ancora di dieci storie, che andavano nella terza porta, quattro, si conviene con Lorenzo di Bartolo, che egli per compimento di dette dieci storie per suo magistero, e fatica, garzoni, ferri, legne e carboni abbia 1200., e più, e meno all'arbitrio degli Offiziali, con obbligo di finirne ogni sei mesi la sesta parte. Che ne egli, ne i suoi figliuoli possino torre a fare altro lavoro in detto tempo, ma deva continuamente tenere a lavorare in detta porta Tommaso, e Vettorio suoi figliuoli ec. Francesco di Papi se gli da a fare il telaio della detta porta.

1447. 17. Agosto si delibera di pagare 1200. a Lorenzo di Bartolo per aver finite le storie delle dette porte conforme a che era tenuto.

Si paghi al detto Lorenzo per fattura delle spranghe 125.

24. Gennaio si da a fare a Lorenzo di Bartolo il restante della terza porta, cioè :

Ventiquattro spiagge gettate per l'una di nettatura sola-

mente, per insino si possa dorare, 25. perchè siamo chiari si penserà a nettare l'una per un buono maestro mesi tre, e mezzo, o poco meno e per provvisione del tempo vi metterà Lorenzo mettiamo 3. dell' una in tutto si fece l'una 28. montano in tutto 672.

Ventiquattro teste, che s'hanno a fare di cera, e le forme a gettare, e nettare secondo nostra informazione facciano n'abbia Lorenzo per tutto sino si possa dorare 300 a spese dell' arte di carboni, e cera.

A gettare, e fare di cera la cornice sopra il Cardinale facemmo n'abbia detto Lorenzo per insino sarà cavata della forma, e del fuoco a spese dell' arte 60.

A gettare, e fare di cera, e forme del Cardinale e della soglia, e d'uno stipito, e d'un altro, che n'ha gettato e fatto la forma fra tutti 320.

A fare le forme di cera, e gettare circa di 12. pezzi di spiagge, che sarà l'una braccia 2, e un ottavo o circa per mettere negli stipiti, e Cardinale d'intorno alla porta di fuori, dove staranno i fogliami, e animali, e debbono essere più belli di quelli che sono nella porta fatta, 30 l'una, in tutto 360.

A scarpellare un fregio di poco rilievo drento alli stipiti, e Cardinale d'intorno alla porta che sarà braccia 25. e mezzo o circa 140.

Per il getto fatto da Lorenzo dell' ultimo telaio della porta, e condottolo sino a questo di 100.

Tutte le predette cose si danno a fare a Lorenzo di Bartoluccio, et a Vittorio suo figliuolo, le quali l'anno 1450, non avendole finite di nuovo se gli allogano per averle finite in venti mesi da cominciare il di primo febbraio 1450, 1451. 19 marzo. Bilichi della terza porta. Si danno a fare a Tinaccio fabbro figliuolo di Piero 1452. 2 aprile. Essendo finita la terza porta di S. Giovanni si da indorare a Lorenzo di Bartoluccio, e a Vittorio

suo figliuolo per 100. di lor magistero, e fatica a tutt' altre spese dell' arte per doverla aver finita il di 20 giugno prossimo.

Il di 16. giugno fu dichiarato essere la detta porta del tutto finita d'indorare.

Si paghi Fiorini 884. d'oro, 9. tre otto per oro comprato per dorare la detta porta.

Porta terza di bronzo essendo del tutto finita si ponga alla porta di S. Giovanni, che risguarda verso S. M. del Fiore.

Bottega si da a Lorenzo di Bartoluccio, e Vettorio suo figliuolo posta parte nel popolo di S. M. in Campo, e parte nel popolo di San Michele Visdomini per 270. che restavano creditori per la fattura della porta di S. Giovanni terza, nella qual Bottega avevano lavorato la detta terza porta.

1453. 12 Febbraio. Stipiti, Cardinale, soglie, e grado della porta del Battesimo di S. Giovanni si danno a fare a Lorenzo di Bartoluccio, e Vettorio suo figliuolo.

1456. 11. Febbraio. A Vettorio di Lorenzo di Bartoluccio si paga a conto del Magistero dei sopradetti stipiti e altro 100. Item 50.

COPIA DI LETTERA RINCHIUSA DRENTO A DETTO LIBRO A TERGO.

Spettabili Uomini Niccolò da Uzzano e Compagni Deputati, ec. INTUS VERO.

Spectabiles etc. Io considero, che le venti istorie della nuova porta, le quali avete deliberate, che siano del vecchio testamento vogliono avere due cose principalmente, l'una, che siano illustri, l'altra che siano significanti. Illustri chiamo quelle, che possono ben pascere l'occhio con varietà di disegno. Significanti chiamo quelle che abbiano importanza degna di memoria. Presupponendo queste due cose

ho elette secondo il giudizio mio venti istorie, le quali vi mando notate in una carta. Bisognerà, che colui, che l'ha a disegnare sia bene instrutto di ciascuna istoria, sicchè possa ben mettere e le persone, e gli atti occorrenti, e che abbia del gentile, sicchè le sappia bene ornare; oltre all'istorie 20. ho notato otto Profeti, come vedete nella carta. Non dubito punto, che quest'Opera, come io ve l'ho disegnata riuscirà eccellentissima; ma ben vorrei essere presso a chi l'ara a disegnare per farli prendere ogni significato, che la storia importa. — Raccomandomi à voi — Vostro Lionardo d'Arezzo.

Come Dio crea il Cielo, et le stelle. Dio fa l'uomo, e la femmina. Adamo, ed Eva, intorno all'arbore mangiano il pomo. Come sono cacciati dal Paradiso dall'Angelo. Cain uccide Abel suo fratello. Ogni forma d'animale entra nell' Arca di Noè. Abraam vuole immolare Isaac per comandamento di Dio. Isaac da la benedizione a Jacob credendo che sia Esaù. I fratelli di Josef il vendono per invidia. Il sogno di Faraone di sette Vacche, e sette spighe. Josef riconosce i fratelli venuti per lo grano in Egitto. Moisè vede Dio nelle spine ardenti. Moise parla a Faraone, e fa segni miracolosi. Il mare diviso, ed il popolo di Dio passante. Le leggi date da Dio a Moisè nel Monte ardente buccina sonante. Aron immolante sopra l'Altare in abito Sacerdotale con campanelle, e melagrane intorno a vestimenti. Il popolo di Dio passa il Fiume Giordano, ed entra in Terra di promissione con l'Arca Foederis. David occide Golia in presenza del Re Saul. David fatto Re con letizia del popolo Salomone giudica intra le due femmine la questione del Fanciullo. Samuel profeta, Natan profeta, Elia profeta, Eliseo profeta, Isaia profeta, Jeremia, Ezechiel, Daniel. »

UN NOUVEAU MANUSCRIT

DU TRAITÉ DE PERSPECTIVE DE PIERO DELLA FRANCESCA

Les recherches des dernières années ont montré jusqu'à l'évidence que, chez Piero della Francesca, l'artiste était doublé d'un homme de science. Le *Tractatus de quinque corporibus*, entrevu par M. Janitschek[1], et définitivement retrouvé par M. Jordan[2], est l'original du traité dont Pacioli s'est fait honneur, et je suis heureux de constater ici que notre ami Vasari sort victorieux une fois de plus des attaques dirigées contre lui par les annotateurs hypercritiques de l'édition Lemonnier. Le premier il avait traité Pacioli de plagiaire : l'examen des pièces lui a donné raison. D'autre part, la découverte, par M. Harzen[3], dans l'Ambrosienne de Milan, d'une copie du *De Prospectiva pingendi*, a montré que les recherches les plus ardues de perspective linéaire n'avaient rien qui effrayât le maître toscan. C'est de ce dernier travail que je me propose d'entretenir nos lecteurs.

Dans l'article ci-dessus visé de M. Harzen, cet auteur déclare n'avoir pu retrouver l'exemplaire du *Traité de Perspective* ayant appartenu au peintre Bossi, de Milan[4]. (L'exemplaire qu'il décrit, en termes d'ailleurs fort sommaires, fait partie de la Bibliothèque Ambrosienne, et il est

1. *Kunst-Chronik*, 1878, n° 42. Cf. mon article de la *Revue critique*, 8 mars 1880, et Dennistoun, t. II, p. 105.

2. *Jahrbuch der Kgl. Pr. Kunst-Sammlungen*, t. I, 1880, p. 112-118.

3. *Archiv für die zeichnenden Kunste*, t. II, 1856, p. 240-241.

4. Voy Bossi, *Del Cenacolo di Leonardo da Vinci*; Milan, 1810, p. 17, et le Catalogue de sa bibliothèque, p. 223. Ce manuscrit provenait de la collection Saibanti, de Vérone. Voy. d'Adda, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1868, t. II, p. 134.

écrit en italien.) Je n'ai pas été plus heureux que le savant allemand en ce qui concerne le volume de la collection Bossi ; mais, il y a quelque temps, en parcourant, à la Bibliothèque nationale, l'*Inventaire sommaire du Supplément latin*, j'y relevai cette mention faite pour intriguer : *Petrus pictor Burgensis de Perspectiva pingendi. XVIIe siècle.* Il ne me fut pas difficile de reconnaître, dans le manuscrit correspondant, le traité de Piero della Francesca, mais dans une copie du XVIe siècle, reproduisant les dessins de l'original et jusqu'à ses abréviations, et non dans une copie du XVIIe siècle, comme une faute d'impression l'avait fait dire au rédacteur de l'*Inventaire*.

M'étant adressé à l'éminent administrateur de la Bibliothèque, M. Léopold Delisle, je reçus de lui les détails suivants sur l'histoire du manuscrit : La reliure prouve qu'il faisait partie de notre grande collection nationale avant 1815 ; Méon lui a assigné le nº 16 dans le supplément latin ; auparavant il formait le nº 470 d'une série aujourd'hui désignée sous le titre d'ancien supplément et que La Porte du Theil avait formée dans les premières années du siècle en y faisant figurer les volumes qu'il avait trouvés non classés au moment de son entrée à la Bibliothèque et quelques volumes arrivés isolément pendant son administration. Le chiffre 48, que La Porte du Theil avait remarqué sur l'ancienne couverture du volume, et la cote B 32 ne se rapportent pas à un classement de la Bibliothèque nationale.

Venons-en à la description même du volume : c'est un in-folio, sur papier, contenant 82 feuillets écrits. Il débute par ces mots : *Nota, pingendi ratio tribus partibus integratur, designatione, commensuratione, coloratione.* Puis viennent des mesures, des chiffres, des considérations théoriques faites surtout pour intéresser les hommes du métier. Le mathématicien n'y cède que rarement la place au peintre. Deux dédicaces métriques, adressées l'une « ad auctorem »,

l'autre « ad lectorem » terminent le volume. Elles sont probablement l'œuvre de Matteo di Borgo San Sepolcro, que nous savons avoir traduit en latin le traité de Piero, originairement écrit en italien[1]. Que l'on ne s'attende pas à y trouver soit des détails sur l'auteur, soit une versification élégante. Dans ces élucubrations pitoyables, dont la facture même est surannée (on y remarque des rimes comme dans les vers léonins), la banalité des idées n'est égalée que par l'incorrection de la forme.

Je n'entreprendrai point d'analyser le *Traité de perspective*, c'est affaire à un mathématicien. Mais il importe de signaler ici l'intérêt que présentent les dessins du volume. Ils reproduisent certainement, et avec une fidélité relative, des originaux de Piero della Francesca. Certaines têtes se distinguent par les formes osseuses, le modelé serré, propres au peintre de Borgo San Sepolcro[2]. Signalons également les bases des colonnes des ff. 46, 48, 49 v°, les chapiteaux des ff. 50, 53, 56, et une vue du palais.

Le passage le plus curieux du volume, au point de vue qui nous occupe, est celui où l'auteur proclame la supériorité des peintres anciens, Aristomène de Thasos, Polyclès l'Adramitain, Apelle.

« Si de nos jours, ajoute-t-il, certains prétendus artistes s'attachaient à cette manière de peindre, au lieu de rechercher les applaudissements des ignorants, ils parviendraient à cette célébrité que les siècles ne peuvent obscurcir, et qui reçoit chaque jour un nouvel éclat du suffrage des hommes compétents. »

Cet extrait nous montre que Piero della Francesca, malgré son naturalisme, s'inclinait devant la tradition classique : à ses yeux, comme à ceux de ses contemporains, il

1. Pacioli, *De Divina Proportione*. Cf. Bossi, *Cenacolo*, p. 15.
2. Deux de ces têtes ont été publiées dans la *Renaissance en France et en Italie à l'époque de Charles VIII*, éditée par la maison Didot, p. 396.

n'y a rien au-dessus d'Apelle, engouement d'autant plus facile à comprendre que le xv[e] siècle admirait la peinture grecque de confiance, sans en avoir jamais vu le moindre spécimen. Piero avait d'ailleurs étudié à fond les monuments classiques eux-mêmes. J'ai montré, dans mes *Précurseurs de la Renaissance*, à quel point il s'était inspiré de l'architecture antique.

L'étude des écrits de Piero della Francesca offre un autre interêt encore. Le *Tractatus de quinque corporibus* est dédié au duc Guidobaldo d'Urbin, monté sur le trône en 1482. Il est donc postérieur de quatre ans au moins à la dernière mention que nous possédions d'une peinture de l'artiste (1478, d'après M. Milanesi, t. II, p. 500). Nous savons maintenant comment Piero employa les longs loisirs auxquels le condamna l'affaiblissement de sa vue.

Depuis que cette notice a été rédigée, j'ai appris de M. Ravaisson, l'éminent membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales, qu'il avait découvert, de son côté, à la Bibliothèque de Bordeaux, un exemplaire du Traité de Perspective [1].

1. « Pietro della Francesca, appelé aussi Pietro dal Borgo San Sepolcro, du nom de sa ville natale, excellent peintre du xv[e] siècle, qui passait aussi pour le plus savant géomètre de l'époque, est regardé comme le principal promoteur de la perspective linéaire. Ce savant artiste laissa, entre autres écrits mathématiques, que la cécité dont il fut frappé dans sa vieillesse l'empêcha de mettre en lumière, un Traité de Perspective en trois livres, dont plusieurs auteurs ont fait mention, en exprimant toujours le regret que cet ouvrage important, qui marquait une ère nouvelle dans l'art de la peinture, soit resté inédit et même inconnu, au point que, depuis longtemps, on le croit perdu pour toujours. Mais nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il en existe, à notre connaissance, une copie ancienne qui a fixé l'attention d'un érudit distingué, amateur des beaux arts; qu'il y a donc lieu d'espérer que la publication de cet ouvrage, auquel s'attache un intérêt historique réel, viendra combler une lacune dans l'histoire de la science et de l'art. » (Rapport de MM. Poncelet et Chasles, présenté à l'Académie des Sciences, le 12 décembre 1853. *Comptes rendus*, t. XXXVII, p. 888.) Voy. aussi le remarquable Rapport de M. Ravaisson sur l'*Enseignement du dessin dans les lycées*, p. 46. (Extrait du *Journal officiel*.)

Cette rectification faite, je laisse la parole à Piero della Francesca et à son panégyriste.

EXTRAIT DU TRAITÉ DE PERSPECTIVE

« Hunc itaque plerique antiquorum pingendi modum secuti apud omnes in magna nominis celebritate fuerunt. Siquidem Aristomenes Thasius, Posicles, Apelles, Andramides, Mirro (?) multique præterea qui in eo genere artis floruerunt cum diligenti ratione ad institutum opus dirigendas manus putaverunt[1]. Quod si nostra tempestate observaretur ab iis qui artis expartes (*sic*) ab indoctis comendationem querunt illam nominis claritatem assequerentur quam nulla unquam obscuratura sit etas, presertim cum peritorum illistrata (*sic*) juditio quotidie magis eniteat. » (Fol. 29.)

Vers à l'auteur :

Ad autorem (sic).

Tandem finis adest operis tam multa docentis
Signa figurarum titulis deducta probatis.
Jam licet in medium, reddas hoc arte legendum
Ut sua scriptori reddeatur (*sic*) gloria tandem

Ad lectorem.

Qui legis egregii pictoris ab arte profectum
  Hoc opus invidie comprime dicta male,
Et dic, admirans jamdudum nobile munus
  Auxilio cujus ars preciosa venit :
Ingenii vires, animi sapientia, virtus
  Perpetue comites sunt tibi, Petre, satis.
Tu celebras Burgi jam cuncta per opida nomen
  Italie et clarum reddis ab arte tuum.
Tu decus es nostrum, sequimur tua signa rebelles
  His qnq. tenent castra inimica tuis.
Sit tibi victa comes prefixis amplius annis,
  Perfruar ut tanto te superante bono. (Fol. 81 v°.)

1. D'après une communication de M. Ravaisson, ces citations ont pour source la préface du 3e livre de Vitruve.

L'ANNONCIATION

DE BERNARDO ROSSELLINO, A EMPOLI

Des deux Rossellino, Bernardo est plus célèbre comme architecte, Antonio comme sculpteur. C'est à mon avis une injustice. Bernard l'emporte sur son frère à tous égards. Ses sculptures ont une netteté et une pureté de lignes, une fermeté et une élévation de style absolument absentes des ouvrages d'Antonio, talent facile et varié, mais qui, même dans son fameux mausolée du cardinal de Portugal, n'a jamais brillé au premier rang.

Parmi les ouvrages, trop peu nombreux, de Bernardo, le premier en date, ce semble, est l'*Annonciation* de l'église de la Miséricorde, à Empoli (photographiée par MM. Alinari). Il est difficile d'exprimer avec des paroles le charme, la distinction, la suavité de ces deux figures, qui sont sculptées, non en bas ou en haut-relief, mais en ronde bosse et distinctes l'une de l'autre.

Un document inédit, dont je dois la communication à mon savant et vénéré ami, M. le baron de Liphart, me permet de donner quelques détails sur l'*Annonciation* d'Empoli.

Le 2 août 1447, la Confrérie de la Miséricorde fait commander à Bernardo di Matteo, c'est-à-dire à Bernardo Rossellino, les figures de la Vierge et de l'ange Gabriel, en marbre blanc, avec une bordure dorée. L'artiste prend l'engagement d'exécuter l'ouvrage le mieux qu'il pourra et de le livrer dans le délai de quatre mois. L'expert chargé d'examiner les deux statues n'est autre que Lorenzo di Bartoluccio, en d'autres termes Lorenzo Ghiberti : il les déclara

belles, bien faites, de bonnes proportions, et la Confrérie paya à Rossellino 36 ducats d'or, probablement pour solde, car cette somme paraît bien insuffisante pour un travail d'une telle importance.

« 1447. Gli uomini e fratelli di detta compagnia spirati dallo spirito santo si risolvano a fare la imagine della Nunziata e l'angelo di marmo per adornare l'altare e a reverentia de populi et per tal conto feciono per loro sindaco, cioè Luigi di Lando, cittadino fiorentino, el quale allogò a Bernardo di Matteo intagliatore di pietra et habitante nel populo di S° Ambrogio in Firenze, con conditione e patti che il predetto debba fare le dette dua figure di marmo bianco con quella più bellezza potessi e sapessi et come ben si conviene, con altezza ciascuna di braccia dua con fregi dorati e con sua base ben conditionata, et così ogni rimanente, et questa allocatione fu fatta a dì 2 d'agosto mille quattrocento quarantasette, per darle finite fra quattro mesi et condutte a Empoli nella detta Compagnia a ogni sua spesa et con starne a juditio di Lorenzo di Bartoluccio Fiorentino, el quale le judicò per belle e ben fatte e proportionate, e la detta Compagnia per pagamento di dette figure a detto Bernardo pagarno actualmente fiorini trentasei d'oro a uso corrente di Firenze, cioè (etc.) »[1].

1. D'après la copie transmise à M. de Liphart par dom L. Frattini.

QUATRE LETTRES

DU MÉDAILLEUR MELIOLI

On sait à combien de controverses a donné lieu la biographie du fameux médailleur Sperandio. Longtemps on a cru pouvoir l'identifier au médailleur Meliolus de Mantoue, artiste non moins énigmatique, sur lequel, comme l'a déclaré M. Friedlænder[1], on ne possédait jusqu'ici aucune espèce de renseignements certains. Les documents ci-joints, dont je dois la communication à mon regretté ami, le chanoine W. Braghirolli, de Mantoue, tranchent définitivement le problème ; ils nous montrent dans le médailleur Melioli : 1° Un artiste de tout point distinct de son confrère Sperandio. (Tel est le système auquel s'est rallié depuis longtemps le savant auteur des *Médailleurs italiens*, M. Armand.) 2° L'orfèvre attitré des marquis de Mantoue et de la charmante marquise Isabelle, avec lesquels ces documents nous le montrent en relations de 1493 à 1500.

On remarquera notamment le ton de la dernière lettre : l'artiste a reçu, par un tiers, l'ordre de ciseler sur deux bracelets un emblème emprunté à une médaille du roi Alphonse d'Aragon, probablement la médaille coulée par Pisanello. Une telle commission l'indigne. N'est-il donc pas capable, lui, d'inventer un emblème pour son prince, sans avoir besoin de copier ceux des autres ! « Je n'exécuterai cet ordre écrit-il, que s'il m'est formellement donné par Votre Excellence. » Bravo, Maître Melioli ! Voilà qui s'appelle parler en vrai artiste !

1 *Annuaire des Musées de Berlin*, t. II, p. 178, 179. 1881.

1493. 25 juillet. « Illma et Exma M^{a} mia. Per il cavalar de lo Illmo Sor Duca di Ferrara a V. S. mando (lo) officiollo al modo mi hordino Alberto da Bologna. — Mantue, 25 luï 1493. — Ex. V. Fidelissimus servus Meliolus. — Illma et Exma M^{a} mia Marchesana de Mantua. »

1494. 16 mars. « Illma et Exma M^{a} mia. Mando il vodo (voto) de V. S. et se quello non stesse como io saria (saprei) fare, la brevita del tempo me ha restrecto la volonta mia. — Mantova, 16 marcii 1494. — Ex. V. Fidelissimus ser. Meliolus. — Alla Illma et Exma M^{a} mia D^{na} D. Marchionissa Mantue. Ferrarie. »

1495. 6 mai. « Illmo Sig^{r} mio. A quella mando la schiavonescha fornita secondo V. S. me commisse. — Mantova. 6 maii 1495. V. E. Fidelissimus servus. Meliolus. — Illmo et Ex^{o} D. D. meo sing^{mo} Marchioni Mantue. Gonzagi. »

1500. 5 février. « Ill. et Ex. S. mio. Maistro Nicollo armarol de V. S. me ha comisso che io hebbi a fornire due brazeletti com argenti et poner suso certa invention de una medaja che fu de la Maesta del Re Alfonso vegio (vecchio) : Dil che me ha parso de non poner inventiva de altro sopra a li operi de V. Ex. se non ho vera comission da quella, a la qualle de continuo mi recomando. — Mantue, 5 februarii 1500. Fidelissimus servus. Meliolus. — Ill. et Ex. P. D. D. meo sing. D. Marchioni Mantue. Gonzage. »

LE
MÉDAILLEUR CRISTOFORO

Parmi les documents publiés par Lorenzi sur l'histoire du palais ducal de Venise, est noyée et perdue une pièce qui peut avoir son intérêt, puisqu'elle mentionne un de ces médailleurs de la Renaissance, dont la biographie est en général si peu connue. Ce maître, logé aux frais de la République sérénissime, n'est désigné que par son prénom, Cristoforo. J'avoue éprouver quelque embarras à établir son identité. Un médailleur célèbre de ce nom, Cristoforo di Geremia, était très probablement mort à cette époque. Je serais plus disposé à me prononcer en faveur de Gian Cristoforo Romano : nous savons en effet par M. Bertolotti que le 19 février 1502 cet artiste se trouvait à Venise.

1501. 17 febbraro. « Magnifici Domini Capita. excelsi Consilij x. vobis Dominis Provisoribus salis mandant et ordinant che diobate far serrar di tavole come sono li altri suoi vicini el luogo cum statio altre volte concesso per la Illustrissima Signoria, et per i magnifici Signori Capi conferma a maistro Christofalo da le medaglie per i soi bene meriti : et per lui fina al presente tenuto et possesso azio el possi tenir le cosse sue sicuramente. » (Lorenzi, *Monumenti per servire alla storia del Palazzo ducale di Venezia*, p. 589. Venise, 1868.)

PRÉFACE DU TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE

DE LUCA PACIOLI

Trop souvent de nos jours, la recherche de l'inédit fait négliger l'étude de sources imprimées, plus précieuses et, je l'ajouterai, parfois plus inconnues. Il est si commode, sans préparation aucune, de produire quelque misérable document, dédaigné par des chercheurs aux ambitions plus hautes, et de passer aux yeux de certaine École pour un érudit modèle! En présence des exagérations de ces faux savants, on ne saurait trop insister sur la nécessité de procéder tout d'abord au dépouillement des matériaux déjà livrés à l'impression; les in-folios du xve et du xvie siècle nous réservent plus d'une surprise. M. Milanesi, en réimprimant l'introuvable description de Florence par Albertini, M. Schmarsow, en faisant le même honneur à l'*Opusculum de mirabilibus Urbis Romæ* du même auteur, M. H. Brockhaus, en nous donnant une bonne édition critique du Traité *de Sculptura* de Gaurico, n'ont-ils pas rendu plus de services à la science qu'en mettant au jour des paperasses n'offrant d'autre mérite que de nous être parvenues sous forme de manuscrits! J'invoquerai également l'exemple de la *Revue universelle des Arts*, qui a remis en lumière tant de textes rarissimes.

Ce préambule était indispensable pour expliquer la publication de la pièce qui fait l'objet de la présente notice : une préface, une simple préface! Dans l'espèce, il s'agit d'un document qui, quoique imprimé il y a tantôt quatre siècles, est infiniment moins connu que tel ou tel ouvrage inédit, par exemple l'insipide *Traité d'Architecture* de Filarete. L'auteur, Fra Luca Pacioli, a besoin, à peine, d'être pré-

senté au lecteur. On sait que ce compatriote (et plagiaire) de Piero della Francesca, après une existence assez agitée, entra au service de Ludovic le More et conquit, à Milan, l'amitié de Léonard de Vinci. Dans la préface en question, placée en tête d'un volume publié à Venise, en 1494, et dédié au duc Guidobaldo d'Urbino, il insiste sur l'utilité de l'arithmétique, de la géométrie, de la perspective et des proportions, et passe en revue, chemin faisant, les maîtres qui ont cultivé ces sciences, soit comme théoriciens, soit comme artistes : Léon-Baptiste Alberti, Piero della Francesca, Gentile et Giovanni Bellini, Sandro Botticelli, Filippino Lippi, Domenico Ghirlandajo, le Pérugin, Luca Signorelli, Mantegna, Melozzo da Forli et Palmegiano, Verrocchio, Antonio Pollajuolo, Giuliano et Benedetto da Majano, Antonio Riccio, Alessandro Leopardi. Cette énumération, accompagnée parfois d'épithètes caractéristiques, est la partie la plus précieuse de la préface : la suite, consacrée à la définition des différentes branches de la science, est surtout curieuse pour la connaissance des idées de l'auteur ; quant à la fin, elle consiste en un éloge assez vague et verbeux du duc d'Urbin.

Le latin du Fra n'est pas des plus élégants : mais félicitons-nous de ce qu'il ait employé cette langue, car rien n'est plus grossier, plus barbare que son italien. Entre deux maux, il faut choisir le moindre.

« *Summa de Arithmetica, Geometria, Proportioni et Proportionalità... di Fr. Luca Pacioli. Venetiis, M°cccc°lxliiij.*

Ad Illustrissimum Principem Gui. Ubaldum Urbini Ducem Montis Feretri : ac Durantis Comitem. Grecis latinisque litteris ornatissimum : et Mathematice discipline cultorem ferventissimum : fratris Luce de Burgo Sancti

Sepulchri : Ordinis minorum : et sacre Theologie Magistri : In Arte Arithmetice : et Geometrie Epistola.

Quom animadverterem, Illustrissime Princeps, immensas dulcedines ac maximas utilitates quas ex hijs scientijs assequimur : que Greci mathemata, nostri disciplinas possunt appellare : si recte pratice et Theorice animo demandentur : Constitui novum hoc volumen pro ingenij nostri tenuitate componere : maxime in eorum usum ac voluptatem edere : qui virtutum zelo affecti essent. In quo (ut ex suscripto *(sic)* indice facile perspici potest) varias diversasque Arithmetice, Geometrie, Proportionis et Proportionalitatis partes plurimum necessarias : tum in praxi : tum in Theorica collegimus : firmissimisque rationibus et canonibus perfectissimis subjecimus, ex antiquis et recentibus philosophis cujuscunque praxis indubitata fundamenta. Quamobrem non immerito libri titulus : *Summa Arithmetice, Geometrie, Proportionum et Proportionalitatum* dicatur. Ubi ante omnia studuimus exactam in hujuscemodi facultatibus praxim tradere quemadmodum ex ordinatissima ejus serie haud difficulter intueri licet. Verum quia temporibus nostris verba propria matheseos ob raritatem bonorum preceptorum apud latinos ferme interie(re) *(sic)* : cupiens ego usui esse hijs que vestre ditioni parent (non ignarus stilo elegantiori, eloquio Ciceroniano te salientem eloquentie undam adiri oportere) quidquod unusquisque non hec caperet : si latine perscripta essent : potius vernaculo sermone descripsimus. Litterature itaque peritis pariter et imperitis hec commodum et jucunditatem afferent : si in eis se exercuerint vacent quibuslibet facultatibus et artibus, ob pertractata que communia unicuique videntur et optime applicari posse.

Et primo quis non dico doctus : sed multo minus quam mediocriter eruditus est : qui non perspicue videat quantum hereant : quantumque necessaria sint. Astrologie *(sic)* cujus principes hac tempestate vigent avunculus tuus princeps

Ottavianus : una cum Reverendissimo Fori Sempronij Episcopo Paulo Mindeburgensi quos in omnibus semper admiror et veneror : quorumque exactis judicijs hoc ipsum opus non immerito *(sic)* caritate subjecimus : ut que bene scripta sint approbent. Errores si qui fuerint : reprobent : superflua quoquomodo resecent : diminutis vero addere molestum ne sit.

Architecture quas commoditates afferat testis est Victruvius in suis voluminibus : et Leo Baptista Florentinus in perfectissimo suo de architectura libro : quando nullum admirandum hedificium construi posse existiment : si symmerijs caruerit. Quod nova lux Italie hac tempestate nostra persuaserit palatium a patre tuo inchoatum et absolutum in quo ante omnia que nunquam visa fuerint natura vim suam et artem obstendit. Que lingue ordinem dispositionis ipsius exprimere possent ? Nulle certe nisi ejus facundissima quod non solum : ut se oculis objecerit : quam primum delectat verum magis stupentem reddit si quis diligentius cogitaverit quo artificio et ornatu compositum existat.

Perspectiva absque dubio nulla esset si hec illi sua non comodaret. Quod uberrime demonstrat temporum nostrorum in pictura monarcha, Petrus de Franciscis conterraneus meus, assiduus domus T. familiaris, in eo compendioso tractatu quem de arte pictoria et vi linee in perspectiva composuit : qui liber inter innumerabiles omnium doctrinarum vestre ornatissime bibliotece non injuria repositus est.

Alii etiam nunc multi nominis in hac arte variis in locis : quom hec secum contulissem negare non potuerunt. Quorum e numero Venetijs fuere : Gentilis et Joannes Bellini fratres et in perspectiva praxi Hieronymus Malateni [1], Florentie Alexander Buticelli, Philippinus et Dominicus Grilandaio, Perusie Petrus cognomento Perusinus, Cortone Lucas nostri Petri Francisci verus discipulus. Mantue

1. Le texte italien porte : « Hieronimo Malatini ».

Andreas Mantegna, in Forolivij Mellocius cum charo suo discipulo Marco Palmegiano. Qui omnes opera sua libella et circino proportionando mirabiliter perficiunt : adeo ut non humana sed divina oculis appareant nec hiis aliud quam sola anima deesse videtur.

Statuarii vero tam lapidarii quam erarii et plastices idem agunt, cujus rei testimonium reddunt : que Andreas Alverochius Florentie, Antonius Polaiolus, Julianus Majanus et Benedictus fratres condiderunt. Antonii Ricii Venetijs : que marmoree statue curiam ornant eedem illum in dies immortalem reddunt. Nec minus Venetiis spectanda nunc est enea equestris statua Bartolamei Bergomensis olim reipublice venete exercitus celeberrimi imperatoris : quam Alexander Leopardi hiis artibus perfecit [1].

Musica vero ipsa nihil tota aliud pertractat : quam numeros : mensuras : proportiones : et proportionalitates. Qua de re curia tua omni virtutum genere ornatissima optimum perhibebit testimonium. Et in primis illud tuum sacellum prestantissimis cantoribus et tibicinibus refertissimum, quorum e numero venerabilis pater Martinus conterraneus meus et confrater merito existit.

Ipsa fortasse cosmographia matheseos non indiget eruditione. Quod quam aliter se habeat omnes veteres ostendunt. Eratosthenes. Strabo. Marinus. Ptolomeus ac reliqui cosmometre qui totius orbis provintias, civitates. castra, loca marittima, et mediterranea secundum certas graduum symmetrias in parvis membranulis oculis nostris spectanda rectissime subjecerunt.

In ceteris vero mechanicis artibus et oppifitijs si gnomonem et circinum una cum proportione abstuleris : pulchritudinem et rectitudinem operis simul auferas necesse

1. Traduction italienne : « E non manco de Alexandro Leopardi la stupenda erea statua equestre del famoso capitano Bart° da Bergamo che con sua lima a perfection condusse ». (Édition de 1523).

est. Quis ligneo emblemate unicum palatium tuum undique ornavit : nisi due linee, recta s(cilicet) et curva, punctualibus terminis proportionate?

Non secus vero alimento humano mercature : si numerum calculumque subtrahas tota peribit : quemadmodum in ethimologijs testatur Isidorus.

Si ad hec diligentius animum voluerimus intendere maximarum minimarumque R. P. tutamen ars militialis (*sic*) nuncupata : omnes suas machinas (quancunque volueris) ut castella : vallum : bumbardas ac reliquas munitiones et machinationes; sola numerorum vi mensurarum ac proportionum perficit. Quam rem se se ita habere clarius luce ipsa invenimus : cum id sepius contulissem cum viro nobili militum egregio ductore Camillo Vitello Tifernate : quo tempore perspicacissimo ingenio Euclidis nobilissimum volumen a me illi per multos menses expositum per quam optime percepit. In quam sententiam totis pedibus ierunt : dum in gimnasio neapolitano eundem Euclidem profiterer. Petrus Victori magno vir ingenio tunc R. P. Florentine orator agens nec non Joannes Jacobus Trautius in omni genere armorum nulli secundus.

Qui ex quaque parte manifestissime ostendebant omnes antiquos : Q. Curtium, Frontinum, Vegetium ac reliquos ferme auctores qui de re militari aliquid scripsissent sine mathematicis disciplinis ad amussim intelligi minime posse. Sed quid tot cito auctores : quom tu unus, Illustrissime Dux, una cum principe Antonio fratre tuo locupletissimi testes sitis : quorum strenuissime ac prudentissime acta sine hijs nulla forent. Relinquo in presentiarum paterna vestra celeberrima facinora : que vos egregie emulamini. Non ne illa universe Italie id palam fecere? Quid enim aliud sunt arces civitatum : menia : pinne : turres : fosse : vallum : aggeres : ac relique munitiones et expugnatoria quam Geometria : proportio : Dioptre : et librationes :

Demum nullus exercitus vel oppugnatione : vel defensione quicquam profecerit si perito architecto caruerit. Nihil certe ab impetu et felici romanorum bellico successu incolumes Syracusas reddidit : dum vi et aperto marte oppugnarentur : Preterquam unus Archimedes mechanicus varia tormentorum intemperatione.

Et si unamquamque aliarum scientiarum et liberalium artium subtilius perspexeris nulla est que numero : mensura et proportione : aliqua ex parte non utatur. Nulla profecto est cujus non sint hec fundamenta precipua : sicuti Boetius in Arithmetica et Isidorus attestantur. Alterius summa sententie in ethimologijs hec est. A rebus omnibus si numerum : mensuram : et proportionem auferas cunta esse desinent nec a brutis abest quicunque perperam numeraverit. Et si aperte auribus nostris verba mathematica non utique insonent : Attamen nihil est quod earum potestate non contineatur. Unde grammatica norma recte scribendi recteque loquendi omnium liberalium artium principium quecunque verba pertractat certis terminis : accentu gravi : acuto et circunflexo : tanquam propria mensura circumscribit.

Ipsa etiam Rhetorice ellegantiam orationis : quam inconfesso est ad discretam quantitatem attinere : proprijs numeris disponit.

In poesi vero Dactilus : Spondeus : Trocheus : Proceleumaticus : Anapestus : et reliqui pedes diffinite quedam armonice mensure habentur.

Dialectica vero ut A r. exempla in organo logice perspicue ostendunt sine harum auxilio nequaquam ad liquidum posse teneri videtur. Quem per has notiores difficilia illa et ignotiora nobis manifesta reddat : ob quam rem merito priores docebantur.

Idem in naturali phylosophia fateri nos oportet : si sexti, septimi et octavi libri de phylosophica auscultatione demos-

trationes perpenderimus : Ubi mobilium motorum : et motuum proportionales vires omni diligentia ostendere conatur.

In libris de celo et mundo maxima eorum que ibi[1] aguntur pars : circuli : sphere : et solida sunt : illorumque pro portiones. In sua vero theologia verissime affirmavit mathesim primum certitudinis gradum obtinere.

Quantum conferat in medendo humano corpori in tractatu proportionum et proportionalitatum habunde aperiemus : ubi liquide ostendetur absque ipsius cognitione hominum corpoream salutem non posse consistere.

Utriusque vero juris tam divini quam humani peritos quis ambiget mathematica cognitione indigere : quando unum eorum clarissimum lumen Bartolus de Saxo ferrato in libro cui inscriptio est Tyberiadis id mandatum memorie reliquerit.

Postremo ceteris omissis in horum veritatem perfectionis recta via et verus dux salutis nostre Sacro sancta Theologia nostro intellectui non bene jungi sine matheseos cognitione potest. Cujus rei fidem fecerit Reverendissimus tui Urbini antistes Joannes Petrus Arivabenus divine sapientie peritissimus. Quis opera Joannis Scoti nostri Doctoris cognomento subtilis primum : secundum : tertium et quartum : Libros sententiarum dico : in quibus divinum ejus ingenium agnoscitur posthabita : Arithmetica : Geometria : Proportione et Proportionalitate gloriabitur intellexisse : nemo profecto.

Demum ceteris omnino posthabitis : nam omnia afferre quam longissimum esset : Similiter in creaturis id ipsum speculemur. Nulla enim erit que numero : ponderi et mensure : non subsit uti sapientie secundo testatur Salomon.

Hanc denique pre oculis summus opifex in celestium terrestriumque rerum dispositionem semper habuit. Dum

1. Édition de 1523 : « tibi ».

orbium motus : cursusque syderum : et planetarum omnium ordinatissime disponeret. Hec quando ethera firmabat sursum : et appendebat fundamenta terre : Et librabat fontes aquarum : Et mari terminum suum circundabat : legemque ponens aquis et cetera.

Verum quia nos uberrimum fructum matheseos huiusque varios ipsius enumerando usus narravimus non propterea quisquam temerarie arbitretur : id factum esse ut tibi stimulos subjiceremus ad tantum bonum animo amplectendum.

Non enim me latet quantus in disciplinis existas ac quam ardens in eas ferraris. Sed ideo spectat ut qui tuo imperio subessent cognoscendo hujus rei nobilitatem et maximam frugem te studiosius imitarentur. Et inprimis quum in hujuscemodi se exercendo : vitam ducant quemadmodum ab incolis oppidorum et urbium vestrarum fit qui mercature et aliis honestis artibus dediti sunt : quibus undique scatet prestantissima Urbinum civitas tua.

Pretermitto Eugubium tue dominationis precipuum membrum : quod omni negotiationis genere splendet. Pretermitto Forum Sempronii : Cagli : Maceratam : preclaras civitates. Pretermitto Castrum Durantis : Mercatellum : et plurima alia oppida que tibi parent : quorum homines in clarissimis Emporijs maris et terre Venetiis, Rome et Florentie mercaturam exercent.

Quas ob res nostram summam illis pergratam et perutilem futuram existimo quum viderint in negotijs suis illam sibi suffragari et prodesse. Nihil amplius est illustrissime Princeps quam longiori eloquio te morer : nisi ut me minimum quoquo modo tue dominationis servum et filium Fratrem Lucam de Burgo Sancti Sepulchri Ordinis Minorum humilem sacre Theologie professorem : tibi devote commendem.

Te vero omnipotens Deus in bonis cogitatibus servet et

augeat : una cum tota excellenti domo tua et hijs qui te observant et amore prosequuntur. Vale Felicissime. »

L'ATELIER DE TAPISSERIES D'URBIN

AU XVe SIÈCLE

L'atelier de tapisseries d'Urbin est une création du duc Frédéric de Montefeltro, ce Mécène insigne. J'ai raconté, dans mon travail sur la tapisserie italienne, édité par la maison Dalloz, comment Frédéric, désirant donner à son palais une décoration digne de lui, fit venir des Flandres d'habiles haute-lissiers, leur prodigua les matières les plus précieuses, la soie, les fils d'argent et d'or, et les chargea de transporter sur le métier l'*Histoire du siège de Troie* ; dix mille ducats d'or, environ un demi-million de francs, au pouvoir actuel de l'argent, furent consacrés à cette tenture monumentale.

Des documents que j'ai trouvés, les uns à la Vaticane, les autres aux Archives d'État de Florence, me permettent de compléter aujourd'hui l'histoire de l'atelier urbinate. Il résulte des premiers que les « maestri di tapezzarie » attachés à la cour de Frédéric étaient au nombre de cinq : M^ro Francesco da Ferrara, Nichetto Fiamengo, con un garzone, Ruggiero, Lorenzo. » Je signale ces noms, jusqu'ici inconnus, à mes confrères en tapisserie, et notamment au marquis Campori, l'auteur de l'*Arazzeria estense* ; peut-être réussiront-ils à fixer leur identité.

Les dernières années du XVe siècle, les premières du XVIe, réservaient de cruelles épreuves à la maison de Monte-

feltro. César Borgia, vainqueur du duc Guidobaldo, l'héritier de Frédéric, mit en coupe réglée les trésors d'art conservés dans ses garde-meubles. Les tapisseries du palais d'Urbin excitèrent, non pas son admiration, mais sa convoitise, — on sait que l'aventurier espagnol était insensible aux jouissances esthétiques; — il en employa une partie à récompenser les services rendus ou à se créer de nouveaux alliés. Nous savons en effet que, lors du traité conclu avec Guidobaldo, César s'engagea à lui rendre toutes les richesses qu'il lui avait enlevées, à l'exception des tapisseries du *Siège de Troie* (li panni Troyani), données au cardinal d'Amboise [1]. J'ai cherché quelque mention de ces tapisseries dans l'inventaire des collections de l'avide et fastueux prélat français [2], mais mes recherches sont restées infructueuses.

Il résulte, d'autre part, du témoignage de Schrader, que vers 1592 les tapisseries du *Siège de Troie* formaient de nouveau un des ornements du palais d'Urbin :

> Sunt quoque Troianis circumdata mœnia pannis
> Et miro flagrant viridaria culta decore.

(*Monumentorum Italiæ... libri quatuor;* Helmstadt, 1592, fol. 283 v°.)

Cette suite précieuse aura, selon toute vraisemblance, été rachetée par Guidobaldo. Elle existait encore vers 1630, ainsi que le prouve un inventaire conservé à Florence.

Le même document nous fournit la description de deux autres tentures, également exécutées pour le duc Frédéric, comme le prouvent ses initiales et ses armoiries insérées dans le tissu :

« Tapezzarie pezzi uno a buschetto con fiorami in mezzo,

1. Ugolini, *Storia dei conti e duchi d'Urbino*, t. II, p. 524.
2. Deville, *Comptes des dépenses de la construction du château de Gaillon*; Paris, 1851, p. 486 et suiv.

con arme del Duca Federico, et da parte bambini con due imprese di un armellino et di uno struzzo.

. . . .

« Pezzo uno grande di tapezzarie, o arazzi, con diverse figure, con l'arme del Duca Federico, con un F. et un D.

« *Item* un' altro pezzo di panno d'arazzo simile al soprascritto e con l'arme simile del Duca Federico, con un F. et con un D.... » (Suivent trois autres pièces, de tout point semblables.)

« *Item* sei altri pezzi simili di arazzo, nei quali è descritta l'Historia di Troia : et in tutto il detto apparato d'arazzo è di num. di pezzi undici, mal condizionati et stracciati. »

Quoique ces diverses tentures aient disparu depuis longtemps, j'ai pensé qu'il y aurait quelque intérêt à en reproduire ici la description : il ne faut pas oublier, en effet, qu'elles ont passé sous les yeux de Raphael enfant, et que rien de ce qui a pu frapper cette jeune imagination, si vibrante, ne doit être négligé.

Je terminerai cet essai par la description de deux tapisseries que j'ai vues à Urbin, lors d'un récent voyage.

L'une se trouve aû palais Albani. Elle représente l'*Adoration des Mages :* à droite, un des rois, agenouillé devant l'enfant Jésus, qui lui pose la main sur la tête ; à gauche, les deux autres rois, debout, tenant des présents. Soie et or, XVI[e] siècle. Travail italien, selon toute vraisemblance.

La seconde tapisserie est exposée dans la sacristie de la cathédrale ; elle nous montre saint Crescentius, à genoux, remerciant Dieu en présence du cadavre du dragon. Cette pièce, dont il ne m'a pas été possible d'examiner la bordure, cachée par une exposition d'ornements sacrés, appartient au XVIII[e] siècle ; elle me paraît sortir de la manufacture de Saint-Michel-de-Rome.

L'ATELIER DE TAPISSERIES DE MILAN

AU XVe SIÈCLE

L'histoire de la tapisserie dans le Milanais est peu connue ; on a même pu, en l'absence de preuves positives, croire que la capitale des Visconti et des Sforza était restée en arrière de tant d'autres cités italiennes, et qu'elle n'avait rien fait, à l'époque de la Renaissance, pour attirer les représentants de l'art de la haute lisse, ces détenteurs d'un « secret si beau et si grandement honoré », — ce sont les expressions employées dans les documents du xve siècle. Dans mes *Tapisseries italiennes*, faisant partie de l'*Histoire générale de la Tapisserie*, éditée par la maison Dalloz, j'ai cherché à élucider cette question intéressante ; j'ai notamment montré que si les célèbres tentures d'Anne de Bretagne, rapportées de Milan, étaient des broderies, non des tapisseries, en revanche, une des résidences favorites des Sforza, Vigevano, possédait, vers la fin du xve siècle, un atelier de haute lisse dont est sortie, entre autres, la magnifique suite appartenant à la famille Trivulce, les *Mois*.

Avant de signaler les faits nouveaux destinés à compléter mes précédentes recherches, je ne puis résister à la tentation de reproduire des extraits de lettres que m'écrivit en 1876, au sujet des tapisseries milanaises, mon inoubliable ami, le marquis Girolamo d'Adda. Il m'est doux de rappeler la dette contractée envers l'homme de goût et d'esprit, le savant, dont la science et l'obligeance n'ont jamais été en défaut :

« Ces tapisseries décrites par M. Mongeri avec beaucoup de détails, j'ai la conviction qu'elles ont dû figurer avec

beaucoup d'autres à cette fête splendide que J. J. Trivulzio donna au roi Louis XII en 1509, lors de sa troisième entrée à Milan, le 1er juillet. Tous nos chroniqueurs (Prato surtout) parlent de la magnificence des apparats, ainsi que Jean d'Anthon lui-même. C'est dans cette circonstance que le roi Louis XII prit goût à la belle Catelina di San Celso, une célèbre courtisane, chantée par les poètes du temps et dont il est parlé (passim) dans les contes de Matteo Bandello, ainsi que dans les relations de Prato... Laissez-nous un peu de temps et j'ai la conviction que les petits grandiront et que nous parviendrons à prouver par des documents authentiques que nous avions de ce côté des Alpes des ateliers de tapisseries au moyen âge, contemporains de ceux des Flandres, et dont la tradition nous arrivait directement de l'Orient. Dans l'opuscule de M. Mongeri vous verrez que les tendances réalistes que vous découvrez dans les tapisseries italiennes ne tiennent pas toujours à une influence flamande, car tout est bien italien dans ces douze tentures (les *Mois Trivulce*), et les sujets en sont entièrement réalistes, quoique dessinés par un artiste tout ce qu'il y a de plus lombard pur-sang. —

« Je crois m'être trompé en vous parlant de la troisième entrée de Louis XII à Milan (1er juillet 1509). C'est à la seconde (24 mai 1507) que, trois jours plus tard (27 mai), J. J. Trivulce a donné sa grande fête au roi, en couvrant une grande partie du quartier de riches tapis ouvrés, parmi lesquels ont très probablement figuré les douze Mois en question. C'est un détail minime, mais l'exactitude historique est de rigueur dans les épisodes, comme dans le reste, et je m'empresse de rectifier ma première communication, s'il y a lieu. —

« J'apporte certainement des chouettes à Athènes, mais je vous engage à relire Jean Marot de Caen dans son Voyage de Gênes à Venise. Ses rimes sont peu riches, en vérité,

mais l'accueil fait à l'armée de Louis XII par nos dames lombardes y est peint avec une vivacité qui m'a toujours charmé, aussi bien que le *Vergier d'honneur* de Saint-Gelais et de la Vigne sur la conquête de Naples par Charles VIII. Les dames poussent souvent très loin l'ardente expression de leur enthousiasme. —

« L'ouvrage annoncé sur la cathédrale (de Milan) paraîtra ces jours-ci (1er volume) ; malheureusement il ne contiendra aucun renseignement sur les tapisseries ; il vous intéressera toutefois à cause des architectes français appelés à donner leur avis sur la solidité des constructions ; on reproduit les procès-verbaux de leurs discussions.

« Vous savez, je crois, que les tapisseries de la cathédrale ainsi que la belle page milanaise, la *Tête de Pompée présentée à César* (aux armes des comtes Rusca, de Côme. maintenant Raimondi) a été photographiée au charbon par notre G. Rossi, et fait partie de la collection de reproductions destinées à notre musée industriel... Cette tapisserie est bien milanaise, mais d'un tout autre style que les tapisseries Trivulce de Vigevano. Elle est donc le produit d'un atelier encore inconnu, et mériterait d'être reproduite, pour le caractère et la sévérité de son dessin, dans l'ouvrage que vous allez nous donner. »

Venons-en aux documents nouveaux qui motivent la publication de la présente notice.

D'après des informations dont je suis redevable à l'obligeance de M. P. Ghinzoni, archiviste aux Archives d'État de Milan, un tapissier appelé Johannes de Burgondia ou de Brugondia (de Bourgogne) était fixé dans la capitale de la Lombardie dès le règne de Francesco Sforza (1450-1466)[1].

1. 1456. 6 mars. « Adciò che Zohanne da Bergogna nostro tapezero possa megho sostentarse, volimo che la soa provisione, quale gli havimo gia deputata, de ducati deci a raxone de libri III et soldi IIII per ducato, sia de ducati deci d'oro in oro de camera, secundo el suo corso. »

Dans une lettre conçue en termes larmoyants, cet artiste supplie le duc de lui faire rendre ses instruments de travail, confisqués au profit de ses créanciers, ainsi que sa pension sur laquelle ceux-ci semblent avoir mis opposition. Par un rescrit, daté du 31 mai 1463, le duc fit droit à la requête du solliciteur.

« Supplicatio Magistri Johannis de Bragondia tapazarii.

« Illustrissimo et Excellentissimo et gratioso Signore. El vostro fidele servitore Giovanne de Bergonia tapazere vostro, cum ció sia cossa che la vostra benigna et gratiosa Signoria habia conceduto uno salvoconduto contra li soi creditori fine che 'l potesse finire certe vostre tapezarie, et vedendo che fornire, nè finire se pono senza li soi uxedigli, et senza provisione, prega la Vostra Segnoria si degna rendere li soi uxedigli et retornalo a sua prima provisione, adcioché, mediante l' ajuto de la prefata Signoria Vostra, ch' esso vostro servitore possa vivere cum la sua fameglia perseverantemente, come fasiva de prima, ali pedi dela quale devotamente si recommanda. »

Jean de Bourgogne, cependant, avait caché à son souverain une partie de la vérité et la partie la plus compromettante. Le 17 juin suivant, plusieurs de ses compatriotes et confrères, ayant appris l'accueil fait à sa requête, s'empressent de signaler à la duchesse la rouerie, les fourberies de cette prétendue victime du sort. « Il y a un an, lui écrivent-ils, Jean de Bourgogne, qui s'était chargé d'exécuter pour Votre Seigneurie de certaines tapisseries, se sauva comme un misérable sans terminer son travail, parce qu'il devait 70 ducats d'or ou environ à diverses personnes, entre autres à vos serviteurs. Nous résolûmes donc de mener à fin l'entreprise ; pour cela, avec votre agrément, nous envoyâmes chercher en Picardie et fîmes venir à Milan, à nos frais, Pierre Alont et Guillaume Barvere, maîtres expérimentés, avec l'aide desquels nous continuâmes l'ouvrage

commencé. Mais récemment, le susdit Jean, paraît-il, est retourné à Milan, avec un sauf-conduit de Votre Seigneurie ou de son époux, et ayant appris que nous nous étions engagés à terminer le travail dans un délai déterminé, il s'est mis en tête de nous en empêcher. Pour cela il a suborné et détourné de leurs obligations les susdits Pierre et Guillaume, en les menant souvent au cabaret, afin de leur faire perdre leur temps; bref il les a rendus tellement ses tributaires qu'ils nous ont quittés. Il a également cherché à nous enlever Nicolas de Picardie, excellent artiste, mais sans y réussir... » En terminant, les requérants « Levinus Hersella de Flandria » et « Johannes Felicis de Picardia » expriment le vœu que l'on retire à leur concurrent le sauf-conduit qui lui a été accordé afin qu'il ne puisse pas se glorifier de sa malice.

Nous ignorons la suite donnée à cette affaire, et au fond cela importe peu : le point essentiel à constater, c'est que, dès le troisième quart du xve siècle, Milan possédait un atelier de tapisserie composé de haute-lissiers franco-flamands.

Sous les successeurs de Francesco Sforza, l'industrie de la haute lisse, loin de péricliter, semble avoir pris une nouvelle extension. Le 8 mai 1497 (l'indication de l'année est en blanc, mais tout nous autorise à accepter la date ci-dessus mentionnée), Ludovic le More fait écrire au protonotaire Stanga au sujet de tapisseries prêtées naguère à l'empereur Maximilien, lorsque celui-ci se rendit à Gênes, le 25 octobre 1496. Ces tapisseries étaient au nombre de huit, elles représentaient, comme celles d'Urbin, dont nous nous sommes occupés précédemment, l'*Hystoria de Troya*, l'*Histoire du Siège de Troie*. Elles étaient accompagnées d'un parement de brocart d'or d'Alexandrie, avec le « capocelo », c'est-à-dire le ciel de lit, le « testole » et la « coperta », et d'un grand tapis de table. Le correspondant

de Ludovic lui propose, vu l'état piteux auquel ont été réduits les ornements prêtés au souverain allemand (si trovano rotte in molti lochi), de les faire réparer à Gênes, où se trouvaient alors des maîtres fort expérimentés : « per esser li magistri boni et apti ad questo exercitio ». (Notons à ce sujet que l'on ne connaissait pas jusqu'ici de mention de tapissiers établis à Gênes antérieurement au xvie siècle[1].) Mais Ludovic insiste pour que le tout lui soit renvoyé à Milan, où il a lui-même à son service des tapissiers capables de se charger de ce travail : « perchè noi havemo qui ali nostri servicij maestri de tapezaria ».

L'établissement d'un atelier à Milan, d'une part, à Vigevano, de l'autre, n'empêcha pas les Milanais de faire venir, comme par le passé, des tapisseries de l'étranger. Nous en avons pour preuve la commande dans les Flandres d'un « bellissimo pallio d'arazo » (1502)[2].

Les guerres qui désolèrent la Lombardie pendant la première partie du xvie siècle semblent avoir étouffé l'industrie naissante. Nous rencontrons bien encore à cette époque un tapissier milanais, mais c'est à Urbin, au service du duc François-Marie delle Rovere, non dans sa patrie, qu'il est fixé. C'est du dehors aussi que viennent les superbes tapisseries offertes à saint Charles Borromée par le duc de Mantoue[3]. Enfin les statuts de la corporation des brodeurs, approuvés en 1583, ne font nulle mention de l'industrie congénère de la haute lisse[4], pas plus

1. Alizeri, *Notizie dei Professori del disegno nella Liguria*, t. II, p. 482.

2. *Rami rappresentanti sette pezzi d'arazzo riccamente intessuti d'oro e d'argento, disegno di Raffaello da Urbino, stati donati dal serenissimo Guglielmo duca di Mantova al glorioso S. Carlo Borromeo e da questo all' ammiranda fabbrica del duomo di Milano; ora da vendersi.* In-folio, s. d. (xviiie siècle).

3. *Statuto dell' Università e Scuola de recamatori della città e ducato di Milano approvati dal Senato eccellentissimo sotto li 19 decembre 1583 e per ordine del medesimo pubblicati sotto li 8 ottobre 1585.* Milan, 1738. In-4°.

4. *Annali della fabbrica del duomo di Milano*, t. III, p. 122, 123.

que l'ouvrage publié par Morigi vers la même époque [1].

Suspendue, selon toute vraisemblance, à Milan et à Vigevano dans les premières années du xvie siècle, la fabrication des tapisseries semble, quelque temps après, avoir brillé d'un certain éclat dans une autre ville lombarde, Treviglio. C'est de là que sont sorties, d'après une tradition ancienne recueillie dans un manuscrit de Maurizio Campini (1767), les neuf tapisseries du dôme de Monza, l'*Histoire de saint Jean-Baptiste* [2]. Ce renseignement est d'accord avec celui que le savant historien de Treviglio, M. le docteur Charles Casati, a découvert dans un manuscrit du même auteur conservé à la bibliothèque Ambrosienne. M. Casati nous apprend en outre que l'industrie de la laine était florissante à Treviglio dès le xiiie siècle [3].

D'après une communication récente que je dois à l'obligeance de Mgr Barbier de Montault, ces tapisseries datent du milieu du xvie siècle et sont d'une bonne exécution, quoique avec un peu d'exagération dans les formes. Elles sont inégales de mérite ; le travail a dû être interrompu, puis repris. Tout autorise à croire qu'elles ont été commandées par le chapitre, bien qu'elles ne portent ni armes, ni inscriptions commératives. On trouvera, dans une prochaine livraison du *Bulletin monumental*, la description détaillée de cette suite, que Mgr Barbier de Montault a étudiée avec un soin tout particulier, comme toutes les autres œuvres d'art composant le trésor de Monza.

Les tapisseries du dôme de Monza étaient célèbres dès le xvie siècle : un document de 1569 nous apprend que chaque année le chapitre du dôme de Milan les empruntait pour orner le sanctuaire à l'occasion de la Nativité de la Vierge [4].

1. *La Nobiltà di Milano*; Milan, éd. de 1619. In-12, liv. V, chap. xviii, p. 495.
2. Archives du chapitre de Monza.
3. *Treviglio di Ghiara d'Adda e suo territorio* ; Milan, 1873, p. 346.
4. Frisi, t. I. p. 112, n° 72.

Je terminerai par une note qui ne touche Milan que d'une manière indirecte, mais qu'il importait de recueillir au passage. M. le docteur Charles Casati, dont tous les amis de l'art milanais connaissent l'érudition et l'obligeance, me signale la suite intéressante conservée au palais Sormani-Andreani : la *Rhétorique*, la *Philosophie*, et autres personnifications analogues, paraissant inspirées de cartons de Rubens ou de son entourage. Ces tentures, au nombre de neuf, ont pour marque un B couronné accompagné d'une navette. Dans ses *Tapisseries flamandes* (p. 68), mon regretté ami et collaborateur, Alexandre Pinchart, a le premier proposé de rapporter la marque en question aux ateliers de la ville de Bruges.

« MATTEO DE' PASTI » MINIATURISTE

Le document que je viens communiquer aux lecteurs des *Archives* n'est pas bien long, et de plus il n'est pas inédit Mais, eu égard à la pénurie de nos informations sur le compatriote et l'émule de Pisanello, on me saura gré de remettre en lumière quelques lignes qui, imprimées dans une brochure d'un intérêt tout spécial, tirée à petit nombre, semblent avoir échappé à mes prédécesseurs.

Grâce aux travaux de MM. Armand, Heiss et Friedlænder, l'ensemble varié et imposant des médailles de Matteo de' Pasti est aujourd'hui connu dans ses moindres détails. M. Charles Yriarte, dans son livre si érudit et si vivant sur Rimini, a de son côté élucidé le rôle de l'architecte, du collaborateur de Léon-Baptiste Alberti. (Voyez surtout

pages 422-425.) Quant au peintre, car Matteo se montre à nous sous ce triple aspect, on ne le connaît guère que par sa lettre à Pierre de Médicis, et par l'attribution à lui faite, par M. Milanesi, des *Triomphes* peints sur le meuble conservé dans la galerie des Offices. MM. Crowe et Cavalcaselle, d'ordinaire si bien informés, ne font pas mention de tableaux exécutés par Matteo.

Le document qu'on lira ci-dessous a l'avantage de nous montrer Matteo de' Pasti sous un aspect nouveau comme miniaturiste, en même temps qu'il nous fournit une date intéressante pour sa biographie. Je me hâte d'ajouter que, ce document, je l'emprunte au travail de M. le marquis Campori : *Notizie dei Miniatori dei Principi Estensi*. (Modène, 1872, in-8°.)

Le 6 juin 1444, « Matio di Pasti da Verona » touche douze ducats pour l'enluminure d'un « breviario » destiné au marquis Lionel d'Este. Le 6 mars 1446, son travail étant terminé, il reçoit le complément de ses honoraires, soit au total trente cinq ducats d'or, pour les dix cahiers enluminés par lui [1]. A cette occasion, le comptable de la cour de Ferrare inscrit sur son registre la mention suivante :

« A di VII marzo (1446).

« Matio di Pasti da Verona aminiatore de avere duc. trenta zinquȩ d' oro per sua fatura e spexa de avere aminiato quinterni dixe de lo breviario che aminia Zorzo [2] che sta in Castelo novo, li quali 10 quinterni sono ancora de dito breviario de lo S. tassà per Galioto al dito Matio de fatura e spexe; e considerato per lo dito si e venuto tre volte da Verona a Ferara a sue spexe per dita caxone, ge

1. « 1446. A di 6 marzo. A Matio di Pasti da Verona duc. 35 d'oro per quinterni 10 aminiati de lo dito L. 123. »
2. Giorgio Todesco.

tassa duc. tri e mezo per quinterno, de li quali duc. 35 apare mandato, duc. XXXV. »

Ainsi à cette époque Matteo habitait encore Vérone ; ainsi M. Yriarte a eu raison de supposer que c'est vers 1446, au plus tôt, que l'artiste s'est fixé à Rimini.

Il resterait, pour compléter cette notice, à retrouver le « Breviario », à l'illustration duquel Matteo a collaboré. Espérons que les investigations de MM. Campori et Venturi finiront par nous rendre ce précieux manuscrit.

LE PEINTRE JEAN WECHTELIN

DE STRASBOURG

Rien de plus obscur que la biographie du peintre strasbourgeois Jean Wechtelin. Est-il identique au fameux graveur en clair-obscur connu sous le nom de Piligrim ou maître aux bourdons? Ou bien avons-nous affaire à deux artistes distincts? On a tour à tour soutenu l'un et l'autre système. Sans vouloir entrer dans le débat, je rapporterai ici un document qui, bien que depuis longtemps imprimé, a échappé à tous les historiens de la gravure, et notamment à Nagler. Celui-ci, dans ses *Monogrammistes*, n'affirme-t-il pas (t. IV, n° 219) que le nom de Hans Wechtelin paraît pour la première fois en 1514 seulement, dans un document authentique! Grâce à M. Lepage, nous pouvons reculer cette date de près de dix ans. Il résulte en effet des recherches du savant archiviste de Nancy que Wechtelin travail-

lait à Nancy dès 1505-1506 en qualité de peintre, pour le compte de René II (✝ 1508) :

« A Hanns Wachelin de Strasbourg, peintre, que le Roy a retenu à gaiges, pour ung an commenceant au premier jour de may pour besongner de son mestier, et lui a ordonné pour ladite année, cinquante florins d'or qu'il a receuz. Appert par mandement dudit seigneur Roy donné à Louppy le xxve jour de may mil v^{c} et six, cy rendu avec sa quictance pour ce.... c fr. »

« A maistre Hanns, le paintre, pour despence par luy soustenue, la somme de six frans sept gros six deniers que le Roy luy a fait payer. Appert par mandement donné au Neufchastel. » (Trés. gén. de 1505-1506)[1].

LES TAPISSERIES DE WESTMINSTER

SOUS HENRI VIII

Le British Museum renferme, sous le n° 1419 A, du fonds Harléien, l'inventaire de la garde-robe du roi Henri VIII, au moment de sa mort, en 1547. Ce précieux document a été utilisé, d'un côté, par M. Georges Scharf, le savant directeur de la National Portrait Gallery, qui en a publié des extraits dés 1863 [2]; de l'autre, par M. Wornum, qui a reproduit, dans son *Holbein*, la liste des tableaux de a collection. Seul, l'inventaire des tapisseries n'a jusqu'ici, que je sache, fait l'objet d'aucune notice. C'est cette lacune

1. Henri Lepage, *Quelques notes sur des peintres lorrains des XVe, XVIe et XVIIe siècles*, p. 14. Cf. *le Palais ducal de Nancy*, du même auteur, p. 26, Naucy, 1852 (Hanns Wachelin).

2. *Archæologia*, t. XXXIX, 1re partie, 1863, p. 248, et le volume publié en 1867 par l'*Archæological Institute*, p. 298-323.

que je me propose de combler aujourd'hui, en commençant par l'inventaire du palais de Westminster [1].

Les descriptions, très sommaires en ce qui concerne le sujet et la composition, sont au contraire très précises en ce qui concerne les mesures de chaque tapisserie. Nul doute qu'à l'aide de ce renseignement, on ne puisse retrouver et identifier un certain nombre de pièces provenant d'une collection si justement fameuse.

Voici la liste des principales d'entre ces tentures : la *Vierge, l'Enfant Jésus et Saint Joseph;* — la *Salutation angélique;* — l'*Assomption de la Vierge;* — l'*Adoration des Mages;* — la *Descente de croix;* — la *Vierge tenant l'Enfant Jésus;* — même sujet; — *Saint Jérôme* (2 pièces); — la *Passion* (4 pièces); — l'*Histoire de Trajan;* — l'*Histoire de Plaisance* (2 pièces); — une *Histoire d'hommes sauvages;* — la *Flagellation;* — *Saint Georges;* — la *Vierge;* — *Histoire de David;* — les *Douze Apôtres;* — la *Nativité;* — *Triomphes* (4 pièces); — *Triomphes* (7 pièces); — *Histoire d'Esther* (6 pièces); — *Amour et Prudence* (8 pièces); — les *Neuf Preux* (5 pièces); — la *Passion* (4 pièces); — la *Passion* (5 pièces); — *Histoire d'Hector* (8 pièces); — *Histoire de Griseldis* (4 pièces); — *Histoire de Jacob* (10 pièces); — *Honor;* — *Histoire de Moïse* (2 pièces); — même sujet (1 pièce); — *Histoire d'Absalon* (4 pièces); — *Histoire de Joseph* (20 pièces); — *Histoire d'Hercule* (4 pièces); — la *Vierge et le Christ* (12 pièces); — *Histoire d'Hector* (3 pièces); — *Histoire de Saint Jean;* — Verdures (3 pièces); — *Histoire de Vulcain, de Mars et de Vénus* (7 pièces) [2]; — *Histoire d'Hélène et de Pâris*

1. « Inventory of Pictures, Carvings, Embroideries, and other works of art at Westminster, belonging to king Henri VIII, at the time of his decease 1547. » (*Some account of the life and works of Hans Holbein painter of Augsburg;* Londres, 1867, p. 379-391.)

2. Peut-être identique à l'*Histoire de Vulcain* exposée en 1876 au Palais de l'Industrie.

(6 pièces); — *Histoire de Méléagre* (6 pièces); — autre suite, en 9 pièces; — les *Sabiniens* (5 pièces); — les *Sept Vertus* (7 pièces); — *Histoire de Ruth* (7 pièces); — *Histoire du roi de Surray* (8 pièces); — l'*Enfant prodigue* (6 pièces); — les *Vices et les Vertus* (6 pièces); — *Histoire d'Hercule* (6 pièces).

THE GUARDEROBE AT WESTMINSTER
IN THE CHARDGE OF JOHN REEDE (fol. 63)

Hangynges.

First, one pece of Arras of Josephe and our Ladye with hir Sonne in hir armes, lined with blewe buckram, containing in lengthe two yardes and in bredthe one yarde quarter.

Item, two peces of Arras of the Salutacion of our Ladye lyned, th'one containing in lengthe two yardes dim. and in bredthe two yardes quarter, and th'other containing in lengthe a yarde, iij quarters and in bredthe a yarde, dim.

Item, one pece of Arras of th'Assumption of our Ladye lined, containing in lengthe two yardes, dim. and in bredthe two yardes.

Item, one pece of th'Oblacion of the three Kinges of Coleyne, lined, containing in lengthe two yardes dim., and in bredthe one yarde dim.

Item, one of Christe takinge from the crosse, lined, containing in lengthe two yardes and in bredthe two yardes.

Item, one pece of Arras of our Ladye with hir Sonne in hir armes receavinge a Cluster of grapes in a Cuppe, lined, containing in lengthe two yardes and in bredthe two yardes.

Item, another pece of our Ladie with hir Sonne in hir armes containing iij quarters of a Flemisshe elle square.

Item, two peces of Arras of St. Jherome, lined, either of them containing in lengthe a yarde, quarter and th'one containing in bredthe a yarde, iij quarters, and th'other containing in bredthe a yarde.

Item, five peces of fine Arras of diverse Stories lined with Luckram, whereof one pece contains in lengthe three yardes iij quarters. Another pece contains in lengthe iij yardes, dim. The thirde, iiijth and vth peces contain in lengthe everye of them iij yardes iij quarters, every of the saide peces contains in depthe iij yardes iij quarters.

Item, v other peces of fine Arras with antique borders, lined with Buckram, whereof one pece contains in lengthe three yardes, dim. and in depthe iij yardes, dim. Another pece contains in lengthe iiij yardes and in depthe iij yardes, dim., the thirde pece contains in lengthe two yardes, quarter, and in depthe iij yardes, the fourthe and the fifthe peces contain in lengthe either of them two yardes, iij quarters and in bredthe iij yardes iij quarters.

Item, four peces of Arras of the Passion of Christe, lined with Lockram, whereof one pece contains in lengthe v yardes, and another pece contains in lengthe v yardes quarter, the thirde pece contains in lengthe v yardes quarter and the fourthe pece contains in lengthe v yardes, every of the saide peces contains in depthe iiij yardes, dim.

Item, one pece of Arras of th'Istorie of Trajan, lined with Canvas containing in lengthe foure yardes quarter and in depthe iij yardes iij quarters.

Item, one pece of Arras of an Aungell saving two children from drowning, lined withe Lockram, containing in lengthe foure yardes and in depthe iij yardes, iij quarters.

Item, two peces of Arras of Pleasaunce, lined with Buckram, th'one contains in lengthe iiij yardes dim. and in depthe iiij yardes dim., th'other pece contains in lengthe v yardes and in depthe iiij yardes iij quarters.

Item, one pece of Arras of a Wilde boore, lined with Lockram, containing in lengthe v yardes and in depthe iiij yardes dim.

Item, one pece of Arras of Christe skourged, lined, with Lockram, containing in lengthe iij yardes quarter and in depthe iij yardes.

Item, one pece of Arras of St. George, lined with Lockram, containing in lengthe ij yardes iij quarters and in depthe iij yardes.

Item, one pece of Arras of our Ladie, lined withe Lockram, containing in lengthe two yardes iij quarters and in depthe iij yardes iij quarters.

Item, v peces of Arras of David, lined with blew Buckram, whereof one pece contains in lengthe viij yardes iij quarters and in depthe iiij yardes iij quarters, dim., another pece contains in lengthe ix yardes and in depthe iiij yardes iij quarters, the thirde pece contains in lengthe ix yardes and in depthe v yardes. The fourthe pece contains in lengthe vj yardes quarter and in depthe iiij yardes iij quarters, and the fifthe pece contains in lengthe vj yardes iij quarters and in depthe iiij yardes iij quarters.

Item, one pece of olde Arras of the xij Apostells, lined withe canvas containing in lengthe xx yardes quarter, and in depthe iij yardes iij quarters.

Item one pece of Arras of the Birthe of our Lorde and the Deathe of our Ladye, containing vj yardes quarter and in depthe iij yardes quarter.

Item foure peces of fine Tapstery of the Triumphes lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe vj yardes quarter, another pece contains in lengthe vij yardes quarter. The thirde pece contains in lengthe viij yardes and the fourthe pece contains in lengthe vij yardes dim. everye of them containing in depthe foure yardes dim.

Item, vij peces of olde Tapsterye of Triumphes, lined, whereof one pece contains in lengthe viij yardes iij quarters, another pece contains in lengthe viij yardes iij quarters, either of them containing in depthe iiij yardes iij quarters. The thirde pece contains in lengthe viij yardes dim. and in depthe iiij yardes dim. The fourthe pece contains the same lengthe and depthe. The vth pece contains in lengthe viij yardes iij quarters and in depthe iiij yardes. The vjth pece contains in lengthe viij yardes and in depthe iiij yardes iij quarters, and the vijth contains in lengthe viij yardes iij quarters and in depthe iiij yardes dim.

Item, vi peces of Tapsterye of Hester lined withe canvas, whereof one pece contains in lengthe vj yardes iij quarters, another pece of the same lengthe. The thirde pece contains in lengthe vj yardes dim. The iiijth pece contains in lengthe vj yardes, quarter. Every of thes(e) foure peces contains in depthe v yardes, quarter. The vth pece contains in lengthe vj yardes. The vjth pece contains in lengthe vj yardes dim., either of them contains in depthe v yardes.

Item, viij peces of Tapsterie of Amor and Prudence part lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe v yardes dim., another contains in lengthe v yardes. The thirde pece contains in lengthe iiij yardes. The fourthe pece contains in lengthe vi yardes. The fifthe pece contains in lengthe v yardes iij quarters, every of thes v peces containing in depthe iiij yardes dim. The vjth pece contains in lengthe v yardes and in depthe iiij yardes. The vijth pece contains in lengthe iiij yardes iij quarters and in depthe iiij yardes. The viijth pece contains in lengthe iiij yardes iij quarters and in depthe iiij yardes quarter.

Item, v peces of Tapsterye of the ix Worthies with the carles [cardinals (?)] armes, lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe iiij yardes, another pece contains in lengthe iij yardes quarter. The thirde pece contains in

lengthe ij yardes quarter. The fourthe pece contains in lengthe xiij yardes quarter. The fifthe pece contains in lengthe iij yardes quarter, everye of them containing in depthe iiij yardes quarter.

Item, foure peces of Tapstrie of the Passion lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe vij yardes another pece contains in lengthe vij yardes quarter. The thirde pece contains in lengthe vij yardes, the fourthe pece contains in lengthe vij yardes iij quarters, every of them containing in depthe iij yardes dim.

Item, v other peces of Tapestrie of the Passion lined withe canvas, whereof one pece contains in lengthe viij yardes iij quarters, another pece contains in lengthe viij yardes quarter, the thirde pece contains in lengthe viij yardes, the fourthe pece contains in lengthe viij yardes quarter. Every of thes foure peces contains in depthe iiij yardes dim., the vth pece contains in lengthe |viij yardes and in depthe iiij yardes iij quarters.

Item, viij peces of olde Tapestrie of Ector, lyned with canvas, whereof two peces either of them contains in lengthe vij yardes, the thirde pece contains in lengthe v yardes. The fourthe pece contains in lengthe vi yardes dim. The fifthe pece contains in lengthe two yardes. The vjth pece contains in lengthe iiij yardes. The vijth pece contains in lengthe vij yardes dim. and the viijth pece contains in lengthe v yardes quarter, either of them containing in depthe v yardes iij quarters.

Item, foure peces of olde Tapestrie of Gresell lyned with canvas, whereof one pece contains in lengthe vj yardes, another pece contains in lengthe viij yardes. The thirde pece contains in lengthe vij yardes dim. The fourthe pece contains in lengthe vj yardes dim., either of them containing in depthe viij yardes.

Item, tenne peces of Tapestrie of Jacob parte lyned with

canvas, whereof one pece contains in lengthe viij yardes and in depthe iiij yardes iij quarters, another pece contains in lengthe vij yardes, and in depthe iiij yardes. The thirde pece contains in lengthe vj yardes and in depthe iiij yardes dim. The fourthe pece contains in lengthe vj yardes iij quarters and in depthe iiij yardes dim. The fifthe pece contains in lengthe viij yardes and in depthe iiij yardes dim. The vjth pece contains in lengthe vj yardes iij quarters, and in depthe iiij yardes iij quarters. The vijth pece contains in lengthe vij yardes quarter, and in depthe iiij yardes dim. The viijth pece contains in lengthe vij yardes and in depthe iiij yardes dim. The ixth pece contains in lengthe viij yardes iij quarters and in depthe iiij yardes quarter. And the tenthe pece contains in lengthe vj yardes iij quarters and in depthe foure yardes dim.

Item, ix other peces of Tapsterie lined with Lockram, whereof one pece contains in lengthe vij yardes quarter, another pece contains in lengthe v yardes quarter. The thirde pece contains in lengthe viij yardes iij quarters. The fourthe pece contains in lengthe ix yardes. The fifthe pece contains in lengthe v yardes. The vjth pece contains in lengthe vij yardes dim. quarter. The vijth pece contains in lengthe viij yardes iij quarters, everye of thes vij peces containing in depthe iij yardes iij quarters. The viijth pece contains in lengthe vj yardes dim. And the ixth pece contains in lengthe vj yardes quarter, every of them containing in depthe v yardes quarter.

Item, one pece of Tapesterye of Honor lyned withe canvas containing in lengthe xvij yardes dim. and in depthe five yardes quarter.

Item, one pece of Tapesterye of the Governour, lined, containing in lengthe xvij yardes and in depthe v yardes quarter.

Item, two peces of olde Tapesterie of Moyses, lined, either

of them containing in lengthe viij yardes quarter and in depthe iij yardes dim.

Item, another pece of Tapestrie of Moyses, lined, containing in lengthe vj yardes and in depthe iij yardes quarter.

Item, foure peces of Tapstrie of Absalon lined with canvas, whereof two either of them contains in lengthe vj yardes iij quarters. The thirde pece contains in lengthe vij yardes. The fourthe pece contains in lengthe vj yardes dim., everye of them containing in depthe iiij yardes quarter.

Item, twentie peces of Tapstrie of Josephe with the carles [cardinals (?)] armes, lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe v yardes iij quarters, another pece contains in lengthe vij yardes. The thirde pece contains in lengthe viij yardes dim. The iiijth pece contains in lengthe xij yardes iij quarters. The fifthe pece contains in lengthe iiij yardes quarter. The vjth pece contains in lengthe iiij yardes dim. The vijth pece contains in lengthe ix yardes dim. The viijth pece contains in lengthe vij yardes. The ixth pece contains in lengthe v yardes quarter. The xth pece contains in lengthe ii yardes, dim. quarter. The xith pece contains in lengthe vi yardes dim. The xijth pece contains in lengthe iiij yardes dim. The xiijth pece contains in lengthe vj yardes. The xiiijth pece contains in lengthe v yardes. The xvth pece contains in lengthe iiij yardes. The xvjth pece contains in lengthe v yardes. The xvijth pece contains in lengthe iij yardes. The xviijth pece contains in lengthe v yardes dim., everye of thes xviij peces containing in depthe iij yardes quarter. The xixth pece contains in lengthe ij yardes and in depthe iij yardes dim. The xxth pece contains in lengthe iij yardes and in depthe iij yardes iij quarters.

Item, foure peces of Tapsterye of Hercules, lined withe, canvas, whereof one pece contains in lengthe viij yardes dim.

another pece contains in lengthe ix yardes iij quarters. The thirde pece contains in lengthe x yardes. The fourthe pece contains in lengthe ix yardes, everye of them containing in depth v yardes dim.

Item, twelve peces of Tapstery used as Chimney peces of Marye and Christe lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe iij yardes quarter, another pece contains in lengthe v yardes. The thirde pece contains in lengthe iij yardes. The fourthe pece contains in lengthe ij yardes iij quarters. The vth pece contains in lengthe iiij yardes quarter. The vjth pece contains in lengthe iiij yardes quarter. The vijth pece contains in lengthe iij yardes quarter. The viijth pece contains in lengthe iij yards iij quarters. Every of thes viij peces containing in depthe iij yardes iij quarters. The ixth pece contains in lengthe iij yardes quarter, and in depthe iij yardes. The xth pece contains in lengthe two yardes dim., quarter and in depthe iij yardes dim. quarter. The xjth pece contains in lengthe iij yardes quarter and in depthe iij yardes quarter. The xijth pece contains in lengthe iiij yardes and in depthe three yardes dim. quarter.

Item, three peces of Hector lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe three yardes and in depthe one yarde dim., another pece contains in lengthe iij yerdes (*sic*) and in depthe ij yerdes quarter. The thirde pece contains in lengthe two yerdes iij quarters and in depthe two yerdes dim.

Item, xiij windowe peces of diverse storyes with the card[les] [cardinalls (?)] armes lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe two yerdes, another pece contains in lengthe ij yerdes dim. The thirde pece contains in lengthe two yerdes dim. The fourthe pece contains in lengthe two yerdes quarter. The vth pece contains in lengthe ij yerdes, the vjth pece contains in lengthe, two yerdes quarter, everye

of thes vj peces containing in depthe one yerde dim. The vijth pece contains in lengthe two yerdes iij quarters. The viijth pece contains in lengthe iij yerdes. The ixth pece contains in lengthe ij yerdes, everye of thes iij peces containing in depthe one yerde iij quarters. The xth pece contains in lengthe ij yerdes and in depthe iij quarters. The xjth pece contains in lengthe iij yerdes quarter. The xijth pece contains in lengthe ij yerdes quarter, either of them containing in depthe one yerde quarter. The xiijth pece contains in lengthe iij yerdes and in depthe ij yerdes.

Item, one pece of Susanna, lined, containing in lengthe one yerde and in depthe iiij yerdes dim.

Item, one pece of St. John, lined, containing in lengthe ij yerdes quarter and in depthe ij yerdes dim.

Item, vj peces of Tapsterie Sorting, lined with canvas whereof one pece contains in lengthe one yerde iij quarters and in depthe ij yerdes dim. The ij^de^, the iij^de^ and the iiij^th^ peces every of them of the same lengthe and depthe, the vth and the vj^th^ peces contain either of them in lengthe one yerde dim. and in depthe two yerdes iij quarters.

Item, three peces of verdours lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe iiij yerdes quarter dim., and in depthe v yerdes. The ij^d^ and the thirde peces be either of them of the same lengthe and bredthe.

Item, three windowe peces of Tapsterye lined with canvas, whereof one pece contains in lengthe two yerdes and in depthe iij quarters dim., another pece contains in lengthe ij yerdes and in depthe one yerde quarter dim. The thirde pece contains in lengthe iij yerdes and in depthe one yerde dim.

Item, vij peces of fine newe Tapsterie of the Historye of Vulcanus, Mars and Venus, lined withe canvas whereof one pece contains in lengthe v yerdes iij quarters dim. The ij^de^ pece contains in lengthe vij yerdes quarter dim.

The ij^de in lengthe vj yerdes dim. the iiij^the in lengthe v yerdes iij quarters. The vth in lengthe vij yerdes quarter. The vj^th in lengthe vj yerdes dim. and the vij^th in lengthe vij yerdes quarter, everye of the saide peces containing in depthe iiij yerdes quarter dim.

Item, vj peces of fine newe Tapsterie of the Historie of Helena and Paris, whereof one pece contains in lengthe v yerdes iij quarters. The ij^de contains in lengthe v yerdes iij quarters, The thirde in lengthe iiij yerdes iij quarters dim. The fourthe in lengthe iiij yerdes quarter dim. The vth in lengthe iij yardes dim. iij nailles. The vj^th in lengthe iiij yerdes dim. Everye of the saide peces containing in depthe iij yerdes iij quarters.

Item, vj peces of thistorye *(sic)* of Meliager lined through owte withe canvas containing ells flemisshe xlix quarter — l. dim. dim. quarter — lj quarter — l — xlix quarter dim. — xlix quarter dim. in th' ole ccc ellez.

Item, ix other peces of thistorie *(sic)* of Meliager servinge for a lowe gallorye, lyned througheowte with canvas whereof iiij peces are cutt and were made of two peces containing ells flemisshe xxx,xxx iiij dim., xxiiij, xxiiij, xxxiiij dim., xv., xv., xiiij dim. dim. quarter, xiiij dim. dim. *(sic)* quarter, in all ccvj ellz quarter.

Item, v peces of Tapsterie of the Sabinians, lined througheowte with canvas containing ellz flemisshe xlviij dim. quarter, xlviij iij quarters, xlviij iij quarters, xlvij dim. xlviij iij quarters. In all ccxlj ellz iij quarters dim.

Item, vij peces of Tapsterie of the vij Vertues lined with canvas paved containing ellz flemisshe xxix quarters dim., xxix dim. dim. quarter j naile, xxviij iij quarters, xxix quarter dim., xxviij dim. quarter, xxvij dim., xxvij dim., xxvij dim., in all cc ellz quarter and one naile.

Item, vij peces of thistorye of Ruthe, lined with canvas

paved, containing ellz flemisshe xxiij iij quarters, xxviij quarter dim., xxiij iij quarter, xxxvj dim. and one naile, xxvj iij quarters and one nailes xxxij quarter, iij quarters of a naile, xxi iij quarters dim., and one naill, in all iiij^{xx} viij ellz quarter dim. and one naill iij quarters.

Item, viij peces of the Historie of the kinge of Surrey, lined with canvas paved, containing ellz flemisshe xliij quarter and one naile, xl dim., xl. dim., xxxix, xxviij dim. quarter and one naill, lj, xlv, lj, in all cccxlviij ellz dim.

Item, vj peces of th'istorie of Filius prodigus, lined withe canvas paved containing ellz flemisshe xxviij iij quarters, xxviij iij quarters, xxviij iij quarters, xxviij and dim. naill, xxvij quarter and one naill, xxviij dim. naill, in all clxix ellz dim. dim. quarter.

Item, vj peces of Synne and Vertue, lined throughowte with canvas, containing ellz flemisshe lviij dim., lvj quarter, lvij, lvij, lvj quarter, lv dim. In all cccxl. ells dim.

Item, vj peces of th'istorie of Hercules, lined with canvas paved containing ellz flemisshe xv dim., xviij quarter dim., and dim. naile, xj dim. quarter and quarter of the naill, xj dim., xj dim., and one naill and naill of the naill. In all lxxix ellz quarter and one naill of a naill.

Item, xix windowe peces of hanginges of fine Tapsterie Imagerie, lined thorough owte with canvas containing ellz flemisshe, v., v., v dim., vj., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., v dim., iij quarters, in all cij ellz quarter [1]. »

1. D'après la transcription de M. Jeayes, attaché au Manuscript Room du British Museum.

UNE LETTRE DU TITIEN

A LA DUCHESSE DE PARME

Les lettres du Titien ont été de tout temps fort recherchées. L'intérêt qu'elles présentent tient autant à la haute personnalité de leur auteur qu'à la distinction de son langage, à leur urbanité, à leur élégance, reflets de cette longue existence, calme et glorieuse entre toutes, de ce talent si ample et si suave. Bottari, le premier, en a publié un choix considérable dans ses *Lettere pittoriche*[1]. Son œuvre a été continuée dans ce siècle-ci par Accordini[2], Ticozzi[3] et Gaye[4]. Plus récemment, MM. Braghirolli[5], Ronchini[6], Campori[7], Crowe et Cavalcaselle[8] ont livré à la publicité de nouveaux fragments de cette correspondance qui embrassait la majeure partie de l'Europe et où le peintre vénitien s'entretenait, presque sur le ton de l'intimité, avec les monarques les plus puissants.

1. *Raccolta di Lettere sulla Pittura, Scultura ed Architettura*, éd. Ticozzi.
Voy. aussi Jay, *Recueil de Lettres sur la peinture, la sculpture et l'architecture*; Paris, 1817, p. 155 et suiv.; et Guhl et Rosenberg, *Kunstlerbriefe*, Berlin, 1879-1880, t. I, p. 181-223.
2. *Vita dell' insigne pittore Tiziano Vecellio, già scritta da anonimo autore, riprodotta con lettere di Tiziano* (per nozze); Venise, 1809, p. XVII-XIX.
3. *Vita dei pittori Vecelli di Cadore*; Milan, 1817, p. 307-316, reproduction des lettres précédentes.
4. *Carteggio inedito*, t. II, p. 142-226; t. III, p. 249.
5. *Raccolta di Lettere inedite*; Milan, 1856; et *Tiziano alla corte dei Gonzagi*; Mantoue, 1881.
6. *Delle relazioni di Tiziano coi Farnesi*. Modène, 1864.
7. *Tiziano e gli Estensi*. Florence, 1874, p. 5 et suivantes.
8. *Tiziano, his life and times*. Il est fâcheux que l'absence de table alphabétique rende les recherches si pénibles dans cet excellent ouvrage.

La lettre que je communique aujourd'hui aux lecteurs des *Archives* paraît inédite; je l'ai du moins cherchée en vain dans les recueils précités, ainsi que dans ceux de Gualandi [1], de M. Cerroti [2] et du marquis G. Campori [3]. L'artiste y annonce à Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, l'envoi d'une épreuve de la gravure de son tableau de la *Trinité*, naguère exécuté pour son père, Charles-Quint (aujourd'hui au Musée de Madrid). Il y rappelle sa vieille dévotion pour la maison impériale, exalte les vertus du défunt empereur, et célèbre les efforts que fait la princesse pour maintenir dans les Flandres les prérogatives de l'Église romaine.

Admis, lors d'un récent voyage en Italie, sur la présentation de M. Milanesi, dans la collection d'un sculpteur éminent, doublé d'un amateur infatigable, M. le commandeur Émile Santarelli, j'ai eu le bonheur de pouvoir y copier cette lettre, dont l'intérêt n'échappera pas à nos lecteurs. La collection d'autographes de M. Santarelli comprend environ 12,000 pièces, c'est dire que si ce premier spécimen fixe l'attention du public français, je m'empresserai de le faire suivre de quelques autres « carteggii », signés des noms les plus fameux.

« Serma Madama

« Havendo io nelli giorni prossimamente passati fatto metter in stampa di rame il disegno della pittura della Trinità che feci già di comandamento dell' Imperatore di sempre gloriosa memoria, padre di V. Alteza, mi è paruto conveniente ufficio dell' antica devotione et servitù ch' io porto all' Augustissima casa d'Austria, il mandar le pri-

1. *Nuova Raccolta di Lettere sulla Pittura, Scultura ed Architettura*. Bologne, 1844-1856.

2. *Lettere e memorie autografe ed inedite di artisti, tratte dai manoscritti della Corsiniana*. Rome, 1860.

3. *Lettere artistiche inedite*. Modène, 1866.

mitie di essa stampa a i miei sig^{ri}. Et però, si come non ho mancato di far questo col ser^{mo} Re cath^{co}, son venuto con queste lettere a farlo anchora con V. Altezza, appresentandole hum^{te} una carta di detto disegno, la qual' io supp[li]co riverentemente V. Alt. a degnarsi di accettar così benignamente come merita d'esser accettata cosa la quale contenga l'effigie di così glorioso imperatore, et tanto difensor della Santa Chiesa di Dio, il che son sicurrissimo che V. A. farà, essendo ella non meno benigna in accettar qual si sia minimo dono da servo devotissimo presentato, si come era il santissimo Imp. suo padre, che valorosa nel governo, si come il mondo può molto ben comprendere nel ridrizzar la Sacrosanta religione caduta nella Fiandra, ond' ella si ha aquistato per tutta la cristianità nome glorioso et sempre immortale di sig^{ra} catholichissima et sapientissima.

« Alla buona gratia della quale hum^{te} rac[comandando]mi le bacio riverentemente le regie mani.

« Di Venetia, alli xv di giugno MDLXVII.

« Di V. Altezza

« Devotissimo et hum^{mo} ser.

« TITIANO VECELLIO.

« Alla ser^{ma} Madama Margherita d'Austria Farnesa, duchessa di Parma et Regente della Fiandra. »

LETTRE DE DOM GIULIO CLOVIO

A LA DUCHESSE DE PARME

La biographie du célèbre miniaturiste dom Giulio Clovio a été dans les derniers temps l'objet de recherches assidues, tant dans la Croatie, son pays natal, qu'en Italie. M. Ivan Kukuljević Sakcinski, d'une part[1], MM. Ronchini, directeur des Archives de Parme[2], et Bertolotti, directeur des Archives de Mantoue[3], de l'autre, n'ont rien négligé pour élucider ou compléter l'histoire de sa vie et de ses travaux. M. Ronchini a fait connaître par de nouveaux documents les relations de l'artiste avec la cour de Parme, avec ces Farnèse, dans le palais desquels il mourut. M. Bertolotti, de son côté, a produit son testament et l'inventaire des miniatures trouvées dans son domicile après sa mort, en 1578.

C'est aux recherches de M. Ronchini que se rattache le document dont on trouvera plus loin le texte. La dernière lettre, jusqu'ici connue, de Clovio aux Farnèse porte la date du 7 juillet 1573; la mienne lui fait suite, avec cette différence qu'elle est adressée à la fameuse Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, épouse d'Octave Farnèse. L'artiste lui annonce l'envoi d'une peinture à l'huile, représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus et Siméon; il l'entretient en même temps de sa santé, qui est fort mauvaise.

Giulio Clovio était alors âgé de soixante-quinze ans; il vécut encore cinq ans.

1. *Leben des G. Julius Clovio*. Agram, 1852.
2. *Giulio Clovio : Atti e memorie della Deputazione di Storia patria per le provincie parmensi e modenesi*, t. III, p. 259-270.
3. *Don Giulio Clovio, principe dei miniatori*. Modène, 1882.

A cette lettre, qui fait partie de la collection de M. E. Santarelli, est jointe une note de M. A. Ricci (16 janvier 1590), contenant la description d'un livre d'heures enluminé par l'artiste croate et conservé pendant quelque temps dans la collection du cardinal Farnèse.

« Sar^ma^ (*sic*) Madama.

« Mando a V. Alteza il quadro secondo l'ordine de la inventione di V. Alteza, la Nostra Dona (*sic*) chon il putino e S. Simione, queste altre figure sono per il hornamento del quadro, e questo lavoro ho fatto a oglio per più sigureza di conservarsi, che no si guastì, perciò (?) bisognia guardare che no si bagni et ancora de la polvere, et li non achade che vi sia il vetro, perchè li li (*sic*) colori a oglio sono manco pericolosi che queli a goma asai. Si puo tegnire aperto il quadro quanto se vole, pur si guardi dele cose sopradette.

« V. Alteza mi abia per il scusiato che non o posuto espedirlo più (?) presto; la chausa è le mie infermità, le quale patto da continuo, il dolor de la testa che mi afligie et anche la vechieza, et chosi prego Dio et la beata Vergine conservi V. Alteza in la sua gratia e sanità e me gli ricomando homillissimamente.

« Di Roma, ali 15 di luglio 1573.

« Di V. Alteza

« Humillissimo servitore

« Don Julio Clovio.

« Alla ser^ma^ Madama Margarita di Austria, s^ra^ patrona oss^ma^. Aquila. »

FRANCESCO TESTA

VIGNOLA ET LE PALAIS FARNÈSE A PLAISANCE

La lettre ci-dessous, tirée de la précieuse collection d'autographes de M. le commandeur Santarelli, nous fournit des indications intéressantes sur l'histoire du palais Farnèse, construit à Plaisance d'après le plan de Vignole. Elle ajoute également quelques détails à la biographie, encore peu connue, de son auteur, l'architecte Francesco Testa. Nous savions cet artiste en relations avec Jules Romain; notre lettre nous le montre travaillant en 1565 sous les ordres de Vignole. — Né à Parme en 1505, Francesco Testa mourut, au dire de Zani, en 1590.

« Serma Madama — Io non ho mai mancato doppo la partita di qua di Mr Jacomo Barozzi da Vignola di attendere con ogni vigilanza e studio alla fabbrica del palazzo de Piacenza, così per l'elettione che fecano di me il sor Duca et il sor Paulo; come per il particolar commandamento che mi fece Vra Altezza l'anno passato per la sua de x di 7bre.

« E perchè la sia informata di tutto quello che si è fatto sin qui ho voluto con l'mezo di questa mia farle sapere, che questo anno se sono voltate tutte le stanze che hanno a restare sotto terra per l'appartamento di Vra Altezza e se vanno mettendo ad ordine per poterle godere. Se sono fondate e voltate ancora le scale che vanno a dette stanze, e parimente si sono fondate e voltate le loggie da due bande, e hora si è data via l'impresa delle base e capitelli con tutti gli altri ornamenti per il po ordine delle loggie che vanno

di pietra; i quali saranno della sorte che sarà con questa la mostra che si chiama petra d'Angiere, e della quale S. E. ha fatto elettione, e commesso che si lavori, e la spesa di queste pietre lavorate per questo anno importara da duomila scudi. E a primavera si metteranno in opera di modo che non si mancara de andare innanze il più che sara possibile e si attendera di man in mano a far inalzare il secondo appartamento sopra a terra e se seguitarà senza altro disordine ordinatamente secondo il designo ultimo del Vignola, conforme alla volontà dell'Altezza V^{ra}, alla quale non havendo per hora che dir altro in questo proposito le bacio con questo fin humiliss^{te} le mani e mi racc^{do} in sua bona gratia, pregando N^{ro} S. Dio per la sua felicità et lunga vita. — Di Parma, alli 5 di 7bre 1565 — Di V^{ra} Altezza — Umiliss^{mo} et obedient^{mo} ser^{re} — Gio. Francesco Testa.

« Alla ser^{ma} Madama Margarita d'Austria, Duchessa di Parma et Piac^{za}, Patrona mia oss^{ma}, a Brusselles. » (Cachet ancien.)

———

UNE TAPISSERIE

D'APRÈS LES ESQUISSES DE RAPHAEL

Lamo, dans un ouvrage publié en 1584, nous parle d'une *Annonciation* et d'une *Adoration des Mages* peintes par Giulio Campo, d'après les esquisses de Raphael, pour servir de carton aux tapisseries que se proposaient de faire exécuter les chanoines de Santa Maria della Scala, à Milan.

« Ma i Cieli, ch'inclinavano il giovinetto (Bernardino Campo) à più bella et alta professione fecero, ch' egli nei suoi primi anni mirando più con canuto giudicio, che con occhi fanciulleschi in una tela, che ci haveva à tempera colorita Giulio Campo per farne panni d'arazzi per gli Canonici di Santa Maria della Scala di Milano una Nunciata, et in un' altra l'Adoratione de' Magi, inventione di Raffaello da Urbino, infiammando l'animo ad honorate imprese s'invaghì talmente della Pittura, ch'ottenne facilmente dal Padre agio d'attendere più commendamente al disegno, et al depingere insieme. » (*Discorso di Alessandro Lamo intorno alla scoltura et pittura;* Crémone, 1584, p. 28.)

UNE LETTRE DE JUSTE SUSTERMANS

Les lettres de Juste Sustermans semblent être des plus rares. Je n'en ai trouvé ni dans le recueil de Bottari, ni dans ceux de Gaye, de Gualandi, du marquis Campori, de Guhl et de Rosenberg. Celle que je publie ci-dessous, d'après l'autographe conservé dans la collection de M. le Commandeur Santarelli, à Florence, roule sur un thème qui revient fréquemment dans les correspondances d'artistes : il s'agit d'une demande d'avance ou plutôt de remboursement de 600 écus. L'épître de Sustermans nous prouve que les Médicis, malgré leur réputation de libéralité, n'étaient pas plus ponctuels quand il s'agissait de délier les cordons de leur bourse que l'immense majorité des Mécènes contemporains. Notre document présente un autre intérêt encore : il fixe l'époque à laquelle l'artiste exécuta le portrait de la grande-duchesse de Florence dans l'attitude (et peut-être le costume) de sainte Hélène, avec la croix entre les bras.

Quant à la biographie de Sustermans, elle n'est plus à faire : il nous suffira de renvoyer le lecteur à la notice que M. Fétis a consacrée au maître dans ses *Artistes belges à l'étranger*. (Tome Ier, pages 252-278.) Bornons-nous à rappeler que Sustermans, né à Anvers en 1597 (il avait donc soixante-douze ans lorsqu'il écrivit la lettre publiée ci-dessous), mourut le 23 avril 1681 à Florence, qui était devenue pour lui une seconde patrie.

« Illmo mio sig^re^ et Padrone colendissimo.

« Avanti alla partenza di qua la Ser^ma^ Grand^za^ padrona suplicai a S. A. S. per una grazia segnialatissima, cioè che

mi volesse soccorrere di scudi seiciento che sono ristretto pagare al più longo per mezzo il mese di febraio prossimo a venire, e se io non conrispondo per il tempo detto mi sara di gran pregiudizio, e danno.

« Io conferi il tutto a S. A. S. e benigniamente mi promesse consolarmi, e con dare ordine all' Illmo Sig. cavaliere fratello di V. S. Illma per pagarmi detti danari per à bon conto del conto nuovo di tante opere fatte per S. A. S. dal saldo ultimo in qua, e che tuttavia vo faciendo per S. A. S. come vedra V. S. Illma in un altro ritratto fatto ora di presente dal naturale di S. A. S. in forma una Santa Elena con la crocie in braccia, che d'ordine di S. A. S. si deve incassare fra due giorni per mandarla a Pisa a S. A. S.

« Io conferi a V. S. Illma in anticamera il giorno avanti alla partenza di qua della grazia (?) da S. A. S. promessomi et con pregarli che volesse protegermi appresso a S. A. S. in cosi urgiente mio bisognio V. S. Illma con tanto suo solito affetto mi promesse volermi haiutare *(sic)*, per la quale di nuovo la prego obligarmi con procurare che segue detto ordine, che ne restero con perpetua obligazione, e di tutto cuore li baccio con affetto le mani. — Fiorenza, li 23 genaio 1669 — Di V. S. Illma — Sre humilissimo et obligatissimo — Giusto Suttermane. — All' Illmo Sigre Senatore Boromei (?) »

SUR UNE STATUETTE EN BRONZE

SOUS LOUIS XIII

Le Musée national de Florence expose, sous le double titre de portrait du roi Philippe IV d'Espagne et d'œuvre de Pierre Tacca, une statuette en bronze qui vient d'être photographiée par MM. Alinari. A première vue, lors d'un récent voyage à Florence, j'ai été frappé de la ressemblance du personnage représenté avec Louis XIII jeune; depuis, la comparaison de la statuette avec l'admirable médaille de Dupré m'a semblé ne laisser aucune place au doute : les deux personnages n'en forment qu'un seul; ils se reconnaissent, notamment, à leur nez si court, à leurs lèvres pincées.

Or si la statuette du Musée national représente, non plus Philippe IV, mais Louis XIII, saurait-elle encore être attribuée à Tacca? Il est permis d'en douter. Tacca n'est pas venu en France; il n'a pas eu l'occasion de voir le jeune roi; ce ne serait donc que d'après un portrait qu'il aurait pu exécuter sa statuette. En outre, le style de ce petit monument est à peine digne de lui. Autant d'arguments contre Tacca, autant d'arguments en faveur de Pierre de Francheville. Le document suivant transforme presque en certitude notre hypothèse; nous y voyons que, dès 1608, l'ancien disciple de Jean Bologne travaillait à un « modello del Delfino. » Ce « modello », jusqu'à preuve du contraire, je n'hésite pas à l'identifier à la statuette de Florence,

terminée, selon toute vraisemblance, quelques années plus tard :

1608, 19 août. « Il tavolino l' ho fatto vedere al Francavilla, che l' ha giudicato bellissimo, et ha messo le mani nel modello del Delfino, et vuol fare una cosa ben vaga, et da recar maraviglia, et diletto, come a suo tempo diro all' A. V. » (Archives de Florence ; sub anno, fol. 239 v°)

LA STATUE D'HENRI IV

SUR LE PONT-NEUF

Baldinucci au xviie siècle, Lafolie [1] au commencement du xixe, ont raconté l'histoire de la statue du Pont-Neuf. On sait que cette œuvre colossale, commencée par Jean Bologne, fut terminée par Pierre Tacca. Les documents que j'ai copiés aux Archives de Florence ajoutent un certain nombre de détails à ceux qui sont déjà connus. Ils nous montrent, notamment, avec quelle extrême lenteur Pierre de Francheville procéda à l'exécution des bas-reliefs destinés au piédestal ; son indolence n'avait d'égale que celle avec laquelle la cour s'acquitta vis-à-vis de Tacca : en avril 1616, le célèbre sculpteur florentin n'était pas encore en possession de ses honoraires.

1. *Mémoires historiques relatifs à la fonte et à l'élévation de la statue équestre de Henri IV sur le terre-plein du Pont-Neuf, à Paris ;* Paris, 1819, p. 71-86, 263-257. Voyez aussi Foucques et Desjardins, *la Vie et l'Œuvre de Jean Bologne*, p. 50-51, 123-125, 181-182.

1608, 10 juin. « In proposito delle delizie et grandezze di Fontanobleo, et di un cavallo che è nel primo cortile, mi domandò à che termine si trovava quello che per il Rè si faceva costì di bronzo, et non sapendogliene io dar conto, mi ordinò che io cercassi d'intenderlo, ma particolarmente pareva, che la Regina desiderasse di saper se il Rè lo dovrà pagare, non per conto di pagamento, o importanza di esso, ma perche sapendo il Rè che costì se ne fa un' altro per Spagna et che sarà donato et non pagato, egli noterà molto bene come in questo paragone si proceda con lui... C. Guidi. » (M. 4620, f. XXX.)

1614, 24 septembre. « Ser^mo^ mio Sig^re^. — Arrivorno LL. MM^tà^, Iddio ringraziato, con ottima salute, la Regina alli 15 privatamente, et il Rè alli 16, facendo una bell' entrata, et essendosi stampata puntualmente, ne mando con questa una relatione.

« Hanno trovato LL. MM^tà^ il cavallo di bronzo con la statua del Rè bellissimo, et da loro et da tutta la corte viene estramente *(sic)* lodato, et essendo io andato à far reverenza alla Regina doppo il suo ritorno, subito che mi vedde, mi fece l'honore di domandarmi quel che io dicevo del cavallo, volendo sapere da chiunque arriva nel suo gabinetto, se lo trovano bello, sicome pure alla M^tà^ sua, et hora è stato dato la cura a molti per comporre un' inscrittione da mettersi nella basa, nella quale verrà nominato il donatore di esso, et à chi vien mandato... Da Parigi... Matteo Bartolini. » (*Mediceo*, n° 4629.)

« 13 octobre. « Molt' ill^ro^ S^r^ mio oss^mo^. Questa sarà presentata a V. S. da M. Antonio Guiddi, mandato quà dal ser^mo^ Granduca, nostro padrone, per rizzare il cavallo, che gli è riuscito di farlo con tanta sua lode, che io non potrei dirlo a V. S... Da Parigi... Matteo Bartolini. » (*Ibid.*)

1614. 13 octobre. « Mon Cousin. Au retour de n̄re dernier voiage le Roy, monsieur mon fils, et moy trouvasmes l'effigie de Bronze que vous avez envoiée. Elle est eslevée en une place si éminante et fréquentée que je n'estime pas qu'il y ait lieu où plus de gens puissent voir ce bel effet de vostre courtoisie et bonne volonté. C'est ung présant qui m'a esté du tout agréable, tant pour la main dont il part que pour l'obligation que j'ay à la mémoire de la personne qui s'y trouve représentée. Recevez, je vous prie, les Remerciemens bien affectionnés que je vous en fais. Attendant que l'occasion s'offre d'en marquer par effect quelque plus grand ressentiment, asseuré que j'en conserveray le souvenir et la volonté toute entière.

Cependant je ne veux pas vous taire que le chevallier Bartolomini s'est dignement acquitté de la charge que vous luy avez commise pour ce regard et s'est si bien comporté en ceste court, que le Roy mon dict sieur et filz et moy en sommes demeurez très satisfaits avec désir de le voir soit ici ou ailleurs emploié par vous selon que la vérité, l'affection et fidellité qu'il tesmoigne d'avoir à vostre service. Suppliant sur ce le Créateur, mon cousin, qui vous ayt en sa S^te^ et digne garde. Escrit à Paris, le XIIIe jour d'octobre 1614.

Vre bien bonne cousine,

MARIE [1].

Mon cousin le grand Duc de Toscane.

1614. 20 octobre. « Ordinai subito il disegno della base, che qui si lavora tuttavia per il cavallo et statua del Re, ma credo non la potrò havere per mandarla con questo cor^ro^, seno, verra con l'ordinario, et il Guidi è partito, et viene con il Sor Incontri et il cav^e^ Resciolini gli seguiterà della prossima settimana... — MATTEO BARTOLINI. » — *Ibid.*

1. La signature est seule autographe.

24 octobre. « Il modello della basa non mi è potuto riuscire di mandarlo con questo ordinario, perchè il Francavilla oltre all' essere occupatissimo, non ha voluto darmi una cosa abbozzata, ma verra bene con il primo, et è stato necessario far capo à lui, che ha il carico di far la basa.

Et io devo dire à V. S., che mentre io scrivo, rimiro il cavallo, et a requisitione di V. S. lo contemplo, et sospendo la penna. Referisco à V. S. che è bello, et che vi sono ancora d'attorno una quantità di questi badò di Parigi, che si fermano à considerarli, et ciascuno dice la sua. Et se V. S. non fusse informata della situatione della mia casa, il Sor Ammirato le potra dire chell' è molto vicina al Ponte Vecchio. — MATTEO BARTOLINI (à Cioli). — M. 4629.

1614. 14 décembre. « La Regina mi fece l'honore di trattarmi di più cose, et in particolare del cavallo, dicendomi che lo vedeva molto bene della sua camera, et da Medum [1] con l'occhiale, et della basa che gli fà fare, che in verità sarà molto bella ; il modello della quale il Francavilla mi promette ogni giorno, et mai me la dà, et con questi humori bizari bisogna comportare ogni cosa, et poi fare un colpo di pugno. » — M. 4629.

1614. 18 décembre. « Molt' ill^re^ S^r^ mio oss^mo^. Finalmente il Francavilla si vergognò di non mi havere dato il disegno della basa, et hieri me lo portò, appunto che Filippo Comparini parteva, et subito glielo consegnai, come feci il simile dell' oriuolo, delle medaglie, et de un comandamento di baciare a V. S. le mani per mia parte, et non ostante gliene bacio anche con questa. Da Parigi... — MATTEO BARTOLINI. » — *Ibid.*

1615. 16 janvier. « Ho ricevuto il memoriale del Tacca, ma non mi è parso di parlarne alla Regina, come che non

1. Meudon (?).

sia conveniente, ne di riputatione del Principe, et se egli ha ricevuto poca mercede, lamentisi d' altro che della Regina, e dite a Madama questo particolarmente, et se poi le parrà, che io ne tratti, esseguiro... — Da Parigi. MATTEO BARTOLINI. » — *Ibid.*

25 avril. « De' danari del Tacca ne ho scritto et à lui, et al Guiddi, et al s^r depositario, et non sò, se habbia à mandar alla stampa, et bisogna havere una bella patienza finche riscuota, et io vorrei innanzi havere a dare, che havere havere in questi paesi... » — M. BARTOLINI. — *Ibid.*

1616. 6 avril. « Io parlai hieri alla Regina madre per conto del donativo del Tacca et del Guiddi, et S. M^tà credeva che il cav^re Resciolini havesse ricevuto quel denaro, et stava grandemente indignata verso di lui, ma io non restai di giustificare il cav^re, et di dire : come il denaro non era stato pagato fin' ad hora, et che se S. M^tà restasse servita di farlo pagare à me, che ne havevo le scritture, lo farei tenere ai sudetti. S. M^tà chiamò subito il suo seg^rio, ordinandoli che come fussimo à Parigi, gliene ricordasse, incaricandolo ancora à me, et che farebbe consegnare tutte et due le somme, che ascendono a settecento scudi, et come saremo là, mi ricordero, et come mi daranno il denaro, lo piglierò, se però diranno da vero... Da Tours... — MATTEO BARTOLINI. » — M. 4630; ancien XL.

1616. 9 août. « Finalmente io riscossi il donativo del Tacca doppo che la Regina madre ha comandato due volte et mandato il suo seg^rio al Tesoriere, che me lo paghi, et l' ho rimesso al sig. Tesoriere (?) generale, et se il Guiddi mi havesse mandato le procura del suo, ci era anche ordine per questo denaro, et ancorche io gliene habbia scritto et

fatto scrivere più d' una volta, ne risponde ne fà mandare la procura, et hora ci penserà egli... Da Parigi... — Matteo Bartolini. — *Ibid.*

LES FAIENCES DE MONTELUPO

AU XVIIe SIÈCLE

1611. 15 septembre (De Paris). « Sermo Sgre. Doppo che io mostrai il disegno de' mattoni di Montelupo alla Regina, non è mai stato giorno che S. Maestà non ne habbia parlato con molti, con dirne gran cose, e con mostrare impatienza del loro arrivo, che non è stato prima di quattro giorni sono. Ne feci subito accomodare un quadro di otto braccia in una sala qui di casa, et il giorno seguente, mentre che la Regina era fuori, feci trasportare il medo quadro nel gabinetto grande di S. Maestà, dove hora non entrano se non pochissimi, et dove alhora non era nessuno. Venne S. Mta e restò tanto ammirata, e tanto contenta di questo pavimento, che io non credo ch' ella havessi potuto mostrar più allegrezza, segli fussi arrivata la flotta dell' Indie, e la caravana d'Egitto.

Stetti interno a due hore ragionando con S. Maestà nel medo gabinetto, et a ogni poco si tornava al canto, dove era il pavimento, e sempre S. Mta diceva cose nuove, che mostravano estrema sodisfazione e contento. Disse che non voleva che si levassi fin che tutti questi sigri l'havessin visto, et alla Regina Margherita, et al conte di Suessone

mandò a dire che veniss. In la mattina seguente à vedere una cosa bellissima, et à ogn'uno, che arrivava, seben non furon molti, andava a mostrar e lodar questo pavimento, et arrivò fino à dire, che certi uccelli commessi di marmo [1], che stanno in quel gabinetto, non son così belli, et più d' una volta disse che V. A. gli ne faceva fare per dieci o dodici stanze e che glien' haveva un grand obligo, et a me comandò, che io la ringraziassi in suo nome molto caldamente, e che desiderava che V. A. la favorissi di mandargli per mare da Rouano, oltre agli altri simili a questi per le dieci o dodici stanze, qualche quantità di mezzane campigiane ordinarie, per mattonare sale et altri luoghi comuni della sua nuova casa, dove S. Maestà, à quel che io sento, s' ingolferà a murare assai largamente, parendogli d' haver doppo quest' assemblea, stabilita la quiete di questo regno..... Matteo Botti (au grand-duc de Toscane). » — Mediceo, nº 4624, p. I, filza XXXIV, p. I, fol. 337.

1614. 20 novembre. « Ho ricevuti li due disegni di pavimenti, et conforme all' ordine di V. S., et con la prima occasione ne darò conto alla Maestà della Regina, et intanto le mostrerò li sudetti disegni.

Mando a V. S. un disegno d'una medaglia, nella quale si vede impresso nel medesimo scudo le due teste del Re Arrigo quarto, et della Regina ancora, et se S. A. la vorrà, la manderò subito, et il prezzo sara intorno a 50 scudi, et fin adhora non ho trovato altro. — M. Bartolini. » — M. 4629.

1614. 14 décembre. « Molt' ill^re^ S^r^ mio oss^mo^. — Quattro sere fa che io stetti à tutto il cenare della Regina, mangiando la sera ritirata, detti conto a S. M^ta^ dei due pavimenti, che il ser^mo^ Gran Duca, nostro Signore, le manda,

1. Des oiseaux en mosaïque florentine.

mostrandogliene i disegni, i quali ella volse che io gli lasciassi, havendogli fatti riporre, et il giorno appresso gli mostrò nel gabinetto a chi vi era. S. M^{ta} gli ha trovati molto vagi et belli per il disegno, piacendole assai quello scompartimento, havendo sentito, con molto suo contento, che di già fussero imbarcati, dicendomi che frà un mese si comincierà il suo Palazzo de' Pitti [1], che sarà finito in due anni, havendomi anche detto, che il disegno di quel di costà riesce una gran fabrica, et che il suo sarà un pò minore, volendolo anche vedere finito in capo à due anni. Et comandandomi di ringratiare S. A. per sua parte, mi impose di scriverle ancora in suo nome, che desiderebbe che l'A. S. gli mandasse ancora dei mattoni semplici per accommodarne qualche stanza, come costà, non si facendo così bene in Francia et che lo riceverà per molto molto piacere, replicandomelo ancora doppo che hebbe cenato.

Io prego V. S. à referire tutto à S. A. et comandando che si mandino i mattoni; di gratia operi V. S. che venghino quanto prima, assicurandola, che S. M^{ta} gli desidera estremamente, non solo per essere migliori di questi, ma perche l'estate tengano più fresco, et il pavimento si conserva più netto. Et se S. A. mandando questi, ne favorisse la marescialla d'Ancre per due stanze, ne resterebbe con grandissima obligatione, et V. S. lo rappresenti à S. A..... Da Parigi..... MATTEO BARTOLINI. » — M. 4629.

1. Le Palais du Luxembourg.

GUILLAUME DUPRÉ

La biographie du plus grand de nos médailleurs, Guillaume Dupré, est peu connue. Il ne sera pas sans intérêt de montrer, à l'aide d'un document provenant des Archives de Florence, quel esprit de conscience et de dignité ce maître, véritablement supérieur, mettait dans ses travaux. Le nom de Dupré n'est, à la vérité, pas prononcé; mais la mention faite des médailles du grand-duc et de la grande-duchesse de Toscane, exécutées par l'artiste auquel se rapporte notre pièce, ne laisse aucune place au doute : nous savons, en effet, que Dupré exécuta, en 1613, les effigies de ce couple [1] :

« Illmo Sig^{re} mio oss^{mo},

« Subito ricevuto l'ordine di V. S. per conto del rittrato di rilevo del Rè chr^{mo}, ch' io devo far fare à quel maestro, che fece costà le medaglie di LL. AA., lo feci venir da me, et gliene parlai. Egli mi hà riposto che la farà volontierissimo, ma che è necessario haver pacienzia, che S. M^{tà} sia ritornata quì, perche havendone egli uno fatto tre anni sono, non ne vuole hora far' uno altro secondo quello, trovando che la M^{tà} sua ha mutato assai nel viaggio, et non gli pare conveniente il dare una cosa che habbia tanta differenza, et per non perder tempo egli farà questa settimana tutto il busto della grandezza che V. S. mi prescrive, et come el Rè sia qui, fara il restante, et io l'inviero con la prima commodità; et con la mia solita reverenza le baccio le mani. Da Parigi, li 12 ag^{o} 1614. — Di V. S. Illmo. — Serv^{re} dedit^{mo} Matteo Bartolini. — S. Curtio Picchera. » (*Mediceo*, n° 4629.)

1. Voy. le *Trésor de Numismatique et de Glyptique*.

UN PORTRAIT DE LOUIS XIII

Les *Aedes Barberinæ a Hier. Tatio descriptæ* (Rome. 1642) consacrent (page 121) huit vers, aussi ampoulés que vagues, à un portrait de Louis XIII, offert par le roi au cardinal Antonio Barberini. La Bibliothèque Barberini possède, de son côté, la copie d'une lettre adressée au cardinal par Richelieu (nº XLIII, 93, nº 1) et mentionnant, sous la date de 1634, l'envoi de cette effigie. J'ignore si la pièce est inédite; en tout état de cause, elle fournira à quelque amateur romain l'occasion de rechercher ce qu'est devenue une œuvre d'art que recommandent également son sujet et son origine.

« A Monseignʳ le Cardˡ Antoine Barberin. Rome. — Monseigneur — Le Roy ayant sceu que ceus qui ont tousjours envié son contentement, et qui n'aiment pas en effet vostre maison, n'oublient rien de ce qu'ils peuvent pour vous donner des traverses, et vous faire porter la croix à son occasion; il m'a commandé de vous en envoier une de sa part pour faire voir à tout le monde, qu'il ne peut souffrir qu'à son subject vous en portiés d'autre que celle, qui viendra de luj, dont la pesanteur ne vous sera pas incommode, et d'autant que ce n'est pas seulemᵗ en ce rencontre mais en tout autre, qui pourroit arriver, que S. M. prétend vous descharger des peines, et des déplaisirs, qu'on voudroit vous procurer. elle a voulu aussi que vous receussiés son pourtrait de sa main, croiant que V. E. fortifiée de sa seule ombre, le sera assez pour résister à touts les ennemis de vostre maison, contre lesquels elle emploiera tousjours

volontiers sa puissance, en toutes les occasions, qui s'en pourront présenter pour son avantage. Je m'acquitte de ce comandement avec une satisfaction d'autant plus sensible, que je suis et serai sans fin

« de.... ce.... 1634. V^re^.... J. A. C^l^ de Richelieu. »

UNE LETTRE DU GRAND CONDÉ

A LUCAS HOLSTENIUS

Holstenius, l'ami de Peyresc et des personnalités si éminentes composant le groupe dont le savant d'Aix était l'âme, appartient au domaine de l'érudition, non à celui de l'art. Il m'a paru intéressant, néanmoins, de le montrer en relations avec un prince français dont le nom est également cher aux lettres et aux arts. La lettre ci-jointe du grand Condé, écrite pendant son exil, se trouve à la Barberine, vol. XLIII, n° 176 ; elle est écrite sur du papier de petit format, la signature seule paraît autographe.

« De Bruxelles, le 14e avril 1657.

Monsieur. J'ay esté informé par le s^r^ de la Peyrere des faveurs qu'il a receües de vous despuis qu'il est à Rome. Je me flatte que son mérite n'est pas le seul motif de la bonne volonté que vous avez pour luy, et que ma considéracion y contribue de quelque chose, c'est pour cela que je prends encores plus de part aux obligations qu'il vous a, et que je

me sens plus obligé de vous en remercier comme je fais de tout mon cœur, vous asseurant que je ne perdray jamais d'occasion de recognoistre l'amitié que je sçay que vous avez pour moy et que je seray toujours, Monsieur, vostre trés affectionné a vous servir.

LOUIS DE BOURBON.

A Monsieur, Monsieur Holstenius. »

UNE LETTRE INÉDITE

DE LOUIS DE SILVESTRE

Parmi les artistes que l'étranger réussit à nous enlever dans le cours du xviiie siècle, Louis de Silvestre, fils d'Israel Silvestre et membre de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, mérite un des premiers rangs. Le Musée et les palais de Dresde conservent encore de nombreux témoignages de l'habileté de ce maître, dont les portraits surtout se distinguent par leur vigueur. M. Dussieux a rapporté, dans ses *Artistes français à l'étranger* (3e édit., p. 227), les principaux événements d'une carrière longue et féconde. Une lettre que j'ai copiée dans les Archives de Dresde nous fait connaître les clauses principales du contrat conclu avec Silvestre par la cour de Saxe.

« Monsieur, c'est sur la grâce et la bonté du Roy que j'ay fondé la demande que j'ay faite à Sa Majesté, et c'est toujours de là que j'attends qu'elle me soit accordée. Cepen-

dant comme il me parroist par vostre lettre, Monsieur, du 24 que Sa Majesté souhaitte estre informée si l'on me l'a fait espérer dans mon contract, je vous en envoye un extrait. L'article à ce sujet est assez obscur, mais celuy qui est dans le premier projet, que l'on m'a d'abord presenté à Paris, et que je vous envoye aussy, vous prouvera que je n'ay point compté avoir cette place sans émolumens, et que j'ay fait retrancher ce qui m'en ostoit l'espoir, comme j'ay fait aussy changer dans les articles 1 et 2 ce qui n'estoit pas à mon avantage; mais je vous le répète encore, Monsieur, c'est de la grâce seule du Roy que j'espère avoir ce que je demande, et je la regarderay comme une récompance que Sa Majesté m'accorde après l'avoir servi dix ans de mon mieux et pour m'encourager à la servir encore dix autres années, mieux si je le puis.

Depuis que j'ay présenté mon mémoire personne ne m'a plus rien dit là dessus et je n'en ay rien dit à personne. Je me remets à vous, Monsieur, pour y donner la dernière main.

Je suis avec tout l'attachement et la considération possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — SILVESTRE.

A Dresden, ce p^r déc^re 1725.

Articles du premier projet de mon engagement.	*Articles rectifiés dans mon contract.*
1	1
Il mettra un prix raisonnable sur ses ouvrages de peinture, qu'il aura à faire pour le Roy, n'excédant pas en cecy le prix pour le quel d'autres en feroient de la mesme sorte et valeur.	Les ouvrages de peintures que Sa Majesté, ses ministres ou ses supérieurs luy ordonneront, luy seront payés à un prix raisonnable et selon leur valeur.

2

Ses ouvrages luy estant payés comme il est dit cy dessus il sera obligé de faire tous les ans deux tableaux de cabinet, selon les sujets qui luy seront donnés à cette fin san *(sic)* qu'il en prétende estre payé, mais en considération de tout ce que dessus, Sa Majesté luy donnera mille écus de gages par an.

2

Ses ouvrages luy estant payés comme il est dit cy dessus, le s[r] Silvestre s'oblige de faire tous les ans un tableau de cabinet en considération de la pension de mille écus que Sa Majesté luy a accordé, etc.

3

Le directeur de l'Académie de peinture de Sa Majesté venant à manquer, il se chargera de la ditte direction, lorsque Sa Majesté le demandera, sans en prétendre aucune augmentation de gages.

3

Le directeur de l'Accadémie de peinture de Sa Majesté venant à manquer, ledit s[r] Silvestre se chargera de la ditte direction, lors que Sa Majesté le demandera.

UNE LETTRE INÉDITE DE VIVANT DENON

Vivant Denon n'a pas été seulement l'actif et intelligent organisateur du Musée Napoléon : l'artiste et le littérateur ne le cèdent pas chez lui à l'amateur ; l'exquise nouvelle intitulée *Point de lendemain*, si souvent réimprimée dans les dernières années, et de nombreuses gravures nous prouvent qu'il maniait la plume avec la même facilité que le burin.

La lettre publiée ci-dessous est postérieure à la publication du chef-d'œuvre littéraire de Vivant Denon, et antérieure à sa carrière administrative. Elle nous le montre occupé à des travaux de gravure qui certes ne lui faisaient pas oublier son rôle d'homme du monde, et probablement d'homme à bonnes fortunes. Un tableau de Louis Carrache, tel était le morceau à la reproduction duquel il consacrait à ce moment son burin.

« Monsieur. Voilà une première épreuve du tableau de Louis Carache (*sic*). Je désire que vous en soyés content avant de terminer la planche. Je voudrois que vous eussiés la complaisance d'enluminer la contre épreuve que je joins ici, non d'en faire une miniature, ce qui vous donneroit beaucoup trop de peine sans nécessité, mais de mettre les grandes teintes sur les habits affin que je puisse voir ce que je puis donner de couleur à la gravure pour donner une plus juste idée du tableau. Si quelques expressions vous déplaisent, dites le moi, et je tâcherai d'y remédier.

C'est pour être à tems que je n'ai pas voulu avancer d'avantage la planche avant de vous en communiquer les

épreuves. Dès que vous me renvoyerès *(sic)* la contre épreuve, je me remetterai tout de suite à l'ouvrage. Je désire bien de réussir, et avec vos soins, j'espère faire quelque chose de suportable *(sic.)*

Je suis bien loin de taxer d'antousiasme *(sic)* votre amour pour Ludovico. Je le regarde comme le meilleur de tous les maîtres et vous en serès encore un exemple; il fera de vous un élève comme les saints font des miracles deux cents [ans] après leur mort.

Je regrette bien de ne pas voir ce que vous faites maintenant, mais malheureusement les tableaux ne sont pas comme les gravures, ils ne voyagent pas par la poste.

Mille amitiés à Mr le chevalier Aldobrandini; il m'a paru content de son voyage. Je voudrois que ce qu'il vous en dira pût vous engager à le faire; il est si court et si facile que vous en trouveriés facilement à vous dédomager *(sic)* de a peine qu'il vous donneroit. Si on dessine et compose bien à Boulogne, on sait fort bien peindre ici. Vous feriés, de plus, grand plaisir à quelqu'un qui vous estime et qui vous aime de tout son cœur.

C'est avec ces sentiments que je ne cesserai d'être monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — DENON.

A Venise, le 5 janvier 1791. »

(Collection Santarelli, à Florence. — Sur le revers de la lettre se trouve un croquis à la sanguine représentant un concert.)

UNE QUITTANCE DU PEINTRE LIOTARD

« J'ay receu de Monsieur Bonnet la somme de dix neuf cent quatre vingt livres pour restant du payement de dix portraits de la famille Royale que j'ay livré à Madame de Beringham.

A Paris, le 1 juin 1751. J. Étienne Liotard.

Plus la somme de 30l pour fraix. Liotard. »

(Collection Santarelli, nº XCII.)

UNE LETTRE DE CORNELIUS

« Monsieur le Président,

Munic, ce 6 septembre 1839.

Par votre lettre du 18 juin, j'ai appris avec la plus vive satisfaction ma nomination d'associé-artiste de l'Académie Imp. et Royale des beaux-arts de Milan.

En me voyant par là personnellement attaché à ladite Académie, je sais d'autant plus en apprécier l'honneur et l'avantage, que, dès le commencement de ma carrière d'artiste, je me suis habitué de regarder l'Italie comme une seconde patrie ; et si j'ai eu le bonheur de pouvoir par mon

exemple contribuer à la renaissance des beaux-arts en Allemagne, ce n'est qu'en suivant les traces des grands modèles des anciennes écoles d'Italie que j'ai pu y parvenir.

Veuillez être, Monsieur, vis-à-vis de l'Académie de Milan l'interprète des sentimens respectueux dont j'ai toujours été pénétré pour ce célèbre Institut et pour tous les hommes illustres dont il a été composé depuis qu'il existe.

Veuillez de même agréer les assurances de la haute estime et de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. de Cornelius.

A Monsieur C. Londoriot, Président actuel de l'Académie Imp. et Royale des beaux arts, à Milan. » — Archives de l'Académie de Milan.

UNE LETTRE D'HORACE VERNET

« Le Directeur de l'Académie R[le] de France à Rome.

Rome, le 10 février 1830.

A Monsieur Antoir, attaché à la Légation de France à Florence.

Monsieur,

Rassuré que je suis par tout ce que me dit mon ami M. Lemoyne de votre extrême obligeance pour être utile à vos compatriotes, je ne crains pas de m'adresser à vous pour vous prier de me rendre un service qui intéresse le bien de l'établissement dont j'ai l'honneur d'être le directeur. Voici le fait :

Un statuaire pensionnaire du Roi, pour remplir ses obligations envers le gouvernement, désire faire une copie en marbre d'une petite statue qui se trouve dans la galerie à Florence. Cette statue représente Hercule enfant, étouffant les serpens. Elle est placée dans une salle à côté de celle que l'on appele (*sic*) la salle des Inscriptions. Mais comme cette figure n'a point encore été moulée, j'attends de votre complaisance que vous vouliez bien prendre la peine de faire la demande nécessaire pour en faire faire un moule.

Je pense qu'il ne vous sera pas difficile d'obtenir cette permission attendu les dispositions amicales du gouvernement toscan avec celui de la France.

Le mouleur que je désire que vous chargiez de cette opération s'appele Ciampion Campi. Il est le mouleur du musée. Je m'en rapporte à votre sagacité pour fixer le prix de

ce travail. Il sera nécessaire d'exiger du mouleur qu'il m'expédie le moule vierge, c'est-à-dire qu'il n'en tire pas d'épreuve avant de me l'envoyer, et surtout qu'il prenne tout le temps convenable pour le laisser sécher.

Voilà, Monsieur, bien des embarras que je vous donne, mais je vous le répète, c'est pour le service d'Académie. Veuillez, Monsieur, m'accuser réception de cette lettre.

Agréez l'expression de mes remerciemens pour la peine que vous allez prendre et croyez à la considération particulière qu'a pour vous .

Votre très humble serviteur,

H. Vernet.

Directeur de l'Académie Rle de France à Rome.

Bien que je sois convaincu de l'obligeance de Monsieur Anthoir je lui recommande cette petite affaire et lui offre mille amitiés.

Son serviteur, P. Lemoyne.

A Monsieur Monsieur Anthoir, attaché à la Légation de France près le grand duc de Toscane à Florence. »

DEUX LETTRES DU SCULPTEUR RAUCH

« Signore stimatissimo. Scrisse jeri all sigr. Baratta langnandomi della perdita di tempo, in mancanza d'occasione der il trasporto dell sarcofago per mare a Hamburgo, e che il sign. Dalgas (?) ed comp. aveva poche speranze (ne meno io) di effettuare l'arriva di questo lavoro in quest' anno qui a Berlino.

Adunque per non perdre (*sic*) un anno intiero aspettando una (*sic*) imbarco a Livorno, ho risoluto di far fare il trasporto dell sarcofago per terra, e ho pregato accluso il sigr. Professore Hofer di procurar a lei un spedizione della sua connoscenza (*sic*), connosciuto per non far paghare a peso d'oro, il peso di 50-54 quintali dell sarcofago per la solita spedizione a Pistoja, etc., che fanno paghare 30-40 talleri per un bustino dell Ré. Mentre da Roma a Berlino vien pagato 8 talleri per il zentner tedesco.

La prego di far fortificare la cassa del' sarcofago con tutta sicurezza e affidandola a un spedizionario raccomandato dal! sign. Hofer e farla partire ben installata e cercar a far un prezzo giusto e onesto. Così non aspettero più occasione di mare, e profittero dell tempo per il lavoro.

Li modelli delli angioli e non altro si spedira pure colla medesima occasione.

Spero che lei stara bene dopo l'uso delle aquee (*sic*) minerali e prego di salutar la sua cara famiglia, gli sgri. conte dell Medi, Passani, sigr. conte... (*sic*) e tutti che si ricordino di me. Così il sign. Schadow con me lo stesso, e la saluto di cuore.

Berlin, 28 ottbr. 1854,

Rauch.

All signor Tomaso Lazzerini, Scultore a Carrara r. — (Collection Santarelli, xxxii, 76.)

Stimatissimo signore, avrei dovuto risponderlo alle sue lettere dell anno scorso come pure cadente presente alle graziose offerte fattemi d'essequire il mio busto in marmo per l'Academia di Carrara. Ma cosa potevo dirlo in caso della impresa della statua equestre di Federigo il grande? Niente altro che finire il cominciato! perché finito quest' opera come lo merita il mio modello, trovera il suo dovuto

ricevimento secondo il valore della essecuzione dell marmo, che deve essere finito dalle sue mani [1] e non da altre perchè non essistenti altre statue dell grande uomo che una sola del sign. Schadow ed il monumento a Berlino, cosi deve sperare che trovera un posto degno all' ogetto e alla scultura chi lo creò. Altro incorragimento non la posso dare, il resto sta nella mano sua.

Un modello busto del mio ritratto che lei vuol aver la finezze farlo in marmo e donarlo alla real Academia di Carrara, non soprei mandarlo, perchè quel busto fatto da me [nel] 1829, è troppo giovanile, e quello del sig. Tieck manche tutto ch' io pretende *(sic)* d'un ritratto, e cerchero a procurarle un modello degno di essequirlo in marmo.

Sul marmo proposto per il gruppo del Moisé ho risposto al sig[r] Baratta, e non è risoluto ancora niente, il sig. Vanelli mi recomandava per il medesimo sogetto un simile marmo, che ho riferito all signor Baratta, lo stesso in rapporto della copia di tre piede *(sic)* ossia la meta del originale della Vittoria colla palma, coronata colle foglie di quercia.

Spero che gode una buona salute con tutta la sua famiglia e lo salute *(sic)*, cosi il sig. Schadow, et sono con tutta stima.

Il suo servo : Rauch.

Berlino, 16 decbr 56.

All signore Tomaso Lazzerini, scultore a Carrara. »

(Même collection.)

1. Souligné.

LETTRES DE MARIETTE A TEMANZA

Ces lettres de Mariette à Temanza n'étaient connues jusqu'ici que par la traduction italienne assez défectueuse qu'en a donnée Ticozzi, dans son édition des *Lettere pittoriche* de Bottari (tome VIII).

Ayant eu la bonne fortune de découvrir à Venise, il y a une dizaine d'années, les autographes de notre éminent compatriote, ainsi que ceux de son correspondant vénitien, je crois utile de publier enfin, dans le texte original, ces morceaux de haute critique et de haute érudition artistique dus au plus clairvoyant d'entre les amateurs du siècle dernier.

Quelques mots, avant de céder la parole à Mariette, sur son correspondant. L'architecte Thomas Temanza, né à Venise en 1705, mort dans la même ville en 1789, est aussi connu par ses constructions que par ses travaux littéraires, parmi lesquels la palme revient aux *Vite dei più celebri Architetti e Scultori veneziani che fiorirono nel secolo decimo sesto* (Venise, 1778). Sa vie a été écrite par Fr. Negri : *Notizie intorno alla persona e all' opere di Tommaso Temanza, architetto veneziano* (Venise, 1830).

Plusieurs de ses lettres ont été publiées dans les *Lettere pittoriche* (tomes IV, V, VIII), et, plus récemment, dans l'*Archivio storico italiano* (1872, tome II, page 206). Je reproduirai, dans un travail spécial, ses lettres à Mariette, inédites jusqu'à ce jour.

A Paris, ce 5 novembre 1766[1].

Monsieur,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 juin dernier ne m'a point trouvé à Paris ; j'étois, lorsqu'elle y est arrivée, à la campagne, où je passe une partie de l'année, et d'où je ne suis de retour que depuis fort peu de temps. C'est précisément ce qui a mis un obstacle au vif empressement que j'avois de vous exprimer mes sentiments et de vous remercier du beau dessein dont vous venez d'enrichir ma collection. Mais quand je l'aurois pu, vous sçavez l'état déplorable dans lequel s'est trouvé le vénérable Monseig[r] Bottari, qui a la complaisance de favoriser notre correspondance. Si dans cette conjoncture, je lui eusse adressé ma réponse, elle eut sans doute été oubliée, ou du moins elle auroit couru le risque de ne vous pas parvenir sur le champ. Le bonheur a voulu que je trouvasse en arrivant ici une lettre de ce sçavant et respectable vieillard et je profitte avec empressement de cette occasion favorable pour répondre à votre lettre, en même temps que je réponds à la sienne, et jamais je ne goutai une plus entière satisfaction, si c'en est une qui ne se peut exprimer, que de pouvoir témoigner à un ami la joye de le revoir en santé, après l'avoir cru mort, je n'ai guère moins de plaisir à vous ouvrir mon cœur et vous y faire lire toute l'étendue de ma reconnoissance. Je sens tout le prix des soins que vous avez pris pour me faire avoir un dessein du Balestra[2] qui est tout à fait de mon goût, et qui est effectivement fait pour

1. A cette lettre est jointe une note de quatre pages, de la main de Mariette, qui semble reproduire la dédicace d'une planche de Scamozzi : « Ill[mo] ac excell[mo] viro Joanni Corrario oratori Reip. Venetæ, etc, etc. Quod in utilitatem etc.). Datum Romæ men. Martii MDLXXX ».

2. Dans son *Abecedario*, Mariette a fait mention des gravures de Balestra (✝ 1740), qu'il avait acquises par l'intermédiaire de Temanza, et déclare qu'elles lui ont « coûté cher » (tome II, page 58).

plaire. La composition en est agréable, et la touche en est fine. Je n'ai aucun dessein de maître moderne, au près desquels celui-ci ne puisse figurer, et encore une fois je ne puis vous dire combien vous m'avez obligé en me le procurant. Il ne me reste plus que d'être instruit de ce qu'il coûte, afin que je puisse vous le faire tenir et je vous supplie de ne me le pas laisser ignorer.

S'il s'en trouvoit encore un semblable je vous avoue que je ne le refuserois pas. Vous me faites l'honneur de me dire qu'il ne tient qu'à vous d'en avoir un qui vous a été offert, mais qui vous paroit plustost un ouvrage d'un disciple de Balestra qu'un original du maître. Ce n'est pas là tout à fait ce que je souhaite. Mais supposé cependant que vous lui trouvassiez quelque mérite, je pourrois m'en accommoder encore, ne fut-ce qu'en considération de la composition que j'imagine être riche et belle. Mais, s'il m'est permis de vous parler à cœur ouvert, ce qui me toucheroit davantage ce seroit si je pouvois faire acquisition par votre moyen de cinq ou six petits morceaux, Vierges ou autres, que je sçais avoir été gravés à l'eau forte par le Balestra même. Je les ai vus autrefois. Mais jusques à présent je n'ai pu les rencontrer, quoyque je n'imagine pas que ce soient des gravures introuvables. J'ai toutes celles que le Rotari a exécutées d'après les desseins du même peintre, et c'est pour completter son œuvre que je désirerois de faire l'acquisition de tout ce qui l'a été par lui-même, ainsi qu'une épreuve de cette planche que vous dites avoir été gravée d'après le dessein que je reçois.

Mais voyez, monsieur, où m'entraîne ma passion pour ces sortes d'objets. Je ne fais pas réflexion, que vous avez bien d'autres affaires importantes qui ne vous permettent pas de vous occuper de pareilles misères. Je vous en fais bien des excuses et vous prie bien sérieusement de n'y donner que les moments que vous aurez véritablement de

reste. Il m'est bien plus avantageux que vous suiviez vos projets et que continuant de travailler aussi utilement que vous faites, vous nous faisiez bientôt jouir des ouvrages intéressans que vous avez sur le métier. Je serois infiniment flatté de pouvoir y contribuer de quelque chose, et puisque vous souhaitez avoir une copie des discours qui accompagnent la planche des thermes de Dioclétien qu'a fait graver le Scamozzi, je vous l'envoye et vous puis répondre de son exactitude. Ce qui m'y paroit de plus singulier est le sentiment de l'habile architecte au sujet de ces constructions souterraines qu'on a toujours estimé être des fourneaux à l'usage des bains et qu'il imagine n'avoir été faites comme elles le sont que par précaution pour rendre les appartemens plus sains et les mettre à l'abri de toute humidité. Je ne sçais trop si vous adopterez cette opinion.

Vous me parlez aussi des thermes des Antonins, persuadé apparemment que j'en ai l'estampe. Mais supposé que Scamozzi l'ait fait graver, non seulement je ne l'ai point, mais je ne l'ai même jamais vû.

Dans tout le temps que j'ai séjourné à la campagne, j'ai été hors d'état de faire une recherche du Vitruve de Perrault que vous désirez avoir. Aujourd'hui j'y vais travailler, et j'espère que ce ne sera pas infructueusement. J'aurai pour lors l'avantage de vous en donner avis. En attendant recevez les sentimens de la plus sincère estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre très humble et très obéis[t] serviteur

MARIETTE.

Lorsque vous aurez quelque chose à me faire tenir vous pourrez l'adresser à Monsig[r] Bottari ; il me sera facile de le faire venir ensuite à Paris.

(Musée Correr, à Venise.)

A Paris, ce 25 janvier 1767.

J'ai appris avec plaisir, monsieur, que vous estiez encore à Rome lorsque la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire le 6 Novembre y est arrivée, et j'ai sçu que Monsig^r Bottari vous l'avoit remise. Je me flatte qu'il voudra bien me faire aujourd'hui le même plaisir et qu'il vous fera pareillement tenir celle-ci, ne sachant où l'adresser, car je prévois que les nouvelles occupations que vous donnent les travaux qui sont à faire pour empêcher les innondations trop fréquentes du Reno, vous tiennent éloigné de Venise et vous font mener une vie un peu ambulante.

Quelque part que vous soyez, il m'importe que vous soyez informé que je me suis acquitté de la commission dont vous m'aviez chargé et que j'ai trouvé un exemplaire du Vitruve de la traduction de Perrault, seconde édition, que je tiens à votre disposition. Il ne me reste plus qu'à trouver une occasion pour vous le faire passer sûrement entre les mains, et c'est à quoi je vous prie de contribuer s'il est possible en m'instruisant de la voye que vous désirez que je tienne pour vous le faire avoir le plus promptement possible. Je me serois servi autrefois de celle de mon ami Zanetti à qui j'avois occasion de faire quelquefois des envoys. Mais il est si vieux et si prêt d'entrer dans le tombeau que toute correspondance est interrompue avec lui et qu'il ne m'en reste aucune avec votre ville. Ayez donc la bonté d'agir de votre côté et de m'indiquer un moyen auquel je me conformerai sur le champ et plus il sera prompt, plus il me fera plaisir, n'ayant rien plus à cœur que de vous donner des preuves sensibles de mon zèle. J'ai pris la liberté dans ma dernière lettre de vous faire part de quelques unes de mes foiblesses, en voici encore un trait. Quelqu'un m'a parlé avantageusement des ouvrages d'un peintre véronois qui sans doute est de votre connoissance.

Il se nomme il sig^r Cignaroli[1]; et ce quelqu'un a trouvé à redire qu'il n'y eut point de ses desseins dans ma collection. Je m'en rapporte à ce qu'il m'en a dit, et vous me feriez plaisir, au cas que vous trouviez la chose possible, de m'en procurer un qui lui fit honneur. Je ne le voudrais pas trop grand, ni qu'il passa l'étendue de cette lettre déployée[2].

Je viens d'en acquérir un, qui me fait tourner la tête, et c'est en effet tout ce que Paul Véronèse a fait de plus beau. Il faut le voir pour le sentir et l'imaginer. Le sujet est Jésus Christ à table avec S. Joseph et la sainte Vierge, servis par les Anges. Il ne s'est, je crois, jamais rien fait de plus riche ni de plus gracieux, et c'est un dessein plus grandement (?) terminé et qu'on peut dire être accompli dans toutes ses parties. Si vous voulez prendre la peinne de lire la vie de Paul Véronèse, écrite par le Ridolfi, vous en trouverez la description faite par le peintre même, à la page 307 commençant par ces mots : *Pittura sesta, se le mai havrò tempo*, etc. Vous verrez que ce dessein avoit été fait pour lui, et vous admirerez mon bonheur : des trois desseins fameux dont il est fait mention en cet endroit, j'en ai deux, car j'avois déjà celui qui est intitulé : *Pittura quarta...* Outre que j'en possédois encore un autre dessein pour le moins aussi parfait qui a appartenu à Mr Morelli et dont il est fait mention à la page précédente sous le titre de : *Virtus est vitium fugere*. Je puis bien dire qu'en fait de dessins de Paul Véronèse, je ne le cède présentement à personne. J'en possède une douzaine tous plus beaux les uns que les autres. Il faut vous connoître comme je fais, Monsieur, pour oser entrer avec vous dans tous ces détails. Mais le plaisir que je sçais que vous y prenez m'enhardit et m'en fait prendre à m'en entretenir avec vous.

1. Mariette a consacré à cet artiste (né en 1706) une notice assez étendue dans son *Abecedario*, tome II, pages 371-371.

2. 36 cent. de large sur 21 de haut. *(Note de l'éditeur.)*

Donnez moi de vos nouvelles et soyez persuadé que personne n'est avec plus de zèle ni avec plus de sincérité, monsieur,

Votre très-humble et très-obéist serviteur

MARIETTE.

[*P.-S.*] J'aurois besoin d'une épreuve du portrait de Palladio gravé par Zucchi, qui se trouve à la tête de la nouvelle édition du *Teatro Olimpico* imprimée à Padoue en 1749. Si vous me la pouvez procurer, je vous en serai fort obligé et même une épreuve de celui que vous avez fait graver pour mettre au comment de la vie de ce célèbre architecte.

J'oubliois de vous dire, monsieur, qu'avec votre lettre du 11 8bre dernier j'ai reçû l'exemplaire *delle Fabriche di Vicenza* dont je voudrois bien sçavoir le prix, ainsi que du dessein de Balestra, pour vous le rembourser.

A Monsieur Monsieur Tomaso Temanza premier architecte de la sérénissime République de Venise. A Venise.

A Paris, ce 8 aoust 1767.

Monsieur,

J'aurois fort souhaité de pouvoir répondre plustost à la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 avril dernier, mais j'étois absent de Paris, lorsqu'elle y est arrivée, et à mon retour il m'est survenu une si grande multitude d'affaires qu'à peine m'est-il resté un instant, dont il me fut permis de disposer. Votre extrême politesse me fait espérer quelqu'indulgence, et que vous voudrez bien être persuadé de mon empressement à cultiver une correspondance aussi précieuse que la vôtre. J'ai vu M. Bernardin, l'ami de monsr Fontana. Il m'a promis de se charger

du Vitruve de Pérault que vous m'avez demandé, et de vous le faire tenir. Je le lui remet donc avec cette lettre et je me flatte que vous en serez content. Ce livre devient tous les jours de plus rare en plus rare et ce n'est pas sans peinne que j'ai trouvé celui-ci que j'ai payé cinquante-huit livres de notre monoye. J'en ai marchandé un autre dont on ne vouloit pas moins que 72 lb. et c'est effectivement son prix ordinaire. Avec cela j'apréhende qu'il ne vous paroisse trop cher, quoyque j'aye ménagé votre bourse le plus qu'il m'a été possible, ayant agi comme pour moi-même. Vous rabatterez sur cette somme le sequin que vous a coûté le dessein du Balestra, et ce que je vais vous devoir encore pour toutes les choses que vous m'annoncez, même pour le dessin du Cignaroli, au cas que vous puissiez me le procurer. et quant au surplus de l'argent vous estes le maître de me le faire remettre ici, ou ce qui seroit le plus court et le moins embarrassant de le compter à mon ami le comte Zanetti, avec lequel j'ai un compte ouvert. Quoyqu'il y ait déjà du temps que je suis privé de ses nouvelles et que son grand âge me fasse craindre à chaque instant d'apprendre sa mort, je ne puis pas me persuader que ce malheur me soit arrivé et c'en seroit véritablement un très grand pour moi, car c'est un ami de près de cinquante ans, dont les goûts étoient conformes aux miens et qui ne me laissoit à desirer que le plaisir de vivre avec lui. Mais il en faut venir là quand on vieillit, et apprendre ainsi à se détacher de la vie.

Il m'est beaucoup plus aisé de faire venir de Rome, que d'aucun autre endroit, les choses dont j'ai besoin, de façon que si vous y pouvez faire passer entre les mains de Mgr Bottari ce que vous me destinez, je m'en entendrai avec lui, et cela me parviendra sûrement et même assez promptement. Je songe que mon ami Zanetti a aussi quelque chose à m'envoyer, vous pourriez le lui faire demander et

ne faire du tout qu'un rouleau. Ce sera une nouvelle obligation que je vous devrai. Il se pourroit faire que le neveu de M. Zanetti, M. Gabriel Cornet, auroit à faire quelqu'envoy à Paris, autre occasion dont on pourroit profiter et si je n'apréhendois pas de vous causer trop de peinne, je vous prierois de le voir et de concerter cela avec lui. Il a de l'amitié pour moi, et il vous aidera volontiers dans tout ce qui sera de son ministère.

Je n'ai pas presentement sous la main les discours de Scamozzi sur les Antiquités de Rome, mais à en juger par le passage que vous en avez extrait et que vous me citez, il y a toute apparence qu'il a fait à l'égard des Termes d'Antonin, ce qu'il avoit fait par rapport à ceux de Dioclétien. Je n'ai que la seconde des deux pièces, mais cela n'exclud pas la réalité de l'autre, et sur ce que l'auteur en dit, je pense que vous ne risquez rien à en faire mention dans sa vie. De la façon dont vous m'en parlez, j'ai tout lieu de croire qu'elle est imprimée, ou qu'elle ne tardera pas à l'être, et comme je suis fort impatient de la lire, je ne puis assez vous prier de m'en faire part au moment qu'elle paroîtra.

Il s'est fait ici depuis peu une vente très considérable de tableaux précieux, de desseins, d'estampes et de toute espèce de curiosités. Elle a produit plus de 530,900 lb. Jugez de ce que se (*sic*) pouvoit être. J'y ai eu pour ma part un nombre de desseins qui ne dépareront point ma collection. J'ose dire qu'elle est actuellement à peu près au point de perfection auquel je la voulois amener, ce qui n'empêche pas que je n'aye encore à former des désirs. Je les promène sur des objets qui à la vérité ne sont pas de la dernière importance. Je voudrois y mettre des desseins de certains maîtres du second ordre, dont les ouvrages sont peu connus hors des lieux qu'ils ont habité, et où ils ont seulement exercé leurs talents. J'en connois plusieurs de cette espèce qui ont leur mérite et qui ont fleuri à Bergame, à Brescia,

à Vicence et dans d'autres parties de l'État vénitien, tels, par exemple, que le Carpioni, le Fasolo, etc. Mais où les trouver, surtout de bons desseins et avérrés, c'est ce que je n'espère guère. Aussi je m'imagine qu'il faudra rester comme je suis. J'ose vous prier, lorsque vous rencontrerez monsieur Fontana, de l'assurer de mon respect. Employez-moi dans tout ce qui sera de votre service et ne doutez pas plus de mon zèle que des sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre

MARIETTE,

Secrétaire du Roi et Contrôleur de la grande Chancellerie.

Faites-moi l'amitié de faire remettre l'incluse à son adresse.

Je connois un portrait du chevalier Liberi, fameux peintre vénitien, qu'a gravé à Venise le Piccini sur la fin de l'autre siècle. Je le cherche sans pouvoir le rencontrer. Vous me feriez le plus grand plaisir, si vous trouviez à me le procurer. J'en ai un pressant besoin, aussi bien que d'un petit livre qui a été imprimé depuis peu de tems à Rimini et qui contient une description de l'Église de S. François, dans lad. ville de Rimini.

J'ai pris la liberté d'insérer dans le Vitruve une épreuve de mon portrait qu'on s'est avisé de graver et que vous voudrez bien avoir la complaisance de recevoir.

A Paris, ce 12 janvier 1768.

Monsieur,

Lorsque je me suis donné l'honneur de vous écrire dans le mois de Décembre dernier la lettre, que n'aura pas man-

qué de vous faire remettre M. le comte Zanetti mon ami, auquel elle étoit adressée, je ne prévoyois pas que je dusse recevoir si incessamment ce que vous m'aviez annoncé avoir été inséré dans une balle de livres que M. Pasquali devoit expédier à Monsieur Goldoni. Cela s'étoit fait suivant que vous l'aviez marqué dans le mois d'aoust dernier, et comme je ne voyois rien arriver je n'ai pu m'empêcher de vous en témoigner mon inquiétude. Quelques jours plus tard, j'aurois tenu tout un autre langage, car la balle en question est arrivée à la fin de l'année dernière, et j'ai eu tout ce que vous m'aviez fait la grâce de m'annoncer, dont je vous fais mille remerciemens. J'avois déjà toutes les grandes pièces qui ont été gravées chez Vagner d'après le Balestra, mais il faudra bien que je trouve à les placer, et quant aux morceaux gravés par le Balestra même, ils me font un plaisir infini, surtout la pièce où se trouve le portrait de l'excellent architecte Michel di San Michele, et à ce sujet, faites moi l'amitié de me dire si cette planche a été faite, comme je le présume, pour quelqu'édition des œuvres de cet habile artiste, si cette édition a eu lieu, ou si on s'en est tenu au projet. Je me suis trouvé avoir heureusement tout ce que le comte Rottari a gravé d'après le Balestra son maître, et par ce moyen, j'ai l'œuvre de Balestra à peu près complet. Je suis du même sentiment que vous, Monsieur, par rapport au dessein de ce maître que vous m'envoyez : je ne le crois point original ; mais celui qui l'a fait n'est pas un ignorant, et la composition en est belle et sçavante. Celui de M. Cignaroli me paroît cher et porte tous les caractères de l'originalité, quoique touché un peu mollement, s'il faut parler vrai. Mais ce sera la façon de faire du maître, chacun a la sienne. Vous m'obligerez beaucoup, si vous me pouvez dire de quelle école est le Cignaroli, quelle est sa patrie, et son âge. Cela m'est nécessaire pour le catalogue raisonné que je fais des différens

desseins qui composent ma collection, et j'espère que vous ne trouverez pas mauvais que je vous charge de cette nouvelle commission.

Quelqu'un m'a dit avoir vû de beaux desseins du Fazzuollo [1], peintre de Vicence qui a imité la manière de Paul Véronèse. En avez-vous vû? m'a-t-on dit vrai?

Vous avez dû recevoir de moi une lettre dattée du 8 aoust. Je vous l'écrivois précisément le même jour que vous m'écriviez la vôtre par laquelle, loin que j'eusse quelqu'argent à répéter de vous, j'ai vu que c'étoit moi qui vous étois redevable d'environ L. 23 de notre monoye, et nous en compterons lorsque vous aurez reçu le Vitruve et que vous m'aurez dit que vous en estes content. Monsr Bernardin, ami de Mr Fontana qui s'en est chargé, m'a dit ces jours-ci que le livre étoit en route et qu'il espéroit que vous ne tarderiez pas à le recevoir. Il a eu avis de Marseille que la caisse dans laquelle il l'avoit inséré étoit embarquée. Je pourrai alors remettre l'argent dont je vous serai redevable ou à Mr Bernardin, ou à toute autre personne que vous me nommerez.

J'ai lu avec avidité le livre sur les Basiliques, composé par Mr le comte Arnaldi, j'y ai beaucoup trouvé à m'instruire et je l'ai mis dans ma bibliothèque auprès de celui que le même auteur a composé sur les théâtres [2]. Y a-t-il d'autres ouvrages de lui? Ceux que vous faites imprimer, et qui devroient déjà être au jour, si j'en étois cru, paroissent-ils? Aurez-vous la cruauté de me laisser partir de ce monde, sans avoir eu la satisfaction de les lire? Vous m'avez témoigné trop d'amitié, pour ne pas croire que vous ne m'accorderez bientost cette satisfaction.

1. Il s'agit de Giovanni Antonio Fasolo ou Fasuolo († 1572), dont il est question dans l'*Abecedario* de Mariette, tome II, page 235.

2. Notons toutefois que l'ouvrage d'Arnaldi (*delle Basiliche antiche e specialmente di quella di Vicenza del celebre Andrea Palladio*) porte la date de 1769. Comment Mariette peut-il en parler dans une lettre de 1768?

Je compte avoir perdu mon ancien ami Zanetti, car il y a si longtemps que je suis privé de ses nouvelles, que c'est pour moi, comme s'il n'étoit plus, et cela m'est d'autant plus affligeant que j'imagine mon ami dans la souffrance, et tout à fait hors d'état de me donner aucun signe de vie. J'écris et je ne reçois point de réponses. Vous me ferez plaisir de m'apprendre ce que vous sçavez de sa situation, et si pour vous en mieux informer vous pouviez faire arrêter votre gondole à sa porte, je vous en aurois la plus sensible obligation.

Je ne suis guerre moins inquiet du côté de Rome. Chaque hyver me fait craindre pour la vie de notre respectable vieillard Monsig[r] Bottari, et comme il y a du temps que je n'ai reçu de ses lettres, je ne serai tranquille que lorsque mes amis de Rome auxquels je me suis adressé, m'auront délivré de mes craintes. Estes-vous dans le même cas que moi ?

On m'a envoyé de Venise les deux premières pièces d'une suite de douze morceaux qui représenteront les diverses fonctions du doge et qui se gravent sur les desseins du Canaletto. Cela me paroît plus curieux que bien exécuté, mais avec cela je serois fâché de ne pas les avoir. M. Canale est excellent dans son genre. J'ai eu de lui quelques desseins qu'il a fait dans sa ferveur, entre autres une Veue de Padoue, qui est un excellent morceau, et si je trouvois quelque autre dessein de lui, du même temps et de la même force, j'en ferois volontiers l'acquisition.

Il m'en manque de Jules Carpioni, qui en a fait d'assez interressans. Cela viendra au moment que je m'y attendrai le moins ; et vous pourrez peut-être m'aider pour cela. Tâchez surtout s'il est possible de me faire avoir l'estampe que je vous ai demandé du dessein de Balestra que vous m'avez procuré ci-devant et dont la planche a servi, ainsi que vous me l'avez dit, dans la dernière édition des œuvres

de S. Hilaire faite à Vérone en 1730. Je me suis déjà suffisamment expliqué sur le sujet qui me la fait désirer.

Honorez-moi de vos ordres. Conservez-moi votre estime et votre amitié et soyez autant persuadé d'un parfait retour que je vous prie de l'ệtre des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéisṭ serviteur.

MARIETTE.

A Paris, ce 15 avril 1768.

Monsieur,

Je reçois votre lettre en datte du 21 février dernier par les mains de Monsr Antoine Ippoliti auquel vous l'avez remise et je vois que lorsque vous l'avez écrite vous n'aviez pas encore reçu la mienne que j'avois eu l'honneur de vous adresser le 12 janvier précédent. Mons. Bernardin, ami de Mr Fontana, qui s'en est chargé avec plaisir, n'aura certainement pas manqué de l'envoyer, ainsi qu'il me l'a promis, et je ne doute nullement qu'elle ne vous soit enfin parvenue. Je vous y donnois avis de la réception du paquet d'estampes et de desseins que vous m'aviez annoncé et je vous en faisois mes complimens très sincères.

Je ne suis pas aussi content, puisque vous voulez qu'on vous parle vrai, du dessein attribué au Balestra que je le suis de celui du Cignaroli. Je reconnois dans ce dernier la main du maître, au lieu que l'autre ne me montre qu'un travail froid et timide, tel qu'on peut l'attendre d'un copiste. Aussi l'avez-vous soupçonné tel avant moi. Vous ne m'avez point trompé lorsque vous m'avez fait l'honneur de me dire que vous doutiez fort de l'originalité. Cela rend le dessein

du Cignaroli assez cher. Mais j'en voulois avoir un de ce maître. Ce n'est pas votre faute ni la mienne s'il vend si cher ses coquilles. Je voudrois sçavoir de qui ce peintre (le Cignaroli) est disciple et quel est son âge et sa patrie. Je ne trouve rien de lui dans la nouvelle édition de l'*Abecedario pittorico.*

Vous me rassurez par rapport au dessein du Balestra que vous m'avez fait avoir autrefois. Puisque vous en avez vu l'estampe et que le nom du peintre est gravé sur la planche, mes doutes n'ont plus lieu. Ce qui les avoit fait naître, c'est qu'effectivement j'ai vu des desseins de Bertoli, habile dessinateur que j'ai connu personnellement dans le séjour que j'ai fait à Vienne, qui étoient exécutés précisément dans la même manière, et cela m'apprend que Bertoli, qui a vécu avec le Balestra, a cherché dans sa manière de dessiner à se conformer à celle du Balestra, dont il connoissoit le mérite. N'en parlons donc plus; mais faites-moi pourtant toujours le plaisir de me procurer s'il est possible une épreuve de la planche qui a été gravée sur mon dessein.

Du reste je suis étonné que vous n'ayez pas encore reçu l'exemplaire du Vitruve de Perrault que j'ai fait remettre l'année dernière à M. Bernardin. Il y a si longtemps qu'il est en route, cet exemplaire, que quoyqu'il vienne par mer, il devroit de reste être arrivé à Venise. Vous me ferez plaisir de m'en accuser la réception et de me dire à qui je dois compter l'argent que je vous redois suivant le compte que je vous en ai fait dans ma lettre du 12 janvier.

Je ne vous demande plus des nouvelles de mon ancien ami le comte Zanetti. J'ai appris sa mort avec douleur. Nous nous connoissions depuis près de cinquante ans et rien dans un si long espace de temps n'avoit troublé notre amitié. Les mêmes goûts l'entretenoient. Nous nous communiquions réciproquement nos découvertes, elles en devenoient plus piquantes. Il faut se soumettre aux décrets de

la divine providence et se souvenir que nous ne sommes pas faits pour être éternellement sur la terre.

Mon ami laisse de belles choses. Elles ont de la réputation en Angleterre. Vous avez, à ce qu'on me dit, peu ou point d'amateurs de ces sortes de choses à Venise. Je crains fort que tout cela n'en sorte, et quoyqu'on en dise, c'est une perte pour l'État.

Vous ne devez pas douter qu'en tout ce que je pourrai être utile à la personne que vous me recommandez, je ne m'y porte avec zèle. Il me paroit aimable et bien né, je lui ai offert mes services et il ne tiendra pas à moi qu'il n'en fasse usage. Je serois charmé de lui prouver et à vous encore davantage avec combien d'estime et de respect j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très ob[t] serviteur,

MARIETTE.

Quand comptez-vous nous faire présent des ouvrages que vous avez sur le métier ?

A Monsieur
Monsieur Tommaso Temanza,
Premier architecte de la Sér[me] République
de Venise
à Venise.

A Croissi, ce 18 juin 1768.

Monsieur,

Je reçois votre lettre à la campagne, dans une maison que j'ai à quelques lieues de Paris, et que j'habite pendant la belle saison. Je ne la quitte guère que dans le mois d'octobre. Je ne veux point attendre si longtemps pour faire

réponse à la lettre que vous venez de me faire l'honneur de m'écrire et qui m'est venu trouver dans ma retraite. J'y apprend avec plaisir que vous avez enfin reçu le Vitruve et que vous en estes content, j'en suis dans la plus grande satisfaction. La nouvelle commission que vous me donnez sera exécutée. Aussitost que je serai de retour à Paris, vous aurez les deux ouvrages de Daviler, et lorsque je vous en donnerai avis, vous aurez pour agréable de me marquer le nom de la personne à qui je devrai les remettre. Sera-ce encore à M. Bernardin?

Je suis déjà pourvu du livre du comte Arnaldi sur la disposition d'un théâtre de son invention, et j'ai pareillement l'estampe gravée d'après un grand dessein de la Fage que possédoit le comte Algarotti. Ainsi je n'ai besoin ni de l'un, ni de l'autre. Je vous remercie de votre offre et vous en ai la même obligation que si je recevois votre présent. Mais je n'ai pas la même indifférence pour les deux desseins du Carpioni, ni pour le livre de Michel San Michele dont vous voulez bien continuer d'enrichir ma collection. Je les recevrai avec bien de la reconnoissance. Et supposé que vous manquiez d'occasion pour me les faire tenir en droiture, vous pourriez, si vous en avez la commodité, les faire passer à Rome entre les mains de Mons[gr] Bottari, qui me fera tenir ensuite le paquet par la voye que je lui indiquerai. Si mieux n'aimez l'adresser à Parme au R. P. Paul Pacciaudi, bibliothécaire de S. A. R. l'Infant duc de Parme, qui me fait le plaisir de m'envoyer par une infinité d'occasions qui se présentent journellement les choses de son pays dont je puis avoir besoin. Dans tous ces cas, il vous plaira me donner avis du parti que vous prendrez, afin que de mon côté je puisse agir en conséquence.

J'oubliois de vous dire que j'ai reçu même en double le livre : *Pitture di Rimini*, ainsi il est inutile que vous vous donniez la peine de me le procurer. — Je n'ai pas de

peinne à croire que les desseins du Fasolo ne sont pas communs. J'en ai un qui représente la Madeleine arrosant de ses larmes les pieds du Sauveur chez Simon le Pharisien, et comme il tient beaucoup de la manière de composer de Paul Véronèse, sans cependant être un ouvrage de ce maître, j'ai quelque soupçon qu'il est du Fasolo, et c'étoit pour m'en assurer davantage que j'aurois désiré trouver un dessein non équivoque de ce dernier peintre. Mais je vois qu'il y faut renoncer et m'en tenir à ce que j'ai, qui véritablement, de quelque maître qu'il soit, est un morceau de la plus grande beauté.

J'ai reçu les trois premières estampes des diverses fonctions du Doge, et j'en ai la même opinion que vous, je les trouve gravées grossièrement et sans esprit. Il n'y a d'interressant que le sujet. Mon ami Zanetti en avoit annoncé les desseins comme quelque chose qui faisait honneur au peintre Canaletto. Les estampes n'en donnent pas cette idée.

Vous m'annoncez un livre qu'il faut que j'aye, car je suis condamné à achetter tous ceux qui traitent des arts. Je ferai donc venir incessam[t] de Rome le Livre des vies des architectes qui vient d'y être imprimé[1].

Je fais remettre cette lettre à M. Antonio Ippoliti, qui voudra bien, à ce que j'espère, se charger de vous la faire tenir. Il ne tiendra qu'à lui que je lui sois utile en quelque chose; il est le maître de m'en faire naître l'occasion.

Je vous prie de me renouveller dans le souvenir de Mons[r] Fontana et d'être persuadé que personne n'a plus à cœur de vous témoigner son estime et son respect que celui qui a l'honneur d'être, Monsieur, etc.

MARIETTE.

Défendez-vous autant que vous voudrez. Il faudra bien

1. Il s'agit évidemment de l'ouvrage de Milizia: *le Vite de' più celebri Architetti*. Rome, 1768.

enfin que vous nous donniez les vies du Scamozzi et du Vittoria. Je ne vous donnerai point de cesse, jusqu'à ce que je sache que vous les aurez mis sous presse.

A Monsieur
Monsieur Tommaso Temanza,
Premier architecte de la Sérme République
de Venise
à Venise.

A Paris, ce 22 Février 1760.

Monsieur,

Votre lettre en datte du 22 octobre dernier m'a été remise à son arrivée et je me dis à moi même que vous devez être dans la plus grande surprise de ce que je n'y ai pas encore répondu ; mais je suis sûr que vous m'excuserez lorsque j'aurai l'honneur de vous dire que ma santé commençoit à péricliter quand elle m'est parvenue et que depuis ce moment là je n'ai point quitté la chambre et me suis trouvé tellement incommodé d'un fâcheux catarre, qui ne me laissoit aucun repos, que malgré moi je me suis vû contraint de renoncer à toute application et de me séquestrer même du commerce de mes amis. Sans en être absolument quitte, je commence à respirer, et suis dans l'attente d'une plus belle saison, où l'on me fait espérer un entier rétablissement. Permettez-moi donc de différer jusqu'alors à m'acquitter des commissions dont vous m'avez chargé, et dans cet intervalle souffrez que je me livre pour un moment au plaisir de m'entretenir avec vous.

Je dois avant tout vous accuser la réception du rouleau que vous avez eu la bonté de faire remettre pour moi au R. P. Pacciaudi. Je ne l'ai que depuis fort peu de temps,

sans qu'il y ait de la faute de personne. Celui qui l'avoit reçu des mains du R. P. Pacciaudi vouloit me le remettre lui-même, dans la crainte que s'il s'en reposoit sur d'autres, le rouleau, qui n'étoit pas d'un fort gros volume, ne s'égarât en chemin, et son séjour à Lyon ayant été plus long qu'il ne pensoit, il est venu fort tard à Paris; mais ce qui étoit le plus important, le paquet est arrivé en bon état et j'ai mille grâces à vous rendre de tout ce que j'y ai trouvé renfermé. Le livre d'architecture de Michel da San Michele est fort de mon goût. J'y trouve un auteur qui est imbu des bons principes et qui met beaucoup de sagesse dans ses productions.

La petite estampe qui représente la ville de Vérone est d'une composition qui n'est point celle du dessein que vous m'avez fait avoir. Le Balestra aura fait deux desseins pour le même sujet : reste à sçavoir pourquoi l'on a donné la préférence à celui dont vous me fournissez l'estampe. Je le trouve moins heureusement composé que l'autre. Je suis pourtant très satisfait de pouvoir augmenter de cette estampe mon œuvre du Balestra. Si vous le trouviez bon je hazarderois de vous fournir une note de quelques autres pièces qui me manquent encore, et dont les planches sont à Vérone, persuadé qu'avec le secours des amis que vous entretenez dans cette ville, il ne vous seroit pas trop difficile d'en faire pour moi l'emplette.

Vous m'avez fait un vrai cadeau de m'envoyer votre portrait. J'admire la patience de celui qui l'a dessiné. Son travail imite si parfaitement celui de la gravure, qu'il y a de quoi s'y méprendre. Un autre dessein de sa composition que vous avez joint au même paquet, me fait voir qu'il est curieux de mettre du soin et de la propreté dans ses ouvrages. Oseray-je vous demander de qui il est le disciple, et voudrez-vous bien m'en dire autant de M. G. Diziani de qui est le grand dessein de la *Chute des Géants* qui vérita-

blement montre beaucoup de génie. Ce peintre étoit ami du pauvre Zanetti dont la mort me fait encore verser des larmes. Son dessein, quelque bon qu'il soit, me plairoit davantage, s'il étoit moins grand, car tous mes desseins rangés dans des portefeuilles de même grandeur me font préférer ceux qui sont d'une taille moyenne ; de façon que si vous pouviez engager M. Diziani à m'en céder un qui ne passât pas douze pouces dans un sens, sur quinze à seize pouces dans l'autre sens, je le recevrois bien volontiers et lui donnerois place dans ma collection.

Je ne serois pas non plus fâché d'en avoir encore un de M. Cignaroli, dans la grandeur que je viens de donner. Je le laisse maître du sujet, et quant à ce que l'un et l'autre dessein vous auront coûté je serai exact à vous le rembourser. On vous avoit fait espérer quelques mémoires sur mond[t] s[r] Cignaroli, et vous m'aviez promis de me les communiquer. Je me doute qu'on vous aura manqué de parole.

Puisqu'il étoit décidé que les desseins du Carpioni qu'on vous avoit présenté, n'étoient que des copies, vous avez fait sagement de les rejetter, j'aime mieux ne rien avoir que de mettre dans ma collection des desseins équivoques. Le dessein qu'on vous a donné pour être du Carpioni n'est point de ce maître. Il est du chev. Joseph d'Arpin ; la manière de ce dernier est très reconnoissable et si l'on y avoit pris garde on y auroit remarqué le nom de ce peintre, qui est écrit au bas du dessein. Non seulement je connois l'estampe d'après laquelle on a dessiné le Silène auquel un satyre et un faune versent du vin, mais j'ai pareillement connoissance de la soucoupe d'argent au fond de laquelle ce sujet, tel qu'il a été exprimé dans led[t] dessein, a été gravé par Annibal Carrache. Cette soucoupe se conserve dans le cabinet du Roi des deux Siciles à Naples. J'en possède une épreuve que je regarde comme un des morceaux les plus rares de ma collection. Le dessein que vous

m'envoyez a été fait d'après la copie qui, comme vous le dites, est assez mauvaise, et se trouve communément. Elle donne les objets dans un sens contraire à l'estampe originale. Dans celle-ci le satyre porte sur l'épaule droite l'outre rempli de vin. C'est le contraire dans la copie et ainsi de suite. Un de mes amis a le dessein du Carache qui lui a servi à la gravure, qui est un morceau achevé.

Dites moi, je vous prie, qui a gravé le portrait du feu comte Algarotti.

On vient de m'envoyer le livre des vies des architectes nouvellement imprimé à Rome et ce que j'en ai lû ne me déplaît point. J'aime à entendre l'auteur fronder les extravagances que se permettent les architectes de nos jours, et les rappeler à la noble simplicité du bel antique. Plus de recherches donneroient à l'ouvrage un degré de perfection qui lui manque.

Vous possédez sans doute, ainsi que moi le tome VIe des *Lettere sù la Pittura.* Je n'y ai lû aucun des ouvrages de votre composition que vous m'aviez dit devoir s'y trouver. Je présume que Mgr Bottari les aura conservés pour le tome VII qu'il se disposoit à mettre sous presse; mais devons-nous l'espérer? Les lettres que je reçois de Rome me font craindre pour la vie de ce respectable prélat. Nous perdons tous deux un véritable ami, si la mort nous le ravit.

Mais éloignons autant qu'il est possible une idée si triste et dites-moi si vous connoissez une suite de douze estampes assez grandes qu'a dessiné un Bolognais nommé Torri et qu'a gravées à la réquisition du peintre Jac. Barri le cher Lucini, Florentin, lesquelles représentent fort distinctement les plus beaux tombeaux qui sont dans vos églises. J'y trouve la sépulture du doge Nicolò da Ponte du dessein du Scamozzi, qui est dans l'église de la Carità, mais pourquoi l'invention de celle des doges Priuli dans l'église de S. Salvator, qui passe pour être du dessein d'Alessandro

Vittoria, est-elle attribuée à un Ceseri di Franco dans l'inscription qu'on lit au pied de l'estampe? Connoissez-vous cet artiste et avez vous pareillement entendu jamais parler d'un Mateo Carinere, de qui est le tombeau de la famille Erizzo dans l'église de S. Martin, et d'un Girolamo Grapitta qui a donné les desseins des sépultures des Mocenigo et des Loredano qu'on voit aux SS. Jean et Paul. Mes estampes me donnent les noms de ces différens artistes, et elles m'apprennent encore que le Sansovin est l'auteur de deux tombeaux dont vous n'avez pas fait mention dans sa vie, l'un de la famille Lezze à l'église des Jésuites, et l'autre de la famille Delfini à S. Salvator. Ces deux sépultures sont gravés dans la susd. suite. Vous avez parlé dans la vie de Sansovino (page 38) d'un bas-relief de marbre qui est à Padoue dans le lieu où se conserve le corps de St Antoine, mais vous avez obmis d'en expliquer le sujet qui est un miracle opéré sur une fille qui s'étoit noyée et que le saint resuscite et rend à une mère éplorée. Le bas-relief qui est d'un excellent travail est composé de dix figures.

Je suis bien aise aussi de vous dire que sur la demande que vous m'en avez faite, j'ai parcouru de nouveau mon mss. du Scamozzi et que je n'y ai absolument rien trouvé de ce que vous désirez. Aussi faut-il vous avouer que cette partie dans laquelle l'auteur se proposoit de traiter des temples et d'en régler les proportions manque entièrement dans le mss., ce qui me feroit croire que le Scamozzi n'avoit rien écrit sur ce sujet et que ce qu'il projettoit tant pour ce qui concerne ce livre que pour les trois autres qui n'ont point paru, n'étoient (*sic*) encore que dans son imagination, lorsqu'il donnoit son traité d'architecture au public.

Je ne suis nullement surpris que vous ne trouviez dans Venise aucun exemplaire du livre qu'a publié en 1730 milord Burlington sur les Termes antiques, d'après les desseins du Palladio. Il est de la plus grande rareté. Ce seigneur

anglois en fit briser les planches après en avoir fait imprimer seulement une cinquantaine d'exemplaires qu'il distribua dans le temps à ses amis. Il m'en avoit promis un et j'ai soupiré pendant longtemps avant que de pouvoir l'obtenir. On en devoit donner une édition contrefaite à Londres, mais je doute que ceux qui en avoient formé le projet ayent tenu parole.

Vous avez le dessein original du plan des Termes d'Agrippa. En pourroy-je avoir une copie pour joindre à mon volume et le rendre parfait. Je satisferois volontiers à ce qu'il vous en auroit coûté, mais pour peu que vous trouviez ma demande indiscrète, oubliez que je vous l'ai faite.

J'attend toujours avec impatience l'impression de vos deux vies du Scamozzi et du Vittoria : les années qui s'accumulent sur ma tête me font craindre de n'en jamais jouir, surtout quand je me représente que pour que vous puissiez présider à cette édition il faut que vous cessiez d'être aussi occupé que vous l'estes, ce qui n'arrivera jamais.

J'ai l'honneur d'être avec une estime mêlée de la plus parfaite considération, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

MARIETTE.

A Paris, ce 17 Avril 1760.

Monsieur,

Vous avez obtenu ce que vous désiriez et cela n'a pas souffert de difficulté. Il a suffi de vous nommer et l'Académie Royale d'architecture s'est fait un plaisir de vous y admettre. Mr le Roi s'y est prêté de la meilleure grâce. Vos talens lui sont connus et il a sçu les faire valoir. Il m'a

voulu persuader que je n'avois pas été tout à fait inutile dans cette affaire, et que mon témoignage, joint au sien, avoit été de quelque poids, qu'il avoit déterminé les suffrages de plusieurs académiciens, qui sont effectivement de mes amis. Je le veux croire, mais il est plus vrai que M. le Roi a tout fait, et vous lui en devez des remercîmens. Il faut pourtant vous prévenir que la chose ne sera et ne peut être consommée de quelque temps. Il y a, dans ces sortes d'élections, des formalités d'usage à remplir. Il faut préalablement faire les informations et entendre ensuite le rapport des commissaires que l'Académie nomme à cet effet; tout cela n'est que de forme, mais n'en est pas moins indispensable. En attendant, vous pouvez vous regarder comme membre de l'Académie, et je m'en réjouis avec vous, puisque cela vous fait plaisir. Mais je m'en réjouis encore davantage pour l'Académie par l'honneur qu'elle en reçoit.

Je vois que vous voulez bien vous donner de nouveaux mouvemens pour me faire avoir encor un dessin de goût de M. Cignaroli, et j'espère qu'il tiendra sa place auprès de celui qu'il m'a fait et qui, en tout temps, sera digne de la réputation dont il jouit. Faites-moi l'amitié de me rendre raison du nom de Bettini, que cet artiste joint à celui de sa famille. Seroit-ce celui de quelque saint qui n'est pas connu dans ce pays et qui lui auroit été donné au baptême? Je serois pareillement curieux de sçavoir si le tableau de [la] Fuite en Égypte, dont j'ai le dessein, se trouve à Modène ou à Parme. Autre question que vous me permettrez de faire et dont M. Giuseppe Diziani vous donnera la solution. Je souhaiterois avoir la datte de la naissance et celle de la mort de son père, qui étoit de Belluno, à ce que m'apprend l'inscription qui se lit au bas de son portrait gravé par Monaco. N'a-t-il pas fait le voyage de Russie? Y a-t-il fait un long séjour et à quoi s'y est-il occupé? Mon

ami Zanetti m'a fait présent autrefois d'une petite estampe que le s[r] Gasparo a gravé à l'eau forte. Est-ce la seule fois qu'il s'est avisé de manier la pointe ? Vous dont j'admire l'extrême exactitude, ne pourrez-vous donc pas m'aider à déterminer au juste l'année de la naissance de la fameuse Rosalba. Celle qu'on a zuivie dans un extrait de sa vie, qui se trouve dans un des vol. du Museum Florentinum, est certainement fausse et doit se rapporter à la sœur cadette de la Rosalba, qui s'appeloit, suiv[t] son extrait baptistaire, Rosalba Giovannina. J'ai, pour le prouver, cet extrait de baptême que j'ai fait lever à Venise. Mais, jusqu'à présent, je n'ai pu me procurer celui de la sœur aînée. Un mémoire, qui m'a été fourni autrefois et qui contient des détails sur ce qui regarde cette habile fille, m'aprend qu'elle est née à Venise, au mois de janvier 1670, zuiv[t] votre façon de compter et, suiv[t] la nôtre, en 1671, et qu'elle a reçu le baptême dans l'église de S. Basilio, de même que ses deux autres sœurs. Vous m'obligeriez beaucoup si vous vouliez bien prendre la peinne de compulser les registres de cette paroisse et de voir si, sous l'année que je vous indique, on ne trouveroit pas ce que je cherche.

Je suis honteux de vous entretenir de toutes ces minuties et je ne le suis pas moins des peinnes que vous vous préparez dans la recherche des estampes qui manquent à mon œuvre de Balestra. Vous en avez ci-joint une note et les titres de deux livres imprimés que je ne serois pas faché de me procurer, surtout celui qui traite des peintures de Brescia. Vous pouvez présentement compter sur ceux que vous m'avez commis. Je les ai tous deux, et déjà ils seroient entre les mains de M. Gargani, si je n'avois été obligé de faire relier le cours d'architecture de Daviler...; il les aura en peu de jours. Le Daviler vous coûte 24 livres, et le Scamozzi, par Daviler, vol. in-fol, 17 livres, ce qui joint aux 58 livres que vous me devez pour le Vitruve, de

Perault, fait la somme de 99 livres. De mon côté, je vous dois, pour le dessein du Balestra, 11 livres et, pour celui du Cignaroli et des autres choses qui sont venues en même temps, 66 livres 5 sols, en tout 77 livres 5 sols, de façon que vous me resterez redevable de 21 livres 15 sols qui seront, si vous le voulez bien, à compte de ce que vous aurez à débourser pour moi à l'occasion des divers articles que je prends la liberté de vous commettre.

J'ai reçu depuis peu des nouvelles de Rome qui me tranquillisent et qui m'annoncent pour notre digne prélat, si ce n'est pas un entier rétablissement, du moins une situation meilleure et telle qu'on la peut espérer à l'âge auquel il est parvenu. Celui qui a fait le dessein de la gravure d'Annibal Carrache dont vous m'avez donné communication n'est pas malhabile, et je ne serois pas fâché de sçavoir qui il est. Je finis en vous assurant que personne n'est plus véritablement que moi, Monsieur,

Votre très humble et très obéist serviteur.

Mariette.

Je ne vous dis rien de ma santé, c'est un signe qu'elle ne va pas mal.

(Adresse ordinaire à Temanza.) Venise.

A Paris, ce 15 juin 1769.

J'ai reçû à ma campagne la lettre que vous venez, Monsieur, de me faire l'honneur de m'écrire, et je suis venu exprès à Paris pour pouvoir remettre moi-même à mons. Le Roy celle que vous lui adressiez et que j'ai trouvé jointe à la mienne. Je voulois sçavoir de lui à quoi en étoit votre affaire, et je vois qu'elle sera terminée dans le temps que

vous comptez publier votre vie du Scamozzi. Suivant les règlements auxquels est assujetie l'Acad^{e} Royale d'architecture, il se doit passer quatre mois depuis le jour qu'un sujet est proposé jusqu'à celui de sa nomination, et pendant ce temps il est censé que les commissaires nommés d'office pour prendre les informations nécessaires sont en état de faire leur enquête et leur rapport. Il n'en faudrait pas tant pour s'informer de ce que vous vallez. Vos ouvrages parlent assez en votre faveur. Mais c'est la règle, et il faut s'y soumettre. Selon mon calcul, votre nomination aura lieu vers le mois d'aoust, avant que l'Académie prenne ses vacances, et il y a toute apparence que votre ouvrage ne sera pas encore alors achevé d'imprimer et que vous pourrez y joindre à vos qualités celle d'associé à notre Académie d'architecture. Mais, quoyque la chose ne soit pas problématique, il ne seroit cependant pas convenable de vous parer de ce titre avant que d'avoir reçu vos lettres que j'aurai soin de vous faire tenir aussitost qu'elles seront expédiées.

J'ai bien des remerciemens à vous faire de tous les soins que vous voulez bien vous donner pour me procurer les différentes choses que j'ai pris la liberté de vous demander. Si vous avez quelque chose de prêt vous pourriez le remettre à Mons. Gaetan Zanetti, lequel a quelques estampes et desseins à m'envoyer et qui le joindroit à son paquet.

Je suis gros de voir les deux morceaux de Carpeoni dont vous me faites une description capable d'échauffer mes désirs. Et puisque M. Cignaroli fait si fort le difficile, il faut se passer de ses desseins et s'en tenir à celui que vous m'avez fait avoir. Vous ne me dites pas si j'en aurai un de M. Diziani, de la grandeur que je vous ai indiquée. Je sçavois qu'il avoit été appellé en Allemagne et qu'il avoit fait un séjour de quelques années à la cour de Dresde.

Mais est-ce bien en 1717 qu'il a entrepris ce voyage ? Si cela étoit, ce ne pourroit être que le Roi Auguste III, Roi de Pologne, Élect^r de Saxe, qui l'auroit fait venir ainsi que vous me l'écrivez, car ce prince n'a succédé à Auguste II, son père, qu'en 1733. Et il me semble avoir reçu autrefois une lettre de mon ami Zanetti qui m'apprenoit que led. s^r Diziani venoit d'arriver à Venise et de quitter la cour de Russie. Ses enfans pourront vous donner sur cela de nouveaux éclaircissemens.

L'extrait baptistaire que vous me fournissez n'est point celui de la célèbre Rosalba, c'est celui de sa sœur cadette, morte en 1738, qui peignoit comme elle en miniature, mais pas dans un si grand degré d'excellence. Je l'ai connue, elle étoit mon amie, et se faisoit appeller la Zanina. Aussi voyez-vous que dans l'acte le nom de Zuana est joint à celui de Rosalba, qu'elle avoit de commun avec sa sœur aînée, dont la naissance a précédé de quelques années celle de la sœur cadette. M. Zanetti m'avoit déjà envoyé une copie du même acte de baptême, et celle que vous m'envoyez ne m'apprend rien de nouveau. Je ne vous en suis pas moins obligé et vous le serois infiniment davantage si vous pouviez étendre vos recherches et me donner juste ce temps de la naissance de la Rosalba, que je recherche sans y avoir pu réussir encore.

Je vous envoie une copie très exacte de ce qui est gravé sur la planche des Termes de Dioclétien, qu'a publiée le Scamozzi, dans deux quadres au haut de l'estampe, placés l'un sur la droite et l'autre sur la gauche. Je crois vous avoir dit que la moitié de la planche représente le plan de l'édifice en perspective et que, sur l'autre moitié, le même édifice est représenté aussi en perspective, et ce qu'on appelle en vue d'oyseau, élevé sur son plan.

Comme je suis obligé de retourner presque sur le champ à ma campagne, je n'ai que le temps de vous renouveller les

sentimens d'estime et de la plus parfaite considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur (etc.).

MARIETTE.

Faites-moi l'amitié de me dire de qui est disciple M. Novelli, votre ami, s'il est né à Venise et dans quelle année, et faites moi aussi la grâce de faire remettre l'incluse à son adresse.

A Paris, ce 12 décembre 1769.

Monsieur,

J'aurois dû répondre il y a longtems aux deux dernières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Et je me le reproche, mais diverses circonstances dont il faut, pour ma justification, que je vous rende compte, s'y sont opposées et ont rompu mes projets. Je ne vous dirai pas que lorsque j'ai reçu vos lettres j'étois absent de Paris, puisqu'il y a environ six semaines que je suis de retour de la campagne, et que depuis ce tems-là il m'éttoit aisé de prendre la plume, mais je voulois vous rendre compte de la commission dont vous m'aviez chargé, et chaque jour me faisoit espérer de voir cette affaire conclue et de pouvoir vous l'annoncer. Il n'a pas tenu ni à moi, ni à M. Le Roy qu'elle ne le fut aussitost après la rentrée de l'Académie qui s'est faite il y a un mois, mais précisément dans cet instant M. le Roy est tombé malade, et n'a pu fair son rapport. Il n'a été en état de s'en acquiter qu'hier, et l'Académie n'a pas eu de peinne à se déterminer. Aussitôt que vous avez été nommé tous les suffrages se sont réunis en votre faveur. Il ne vous a manqué aucune voix, et dans cette adoption, l'Académie a eu autant d'égard à l'honneur que vous lui faisiez en désirant d'y estre associé, qu'au plaisir de vous

obliger. Je puis vous assurer que ce sont là ses sentimens. M. Le Roy m'en a fait part sur le champ, et je ne puis assez tost vous en donner la nouvelle et vous témoigner le plaisir que j'en ressent. Vous ne tarderez pas à recevoir vos lettres d'association. Et en attendant vous pouvez sans scrupule ajouter à vos titres celui de Membre de l'Académie Royale d'Architecture. M. Le Roy que je quitte et auquel je n'ai pas voulu manquer de faire tant en votre nom qu'au mien les remercimens qui lui étoient dus, s'en rend caution. Ainsi supposé, comme j'ai lieu de le croire, que vous n'ayez pas encore mis au jour votre vie du Scamozzi, vous pouvez sans courir de risques y prendre cette nouvelle qualité et vous ne risquez rien non plus à écrire à M. Le Roy, et à lui faire vos premiers remercimens. — Tout ce que votre complaisance vous a fait entreprendre pour moi, toutes les peinnes que vous vous estes données dans l'intention de satisffaire aux différentes demandes, sur lesquelles j'avais pris la liberté de vous interroger, en exigent véritablement beaucoup de ma part, et je crains de ne vous en témoigner jamais assez ma reconnoissance.

J'ai reçu les desseins et les estampes que m'a fait tenir M. Gaetano Zanetti, et j'attend que vous me disiez ce qu'ils vous coûtent pour vous en tenir compte. Les deux petits morceaux du Carpioni sont bien de lui, mais n'en pourroit-on pas trouver un d'une composition plus etendue et qui fut aussi authentique, car autrement je ne m'en soucie point. Je suis plus que jamais dans la résolution de ne rien admettre de douteux dans ma collection, c'est ce qui fait que je ne puis vous céler mes doutes au sujet du dessein que vous attribuez à Alessandro Vittoria. Autant que je puis m'en souvenir, les sculptures sont traitées dans une manière fort différente de celle qui règne dans ce dessein. Il me semble qu'elle est moins austère et moins sèche ; moins rentrant dans la manière qui est propre à l'École

Florentine, et je ne serois pas éloigné de croire que le nom du Sansovin qu'on y lit en deux endroits ne fut pas aussi hazardé que vous le pensez, prêt à me ranger cependant de votre sentiment, si vous y persistez après ce que je viens de vous exposer.

Me direz-vous à qui appartient la pierre gravée dont vous m'avez fourni une épreuve, et quelle est sa destination? Parmi les desseins du Diziani, il y en a deux qui ne me paroissent pas de son meilleur tems, ce sont les deux plus grands, mais dans les deux autres, il s'en trouve un qui est assez de mon goût.

Vous m'avez fait un vrai cadeau en me mettant sous les yeux l'estampe du tombeau du comte Algarotti, dont la mémoire me sera toujours présente et chère. Le dessein de ce monument est riche et sage tout ensemble. Il a été fourni par un peintre (Maure Tesi) qui, s'il eut vécu plus longtems, auroit eu la même réputation que les Mitelli et les Curti. Il m'avoit fait espérer un ou deux de ses desseins. Sa mort et celle du marquis Gerini, qui avoit entamé cette négociation, m'en ont fait perdre l'espérance d'autant plus qu'il m'a été dit que tous ses desseins, dont son protecteur, le comte Algarotti, étoit possesseur, avoient été légués par ce dernier à un Seigneur Anglois, ainsi je pense qu'il y faut renoncer. Si j'avois été informé plustot que le même M. Algarotti s'étoit formé une très ample collection de desseins du Colonna et du Mitelli, je l'aurois prié de m'en céder un ou deux, ce qu'il ne m'eut pas refusé. Mais c'est encore une occasion manquée et sur laquelle je ne songe pas à revenir.

Je suis bien charmé d'apprendre que vous avez enfin reçu les livres que je vous ai expédiés, et que vous en estes satisfait. On m'écrit de Marseille qu'il y en est arrivé un pour moi, d'envoi de Venise. Je présume que c'est le Livre du Sig. Lorgna, et si j'ai deviné juste voici encore un

article à ajouter au mémoire de vos déboursés. Je vais sans doute vous paroitre incommode, et malgré cela j'espère de votre complaisance que vous voudrez bien encore essuyer ce nouvel assaut. Je souhaiterois que vous me fissiez le plaisir (puisqu'il faut renoncer au livre des Peintures de Brescia du C[l] Chizzola), de me procurer au moins les autres livres dont vous trouverez ci joint la note, et dont j'ai besoin pour completter la suite de ceux que j'ai déjà rassemblés sur cette matière, et qui devient aussi curieuse qu'elle est nombreuse.

Une personne de votre connoissance, M[r] Pietro Monaco, m'a écrit sous vos auspices dans la persuasion où il est que je suis toujours dans le commerce, pour m'inviter à me charger ici du débit de son Recueil d'Estampes. Il ignore que ma situation présente ne me le permet pas. Il me suffit de m'en être pourvû dans le tems d'un exemplaire dont j'ai enrichi mon Cabinet. Un second me seroit à charge. Je vous prie de le lui faire entendre et de le prier de ne point trouver mauvais si je ne lui fais directement réponse. Ce que vous pouvez lui conseiller de mieux est de s'adresser toute autre part qu'à Paris. Ce qu'il a gravé n'est point fait pour ce pays-ci. Cinq ou six exemplaires de son ouvrage, encore dis-je beaucoup, sont capables de satisfaire tous nos amateurs. Le croirez-vous ? On compte les curieux qui, comme moi, donnent la préférence aux ouvrages des maîtres Italiens, sur ceux des peintres qu'ont produit les Pays Bas. Ceux-ci ont pris un tel crédit qu'on se les arrache et qu'on y prodigue l'or et l'argent, tandis qu'un tableau ou qu'un dessein d'Italie n'est regardé qu'avec une sorte d'indifférence. Cela ne m'empêche pas de suivre mon goût, aussi n'est-ce point une exagération de vous dire que ma collection, formée dans cet esprit-là, est peut être la plus complette et la mieux choisie qui soit en Europe. J'y compte plus de deux mille desseins de premier ordre, indépendamment de ceux qui

n'y occupent qu'un second rang. Encore ces jours-ci j'ai eu le bonheur d'y mettre un grand et superbe dessein de Paul Véronèse, d'un terminé et d'une condition parfaites. Il peut tenir place auprès d'un de ses meilleurs tableaux. Si jamais vous ouvrez le Ridolfi, vous en trouverez la description pag. 307, à la Vie de ce peintre incomparable. Elle commence ainsi : *Pittura sesta. Se io havero tempo,* etc. Ce dessein et un autre que j'avois déjà et dont le Ridolfi parle au même endroit, en rapportant les propres paroles dont le peintre a accompagné son dessein, ont appartenu autrefois aux Moselli de Vérone. Vous reconnoitrez le second dessein à ces mots : *Infinite sono le forme*, etc. J'ai aussi cet excellent Dessein qu'avoit le Doct^r Curtoni, qui représente la Vertu fuyant le Vice, qu'a pareillement décrit le Ridolfi, pag. 306, et si je vous cite ces trois précieux morceaux, c'est uniquement pour vous donner une idée de mes richesses, qui s'étendent à généralement toutes vos différentes Écoles. Vous seriez étonné de l'excellence des desseins de Raphael, de Michelange et de tant d'autres grands artistes que je possède, leur parfaite conservation ne vous surprendroit pas moins. Aussi font-ils mon bonheur, et j'espère mourir avec eux. Mais je sens que je m'oublie, que c'est trop longtems vous retenir sur des objets qui n'interressent que moi et qui peuvent me faire passer dans votre esprit pour un enthousiaste. Vous aurez raison et je vous en fais mille excuses.

Cela est pourtant, ce me semble, permis à quelqu'un à qui vous avez déjà pardonné toutes les questions qu'il a pris la liberté de vous faire au sujet de l'âge de sa bonne amie la Rosalba. Je vois que vous estes plus que jamais convaincu que l'extrait baptistaire qui porte le nom de Rosalba Zuana et la datte 1675, est le sien et non celui de sa sœur cadette, qu'on appelloit la Zuanina.

Ce que vous me dites là-dessus paroît très vraisemblable.

Chez vous comme ici, ceux qui ont reçu plusieurs noms au baptême ne sont guère connus que sous le premier de ces noms, mais il arrive aussi quelquefois que le second nom prédomine et je pourrois vous en citer des exemples, et cela sera arrivé par rapport à la Zuanina. On aura laissé son premier nom à l'écart et avec d'autant plus de raison qu'en agissant autrement, on n'auroit pas seu la distinguer de sa sœur aînée, qui s'étoit déjà emparée du nom de Rosalba. Et voulez-vous que je vous avoue ce qui m'empêche de sortir de cette opinion, c'est que dans plusieurs entretiens que je me souviens d'avoir eu à Paris avec la Rosalba, elle me disoit que la Zuanina étoit sa cadette et que la femme du Pellegrino, Angela Cecilia, étoit la dernière de ses sœurs. En les arrangeant comme vous faites, ce seroit la Zuanina qui seroit venue la dernière et qui même auroit été de huit ans plus jeune que son aînée et moins vieille de six ans que la Pellegrini, au lieu que la Rosalba me disoit que toutes trois se suivoient à peu de chose près. A cela j'ajouterai que la Pellegrini, consultée par moi, un peu après la mort de la Rosalba, m'a fait écrire que cette dernière étoit née au mois de janvier 1671, ce que je trouve conforme à son extrait mortuaire qui la fait mourir âgée de 85 ans en 1757. Zanetti, qui avoit fort connu cette famille, en m'annonçant la mort de la Zuanina en 1737, m'assuroit alors qu'elle étoit décédée âgée d'environ 60 ans et sur ce pied-là elle étoit née en 1677. Et voilà qui achève de me confirmer dans mon opinion que l'extrait baptistaire qui porte cette date est véritablement le sien et non celui de son aînée. Vous avouez que vos recherches se sont terminées aux deux seuls extraits baptistaires que vous me fournissez et qu'il faut supposer que l'aînée des sœurs est née hors de Venise. Je le crois comme vous et pourquoi ne seroit-ce pas la Rosalba qui, née la première, auroit peut-être vu le jour à Loreo, dans

le Polesino, dont son père étoit originaire, quelque tems avant qu'il eût pris un établissement à Venise. C'est ainsi que l'on dispute sur la naissance d'Homère, et que celle des personnes les plus illustres est souvent enveloppée de ténèbres. Je ne serois pas content, tant que je ne parviendrai pas à débrouiller celles-ci, et je continue de vous prier de m'y aider. Vous estes le seul qui le puisse et je suis aussi celui qui est avec une plus sincère estime et reconnoissance, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

MARIETTE.

A Paris, le 17 mars 1770.

Monsieur,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 janvier dernier vous l'avez fait très succintement, et seulement, disiez-vous, pour m'apprendre que vous aviez reçu ma lettre à laquelle vous vous proposiez de répondre une autre fois plus amplement. Vous me donniez en même tems avis que vous aviez enfin achevé l'édition de votre vie du Scamozzi et vous me faisiez espérer de m'en procurer incessamment la lecture. Vous avez excité vivement mes désirs à cet égard, et je ne puis trop vous prier de m'aider à les satisfaire au plus tost. Vous me le faites espérer, et que je pourrai recevoir par la même occasion les livres dont j'ai pris la liberté de vous envoyer la note. J'attend que vous me disiez ce qu'ils vous ont coûté, afin de pouvoir m'acquitter de cette dette, ainsi que tout ce que vous avez pu dépenser pour les différents objets que vous avez eu la bonté de me faire avoir.

Je suis toujours dans la persuasion que l'extrait baptistaire qui porte le nom de Rosalba Zuanina et que

vous avez fait lever, n'est point celui de la fameuse Rosalba, mais celui de sa sœur cadette qu'on appeloit la Zuanina, et, dans ce cas, que la sœur aînée ne seroit point née à Loreo, mais à Venise. Il faut croire qu'elle aura été baptisée dans une autre église que celle où ses autres sœurs ont reçu le baptême. Le père en venant s'établir à Venise aura pris une maison qu'il aura quittée dans la suite et ce sera dans cette première habitation que la Rosalba, sa première fille, aura reçu la naissance. De dire dans quel quartier de Venise elle étoit située, il faudroit pour cela être devin et ce ne sera que par un hazard qu'on pourra le découvrir, si la chose arrive jamais.

Votre lettre a été remise exactement à M. Le Roy, qui, comme moi, brûle d'impatience de lire votre bel ouvrage sur la vie et les ouvrages du Scamozzi. Il me semble que vous devriez nous donner en même temps celle du sculpteur Alessandro Vittoria ?

Quelqu'un m'a parlé d'un de vos peintres, d'après lequel je pense que Wagner a gravé quelques planches, et qui se nomme l'abbate Toni da Varana di Modena. M'en pourriez-vous dire quelques particularités ?

On m'a aussi donné le titre d'un livre qui a été imprimé à Venise en 1762, et qui est un recueil de portraits de peintres vénitiens modernes accompagné d'un abrégé de leurs vies, par Alexandre Longhi. J'ai prié M. Gaetano Zanetti d'en faire pour moi l'emplette. Je ne veux point vous en donner la peinne, mais vous pourriez vous entendre avec mond. sieur Gaetano Zanetti pour conjointement avec lui me faire l'envoy de ce que l'un et l'autre vous auriez à m'envoyer.

Je reçois assez souvent des lettres de Rome, et dans ce moment il m'en arrive une dans laquelle j'apprend avec la plus grande satisfaction que notre respectable prélat, Mgr Bottari, se porte autant bien qu'on le peut espérer d'un

homme de son âge. Il m'est arrivé par la même occasion un exemplaire des antiquités de Pouzzole et de la campagne des environs, ouvrage qui a paru depuis assez peu de temps à Naples, et dont je suis on ne peut plus content. Comme la plus grande partie des planches ont été gravées à Venise, cet ouvrage ne peut manquer de vous être connu et je suis persuadé que vous n'en estes pas moins satisfait que je le suis. Insensiblement, nous aurons bientost tout ce que le temps a épargné des édifices de la vénérable antiquité.

J'ai l'honneur d'être dans les sentiments de la plus parfaite estime, Monsieur

Votre très humble et très ob^t^ serviteur

MARIETTE.

J'ai enfin reçu le livre sur les inondations de l'Adige qui, faute d'occasion, étoit resté entre les mains d'un ami, à Marseille. Je vous en fais mes remercîmens. Je m'attendois à quelque chose de plus interressant.

A Monsieur Monsieur Tomaso Temanza, premier architecte de la Ser^me^ République de Venise, à San Zulian al Ponte dei Feralli. Venise.

A Paris, ce 25 avril 1770.

Monsieur,

Vous avez dû recevoir une de mes Lettres dattée du 17 mars qui vous aura été remise par M. Gaetano Zanetti, auquel je l'ai adressée, et presque dans le même tems j'ai eû la vôtre qui m'a fait un plaisir inexprimable, en voyant que je ne tarderois pas à lire votre nouvel et bel ouvrage, et à m'y instruire. Mais comme je crains qu'il n'arrive pas aussi promptement que je le désire, et que si je remettois

à ce moment heureux pour vous faire réponse, cela me conduiroit immanquablement jusqu'au temps que je serai à la campagne, et il arriveroit de là que vous attendriez trop longtems à sçavoir le prix du livre d'Architecture dont vous m'avez fourni le titre. Je prend donc le parti de vous écrire aujourd'hui, sans préjudice de tout ce que j'aurai à vous dire par la suite, en reconnaissance de la façon obligeante dont vous vous estes expliqué sur mon compte dans vôtre nouvelle et sçavante production. L'ouvrage de Brizieux est devenu rare, depuis que ceux qui en ont hérité après la mort de l'auteur sont devenus possesseurs de l'édition, mais je pourrai pourtant vous en faire avoir un exemplaire que vous ne payerez pas davantage que lorsqu'il a été mis en vente pour la première fois. Ce sont deux assez grands volumes in quarto remplis de planches, dont tous les discours sont gravés, il vous coûtera quarante-cinq livres broché. Il y faudra ajouter le prix de la reliure, si vous voulez l'avoir relié, mais je ne vous le conseille point. Il y aura moins de risques à vous le faire passer comme il est, dans sa simple couverture de carton. Faites-moi l'amitié de me dire le plus tôt que vous pourrez si j'en dois faire l'emplette, et par quelle voye vous souhaitez le recevoir.

Je me soumet bien volontiers à votre sentiment par rapport au dessin du Vittoria que vous m'avez procuré. J'avais sur sa manière de composer et de dessiner des idées différentes, mais vous estes plus à portée que moi d'en juger. Vous avez sous les yeux des pièces de comparaison que je n'ai pas et qui sont victorieuses, il faut s'en rapporter ainsi que je fais à vôtre décision.

Je ne connois point le Monument sépulcral qui a été érigé à cet artiste dans votre Église de San Zacharia. Si vous nous faites présent quelque jour de la vie du Vittoria, ainsi que vous l'avez annoncé, j'espère que vous l'enrichirez d'une représentation gravée de ce Monument. Dans ce cas

là j'en attendrai patiemment la publication, mais si vous n'étiez pas dans cette intention et que vous trouvassiez sous la main quelqu'un qui fût en état d'en faire un dessein correct je me déterminerois à en faire les frais, pourvu cependant que la dépense ne fût pas trop considérable, et je me flatte que vous prendrez sur cela un peu chaudement mes intérêts, et qu'auparavant de mettre la main à l'œuvre, vous me direz à quoi pourra monter cette dépense. C'est une pure fantaisie de ma part, et qui doit avoir ses bornes.

Je me recommande toujours à vous pour les livres de peinture dont j'ai besoin. Vous avez déjà entre les mains celui des Peintures de Padoue. Je vous en remercie et j'attend que vous m'en disiez autant pour les autres, surtout pour celui qui concerne Mantoue. En voici un qui a été imprimé dans votre ville il y a peu d'années, qui me manque et dont je désirerois savoir le prix. Voulez-vous bien me faire le plaisir de vous en informer : *Compendio delle vite dei pittori veneziani istorici rinomati del presente secolo co' suoi ritratti da Alessandro Longhi in Venezia. fol.*

Un de mes amis sort actuellement de mon cabinet et vient prendre congé de moi avant que de partir pour l'Italie, où l'appelle le désir d'étendre ses connoissances qui sont déjà grandes. J'ai imaginé que vous ne me refuseriez pas le plaisir de le recevoir, et de lui rendre tous les bons offices qui dépenderont de vous. Dans cette confiance je lui ai donné votre nom et votre adresse. Cet ami se nomme Monsieur de Thury et vous trouverez en lui une personne d'un mérite distingué et dont le commerce fait le bonheur de tous ceux qui ont l'avantage de le connoitre. Je serai très reconnaissant de tout ce que vous pourrez faire pour lui. Il compte estre à Venise pour la feste de l'Ascension.

J'ai reçu comme vous des lettres de Rome, mais quoy qu'on ne m'y dise rien que de fort consolant sur le compte du respectable Mgr Bottari, je n'en suis pour cela plus

tranquille. Je suis toujours dans l'attente de quelque fâcheuse catastrophe. J'ai l'honneur d'être dans les sentiments les plus distingués, Monsieur,

Votre très humble et très obt serviteur,

MARIETTE.

(L'adresse ordinaire.)

A Paris, ce 21 juillet 1770.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre en datte du 12 may, précisément au moment que je me préparois pour aller à ma campagne, mais assez à temps pour pouvoir exécuter votre commission. J'ai conséquement achetté le livre de Brizeux, j'en ai fait un paquet et j'ai saisi l'occasion d'un envoy qu'un de mes amis faisoit à Marseille, de façon que le livre y arrivera sans frais. Il sera remis, suivant que vous me l'avez marqué, à Mr Bartolo Cornet, votre consul, auquel je n'ai pas manqué d'en donner avis dans le temps, c'est-à-dire le 29 juin, qui est le jour que mon ami a expédié son envoi, et je lui ai recommandé, lorsqu'il l'auroit reçu, de l'adresser à Venise à M. Gaetano Zanetti, des mains duquel vous le recevrez. J'ai déboursé pour cette emplette la se de 45 livres que vous voudrez bien me porter en compte, et à cette occasion vous me ferez plaisir de me marquer ce que je puis vous devoir, tant pour ce que j'ai déjà reçu de votre part que pour ce que vous me faites espérer, afin de me mettre en état de solder nos comptes. Avant que d'achetter le livre des vies des peintres vénitiens par Alessandro Longhi, vous m'obligeriez de vous informer auprès de M. Gaetano Zanetti s'il n'en auroit pas déjà fait l'acquisition pour moi. Dans ce cas là, il seroit inutile que vous me

le procurassiez, car ce livre n'est ni assez bon, ni assez interressant pour l'avoir double, et quant aux autres articles dont j'ai pris la liberté de vous envoyer une notte, je continue de me recommander à votre amitié et à vos bons soins; les ouvrages qui y sont spécifiés sont peu importants en eux-mêmes, mais ils ne m'en [sont pas moins] nécessaires, déterminé que je suis à completter autant qu'il est possible ma collection de livres qui traittent de la peinture et des autres arts qui ont pour fondement le dessein. Je viens de recevoir la nouvelle édition des vies des peintres gênois et j'en suis assez content. Mais je serois bien plus satisfait si j'avois actuellement entre les mains l'ouvrage que vous venez de faire imprimer, et que j'attend avec la plus grande impatience. M. Le Roy, qui doit me le remettre, ne l'a point encore reçu, et j'ignore si Monsr le comte d'Havrincourt qui s'est chargé du paquet est de retour de ses voyages, ni le tems qu'il pourra être à Paris, et je vous laisse à juger du mauvais sang que cela me fait faire.

Pour peu que vous trouviez des difficultés à faire faire un dessein du monument sépulcral du sculpteur Aless. Vittoria, n'y pensons plus, c'étoit une fantaisie qui m'étoit passée par la tête et dont je me guérirai aisément.

Vos recherches à Loreo n'ont rien produit par rapport à la naissance de Rosalba. Elle est donc née à Venise et avant que son père occupât une maison sous la paroisse où ses autres sœurs ont reçu le baptême; car je demeure toujours convaincu que l'extrait baptistaire qui porte le nom de Rosalba Zuanina n'est point le sien, mais celui de sa sœur cadette, qui peignoit en miniature comme sa sœur aînée, qui l'aidoit dans ses ouvrages et qui se faisoit appeler la Zuanina. Ainsi il est constant que la fameuse Rosalba étoit beaucoup plus âgée qu'on ne l'a fait dans son éloge qui a paru dans un des volumes des portraits des peintres de la

galerie de Florence, et que la datte de sa naissance, qui m'a été envoyée de Venise par la Pellegrini sa sœur, est la véritable. J'ai pris sur cela mon parti, et vous verrez quelque jour que j'y suis fondé, car il faut espérer que vous parviendrez à la fin à découvrir un fait qui pour être très récent n'en est pas moins obscur.

Je prend la liberté de mettre sous votre couvert le petit billet que vous y trouverez, et que vous me ferez plaisir de faire remettre à M. Gaetano Zanetti et de le prier de me répondre le plus tôt qu'il lui sera possible sur ce qui y est contenu.

J'espère que vous n'avez pas été mécontent de M. de Thury que j'ai pris la liberté de vous adresser, et je l'estime heureux d'avoir pu jouir de votre aimable compagnie. Nous l'attendons pour la fin de l'année et c'est alors que j'aurai la satisfaction de m'entretenir avec lui de tout ce qu'il aura vû, et surtout de la bonne réception que vous lui aurez faite et dont je ne puis pas assez vous exprimer ma reconnoissance. Elle égale les sentiments d'estime et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur...

Mariette.

Lorsque vous aurez quelque chose à me faire tenir il sera bon que vous en confériez avec M. Gaet. Zanetti. Il a quelquefois des occasions d'envois dont vous pourriez profiter.

Ma lettre étoit cachetée et prête à partir lorsque M. Le Roy arrivé de la campagne m'envoye l'exemplaire de la vie du Scamozzi que vous me destiniez. Je la reçois avec la plus grande satisfaction. Je vais m'en occuper bien agréablement. Elle me paroit remplie de recherches curieuses. Elle ne peut manquer de vous faire honneur et ce vous doit être un encouragement pour achever de donner ainsi les

vies des architectes et des sculpteurs de votre République. Vous m'avez dit, ce me semble, que celle du Vittoria étoit presque terminée.

(L'adresse ordinaire.)

A Paris, le 3 février 1771.

Monsieur,

Je ne dois point douter que vous n'ayez reçu ma Lettre dattée du 21 Juillet de l'année dernière, ni que le Livre de Brizieux que je vous ai fait expédier ne vous ait pareillement été remis. Je le dois inférer sur ce que m'a écrit à ce sujet M. Zanetti. Il me reste seulement à sçavoir si vous estes content. Je vois qu'outre le livre des Vies des Peintres de Longhi vous avez compté en mon acquit à mond. S. Zanetti la somme de 45 livres de Venise et c'est apparemment ce que vous avez trouvé m'être redevable, après vous être rempli de ce que vous aviez dépensé pour moi dans les divers Desseins ou estampes que j'ai reçu de vous. Je voudrois pourtant que vous eussiez la bonté de vous expliquer plus précisément là dessus, afin que je sçusse si notre compte étoit soldé au moyen des susd. 45 livres de Venise. J'espère que vous voudrez bien me faire sur cela l'honneur d'une réponse, et ce qui m'intéresse bien davantage, que vous aurez pour agréable de me donner de vos nouvelles et me dire à quoi vous en estes par rapport à la vie du sculpteur Vittoria, et si vous pensez à la faire imprimer, ainsi que vous m'en avez donné l'espérance. Je vois que vous n'avez pu réussir dans la recherche des différens petits ouvrages de peinture, que vous m'aviez flatté de recueillir et de me faire avoir. Dois-je y renoncer et m'adresser ailleurs?

Votre vie de Scamozzi est remplie de recherches et j'y reconnois votre goût pour la bonne critique et votre attention à ne rien laisser échapper de ce qui a trait (?) à votre sujet. Elle vous fait honneur, et vous doit être un engagement à poursuivre les vies de vos célèbres artistes.

Je me suis trouvé ces jours-ci incommodé et obligé de me livrer à la médecine, pour laquelle j'ai une répugnance invincible, mais l'âge auquel je suis parvenu me rend plus docile, et je me trouve bien du traitement qui m'a été fait, de façon que j'espère, en peu de tems, me retrouver dans ma situation ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus distingués, Monsieur,

Votre humble et très obéissant serviteur,

MARIETTE.

Faites-moi l'amitié de faire remettre cette Lettre à son adresse le plus promptement qu'il sera possible.

A Paris, le 8 avril 1771.

Monsieur,

Les pluyes continuelles qui ont inondé la terre pendant le cours de l'hyver, avoient rendu les chemins tellement impraticables que ce n'est que depuis quinze jours tout au plus, que j'ai reçu le paquet qu'il vous a plu de remettre pour moi à M. Zanetti. Dans toute autre circonstance ce long délai m'auroit fait souffrir. Mais je n'ai pas dû y être sensible. J'étois pour lors dans une situation qui ne me faisoit désirer autre chose que de voir la fin d'une maladie que je viens d'éprouver et qui a été vraiment sérieuse. Les bons traitements m'ont sauvé, et ce que vous m'avez envoyé est

arrivé précisément dans [le] tems que j'en avois le plus de besoin. Il m'a servi de délassement dans ma convalescence, et c'est une nouvelle obligation que je vous ai et dont vous voudrez bien recevoir ici mes remercîmens.

Le Livre des Vies et des Portraits des peintres par Alessandro Longhi m'a fait plaisir. Je l'ai trouvé tout autre qu'on ne me l'avoit annoncé. Les portraits sont gravés à la peintre, et ont leur mérite. Ils sont interressans. Je serois fâché de n'avoir pas un tel livre. Mais ce n'est pas sur cela que tombe mon principal remercîment, c'est sur la complaisance, et l'attention qui vous a déterminé à me procurer une copie faite avec tout le soin possible de votre dessin des Termes d'Agrippa par le Palladio. Si quelque chose m'a rempli d'étonnement et m'a causé une vraie satisfaction c'est assurément celle-ci. Je me vois par là avoir seul le livre de Milord Burlington complet, et comme il étoit déjà si rare, jugez de ce qu'il vaut à présent que j'y ai joint le dessein dont vous avez bien voullu me favoriser. Ce n'est pas tout, vous avez imaginé que la pièce du Balestra que j'ai trouvé pareillement dans le paquet, pouvoit me manquer, et vous avez eu dessein de m'en faire un présent, et j'admire en cela votre amitié et votre attention à m'obliger, mais je n'en abuserai point et puisque cette pièce est si rare et que vous désirez la ravoir, je vous la restitue, car je l'avois déjà et vous la trouverez ci-incluse. J'ai examiné nos comptes, ils sont justes, et ce que vous venez de remettre pour moi à M. Zanetti en commencera un nouveau. Vous me direz pour cela à quoi montent vos nouvelles dépenses, afin que je vous en fasse rembourser. Vous avez bien fait de m'envoyer un autre exemplaire des Peintures de Padoue par le Rosetti, car celui que vous aviez remis l'année dernière à ce seigneur polonois qui devoit venir à Paris ne m'est jamais parvenu. Il faut que celui qui s'en étoit chargé ait changé de route et que les troubles de son pays l'ayent obligé d'y

repasser plus tôt qu'il ne se l'étoit proposé. Mais dites-moi quel est le *Libro dell' Orgna*, que vous employez dans votre compte. S'il étoit joint au livre du Rossetti, je ne l'ai point reçu et ignore de quoi il traite. Vous employez aussi dans le compte cinq desseins du Diziani, tandis que je n'en ai eu que quatre, mais je pense que le dernier énoncé est une méprise, et qu'il faut s'en tenir à la première leçon. Vous m'avez fait plaisir de joindre aux livres que je vous ai prié de me procurer les deux nouveaux qui viennent de paroître. Je veux avoir tous les ouvrages de cette espèce, et je ne laisse échapper aucun de ceux qui parviennent à ma connoissance, aussi la collection que j'en ai faite est-elle aussi curieuse qu'elle est nombreuse. Vous ne devez pas être étonné, si le Secrét^e ni les Directeurs de l'Académie d'architecture ne vous ont point écrit au sujet de votre vie du Scamozzi. Ils ne sont point dans cet usage; ils se contentent de recevoir et de priser ce qui leur est envoyé. Mais je n'excuse pas M. Le Roy d'avoir gardé sur cela le silence avec vous et lorsque j'aurai occasion de le voir, je lui en ferai reproche.

Je n'ai rien dans mes recueils qui puisse vous aider par rapport à la vie du Giocondo, à laquelle vous avez dessein de travailler, et quant à présent vous m'excuserez si je ne pousse pas plus loin mes recherches. Tout occupé du soin de reprendre des forces, il ne m'est pas permis encore de trop m'appliquer, ni de me produire au dehors, mais je vous promet qu'aussitost que je serai en état d'agir, je verrai si dans les dépôts de notre Hôtel de Ville il se peut trouver quelque chose qui conduise à des éclaircissemens sur ce que *(sic)* vous désirez être instruit. Je tremble de peur que mes démarches soient infructueuses, car il faut l'avouer à notre honte, nous négligeons trop la partie qui concerne l'histoire des Arts. Tout ce que je vous puis dire quant à présent c'est que je suis très convaincu que le Giocondo n'a con-

struit à Paris qu'un seul pont, qui est celui que nous appelons le pont de Notre-Dame, lequel subsiste encore. Le Sannazar les a doublés, mais apparemment que c'étoit pour la commodité de ses vers. Il ne faut pas toujours prendre à la lettre ce que les poètes écrivent.

J'ai été heureux ces jours-ci. Il s'est fait une vente de desseins et j'en ai pour ma part environ deux cents parmi lesquels il s'en trouve un nombre assez considérable qui sont de toute beauté. Faites-m'en votre compliment et croyez que personne n'est plus effectivement que moi qui suis, Monsieur, etc.

MARIETTE.

(L'adresse ordinaire.)

A Paris, ce 9 aoust 1771.

Monsieur,

La dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'est parvenue dans un moment bien critique. J'étois pour lors extrêmement malade et si j'en suis revenu, c'est une grâce du ciel. Cette maladie m'avoit tellement affaibli qu'il a fallu pour me remettre, non seulement aller respirer un meilleur air à la campagne, mais faire diversion à toute sorte d'application, et voilà à quoi vous devez attribuer un silence, dont vous avez pû être scandalisé. J'ajouterai pour ma justification que je voulois vous accuser, en vous donnant de mes nouvelles, la réception du petit paquet de livres que vous aviez recueillis pour moi, et ce paquet ne m'est arrivé que depuis environ quinze [jours].

Aujourd'hui que je l'ai entre les mains et qu'il m'est permis d'écrire, je n'ai rien de plus pressé que de m'entretenir

avec vous. Je dois avant tout vous remercier des livres et de l'estampe d'après le Balestra que vous m'avez procurés, et je vous prie de me dire ce que je vous dois pour cet envoy, afin que je vous le fasse remettre. Je crois vous avoir déjà fait de pareils remercimens pour le dessein des Termes d'Agrippa qui complette mon exemplaire des Termes Antiques gravés sur les desseins du Palladio. Si j'y ai manqué, j'y supplée, en vous témoignant tout ce que peut suggérer la plus vive reconnoissance.

Je suis charmé de voir que vous estes toujours dans l'intention de nous donner les Vies des Architectes qui ont vécu sous la domination de vôtre République, et qu'actuellement vous vous occupez de celle de fra Gio: Giocondo. Je vous avois promis d'engager l'architecte de la Ville de Paris qui est de ma connoissance, à vous communiquer sur cela tout ce qu'il en sçait. Du moment que, sorti de ma campagne, j'ai mis le pied dans Paris, je lui ai rendu visite et j'ai appris de lui que de votre côté vous lui aviez fait faire depuis peu la même demande. Ma visite n'a pas cependant été inutile. J'ai cru m'apercevoir qu'il en étoit devenu plus vif à vous servir, et il s'est engagé en effet de me fournir incessâment les plans et les élévations détaillées du Pont-Notre-Dame qui est le seul qu'ait construit à Paris votre compatriote. Quant à l'historique, il m'a prié de l'en dispenser, attendu qu'il n'en avoit aucune connoissance et je me suis chargé de vous en instruire tant bien que mal. Vous trouverez ci-joint tout ce que j'en ai pu recueillir, et si j'en puis découvrir davantage par la suite, je vous en ferai part. Faites-moi la justice de croire que personne n'est avec des sentimens plus distingués, ni avec plus d'estime et de zèle, Monsieur,

Votre très humble et très obt serviteur.

MARIETTE.

Faites-moi l'amitié de faire remettre ce billet à M. Zanetti et donnez-moi de vos nouvelles.

Mémoire concernant la construction du Pont-Notre-Dame à Paris par fra Gio : Giocondo, Religx Dominiquain.

J'ai déjà eu l'honneur de vous le marquer, Monsieur, et je persiste dans mon opinion, le Giocondo n'a construit qu'un seul Pont à Paris, et si le Vasari en compte deux c'est qu'il a été mal informé. Il aura consulté des gens qui comme lui n'avaient point été sur les lieux, et ce qui aura achevé de lui faire commettre cette faute, ce sera le mauvais et insipide distique latin de Sannazar, qui le dit si positivement qu'on seroit tenté de le croire. D'autres ont été plus loin, ils ont avancé que le distique se lisoit sous une des arches du Pont Notre-Dame, ce qui est absolument faux, aussi le Vasari ne le dit-il point. Il parle seulement d'une inscription qui étoit placée de son tems sur le Pont et qui contenoit un éloge de l'architecte. Je l'ai cherchée inutilement et je doute qu'elle subsiste. Je ferai de nouvelles recherches et si j'y réussis, je vous en informerai. Ce qui est de constant, c'est que les deux Ponts qui s'enfilent et aboutissent à l'isle du Palais, qui est au centre de Paris, l'un du côté du Midy et l'autre du Nord, ont été construits dans des tems fort différents, et fort éloignés l'un de l'autre. Celui qu'on appelle le petit pont, appuyé sur un ancien édifice qui lui servoit autrefois de deffense et qui porte le nom de petit Chatelet, n'étoit dans son origine que de bois et fut construit en pierre en 1408 un siècle avant que Joconde mit le pied en France. Il a subsisté jusqu'en 1718 qu'un furieux incendie le détruisit et obligea la Ville de le rebâtir tel qu'il est. Dans cet intervalle il n'est point marqué dans nos Annales qu'on y ait fait autre

chose que des réparations et s'il en eût été autrement, on neût pas manqué d'en tenir mémoire.

Quant au Pont Notre-Dame il n'étoit pareillement que de bois, lorsque le 19 octobre 1499 il s'écroula presque subitement, accident qui arriva par la négligence du Prevost des Marchands et des Echevins à le réparer, aussi furent-ils à cette occasion mis en prison, destitués de leurs offices et condamnés à de grosses amendes. Le 7 novembre de la même année, il fut résolu dans une assemblée qui se tint au Palais de le rebâtir en pierre et avec toute la solidité possible, et le 28 mars suivant la première pierre fut posée, et la bâtisse continua sans aucune interruption jusqu'en 1507, que tout fut terminé et la dernière pierre posée avec grand appareil. Ce qu'il y avoit en France de constructeurs les plus expérimentés et les plus versés dans leur art furent consultés. Mais ce fut le frère Joconde, Religieux dominiquain, d'autres disent cordelier, qui en eut la conduite et qui en fournit les desseins. Le Roi Louis XII, qui depuis l'année 1498 occupoit le trône, l'avoit sans doute proposé, prévenu de son habileté et de son expérience dans l'art de bâtir, et l'avoit fait venir à Paris, sur le bien qu'il en avoit entendu dire dès l'année 1495, lorsqu'il étoit en Italie, où il étoit allé pour le soutien de ses droits sur le duché de Milan, dont il étoit le légitime héritier. Quoy qu'il en soit, Joconde remplit parfaitement les idées avantageuses qu'on avoit conçu de lui et se fit particulièrement estimer des gens de lettres avec lesquels il entra en commerce. De ce nombre étoit le sçavant Budée qui, dans plusieurs de ses sçavans ouvrages, lui rend le tribut de louanges qui lui étoit dû. Mais pour se renfermer dans ce qui faisoit alors le principal objet de sa mission, les desseins qu'il produisit furent généralement approuvés, et lui, constitué, suivant qu'il est parlé dans les Registres du Parlement, « controlleur et commis à prendre garde à la forme du pont ». C'étoit là

son district, il veilloit à ce que les ouvriers et l'entrepreneur en particulier, qui étoit l'architecte de la ville, ne commissent aucune fraude, pendant le cours de l'ouvrage, et n'employassent que de bons et excellens matériaux. On lui assigna pour sa peinne huit livres de gages par jour, somme considérable dans un tems où le marc d'argent, qui est aujourd'hui de 50 livres, ne valloit alors que 12 livres 15. L'évaluation faite, il se trouvera que ces huit livres équivalent 32 livres au moins de notre monoye.

Le pont Notre-Dame est chargé de maisons construites en briques et uniformes. Il y en a trente-quatre, dix-sept sur chaque côté. Mais de la façon dont elles sont ordonnées on peut compter qu'elles sont d'une construction postérieure à celle du pont, et que le Joconde n'y a eu aucune part. Elles ont été réparées en différens tems et notamment en 1660. Dans cette année il fut appliqué sur leurs façades une suite de termes en bas-relief qui se donnent la main pour porter les portraits de nos roys en médaillon, ce qui se fit pour honorer l'entrée que faisoit dans la capitale Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV.

Brice, auteur d'une description de la ville de Paris, rapporte une inscription en françois qu'il prétend avoir été mise sur une des arches du pont, lorsqu'il fut tout à fait terminé. Mais le style qui n'est point celui du tems où l'inscription est supposée avoir été mise, décèle assez la supercherie, et ne contient rien de particulier sinon que l'ouvrage a été terminé en 1507 et qu'il y eut ce jour là de grandes réjouissances dans la ville.

Le Maire, historien plus fidèle, en rapporte une autre dans son *Paris ancien et nouveau* qui commence ainsi :

JUCUNDUS FACILEM PRÆBET TIBI, SEQUANA, PONTEM,
INVITO ÆDILES FLUMINE RESTITUUNT
REGNANTE LUDOVICO XIV
ALEXANDER DE SEVE URBIS PRÆFECTUS, ETC.

Je la copierai entière sur le lieu, si vous croyez qu'elle vous soit nécessaire. Elle a été faite à l'occasion des réparations qu'on fut obligé de faire au pont N. D. vers l'année 1660.

A Paris, ce 17 mars 1772.

Monsieur,

Je suis en faute avec vous et je ne rougis point de vous faire l'aveu de mes torts, comptant sur votre amitié et persuadé qu'elle vous fera recevoir aisément mes excuses, car je ne puis vous laisser ignorer qu'il y a déjà du tems que M. Moreau, l'architecte de la ville de Paris, m'a fait remettre le plan, l'élévation et la coupe du pont Notre-Dame que vous désiriez avoir mesurés dans la plus grande exactitude, et qu'il vous avoit promis. Je devois vous en donner avis pour lors et sçavoir de vous comment je pourrois vous faire tenir ces desseins. Mais avec toute la bonne volonté du monde il ne m'étoit pas possible dans ce moment de m'acquitter de ce devoir. Sans être absolument malade, depuis plus de trois mois, je suis dans les remèdes, et obligé de m'abstenir de toute application, ayant reconnu que pour peu que je m'y livrasse, mes maux devenaient plus insupportables. Il s'agit d'adoucir des humeurs âcres et un feu qui me dévore intérieurement, pour cela j'ai recours aux bains et l'on me fait espérer que le printemps me rétablira dans mon premier état. Dieu le veuille. Je commence à me flatter de cet espoir, et rien ne seroit plus doux pour moi, puisque je me verrois encore en état de servir mes amis et vous en particulier.

Je vois par la dernière lettre dont vous m'avez honoré que vous n'attendez qu'après les desseins de M. Moreau pour terminer la vie du Frère Jocondo et la donner tout de

suite à l'impression. Je n'en suis que plus impatient pour vous les faire tenir sûrement. Mais cela forme un trop gros volume pour les faire passer par le courrier qui porte les lettres, et je ne connois personne qui parte pour l'Italie et à qui on les puisse confier. Dans ces circonstances j'imagine que je pourrois me servir de la voye que vous m'avez indiquée autrefois, lorsque je vous fis l'expédition du livre de Brizeux.

Je profiterai de cette occasion pour vous envoyer en même tems un ouvrage assez important qui vient de paraître et dont la matière ne peut manquer de piquer votre curiosité. C'est une exposition fidèle et très détaillée de tous les procédés dont on a fait usage pour la fonte et pour l'érection de la statue équestre du Roi qui a été placée à l'extrémité du jardin des Tuileries. Cet ouvrage, qui est accompagné d'un grand nombre de planches, a été fait aux dépens de la ville, et n'est point dans le commerce. On n'y a rien épargné pour en faire un ouvrage d'apparat. Il forme un volume assez épais de la grandeur des atlas. En qualité d'auteur, car les discours sont de ma composition, il m'en a été remis quelques exemplaires, et j'ai pensé que rien ne me pouvoit faire plus d'honneur que d'en mettre un dans votre cabinet. Dites-moi franchement, Monsieur, si vous agréez ce léger présent et si je puis me servir de la voye que je vous indique, et pour lors je vous conseillerois de faire l'acquisition d'un ouvrage important et tout à fait dans votre goût, qui, de même forme et exécuté avec le même soin, vient d'être donné au public. En voici le titre qui vous donnera une idée suffisante de l'ouvrage : *Description du Pont de pierre, construit à Moulins et l'exposé des motifs qui ont déterminé son emplacement, avec les desseins et détails de sa construction*, qui, par parenthèse, n'avait pu réussir jusques à présent par des difficultés qui paroissoient insurmontables et qu'a sçu vaincre M. de Regemorte, l'ar-

chitecte le plus intelligent que nous ayons pour ces sortes de travaux. Ce volume vous coûtera, je pense, 27 à 30 livres de notre monnoye et je vous assure que vous ne pouvez mieux employer votre argent. Tout cela, joint ensemble, formeroit un petit ballot qu'il seroit facile de vous expédier par la voye de Marseille, et j'attendrai sur cela vos ordres.

Je vais présentement répondre à quelques questions que vous me faites dans votre lettre dattée du premier février. Il est vrai, ainsi que vous le verrez par le plan que vous envoye M. Moreau, que vers le milieu du pont il se trouve une porte décorée de bon goût par laquelle on entre dans un bâtiment détaché du pont qui renferme les pompes et autres machines hydrauliques qui fournissent de l'eau à la plus grande partie des quartiers de la ville. Mais cet ouvrage est de construction moderne et ne datte que de 1676. Ce n'est point en cet endroit qu'on lit le distique rapporté par le Maire, tome III, page 392, et que voici en entier :

JUCUNDUS FACILEM PRÆBET TIBI, SEQUANA, PONTEM
INVITO ÆDILES FLUMINE RESTITUUNT

Le marbre sur lequel l'inscription étoit gravée étoit encastré dans le mur de face d'une des maisons à l'extrémité du pont et y avoit été mis à l'occasion des réparations qu'on fit au pont sous la préfecture de M. de Seve, alors prévôt des marchands. Aujourd'hui, il ne se voit plus. Quant à l'inscription latine qui est sur la porte d'entrée de la pompe, elle n'a rien de commun avec le pont. Je pourrois vous la transcrire, mais je m'en abstiens, jugeant qu'elle ne vous est point nécessaire.

Je vous remercie de l'avis que vous me donnez au sujet de ce livre sur la construction des théâtres qu'a fait imprimer à Rome un de vos amis et qui ayant mérité l'attention du gouvernement a été proscrit au moment de sa publication. J'ai écrit à Rome pour voir s'il ne seroit pas possible de

m'en procurer un exemplaire. Mais j'en doute. Il vous sera plus facile de me faire avoir cette vie du Cignaroli qui a été publiée à Vérone et dont vous me parlez. Vous m'obligerez beaucoup d'en prendre un exemplaire pour moi, que vous pourrez remettre à M. Gaetano Zanetti, qui me le fera tenir. Je suis curieux de tout ce qui est du ressort de la peinture, et je crois qu'il ne me manque actuellement aucun des livres qui ont paru sur cette matière. Depuis peu, j'ai fait acquisition de quelques-uns qui ont achevé de perfectionner ma suite et j'ai pareillement mis dans mon cabinet un nombre d'excellens desseins et surtout de morceaux précieux de terre cuite par François Flamand, qui n'ont point de prix. Cela me soutient et me rend la vie moins dure.

En ce moment je reçois des lettres de Rome, une de M. Bottari, qui m'apprend qu'il jouit d'une bonne santé, et une de M. Raymond, architecte de votre connoissance, qui me parle des desseins de M. Moreau et qui me dit que dans le cas où je manquerois d'une occasion pour vous les faire tenir en droiture, je pourrois les lui adresser à Rome, d'où il lui seroit aisé de vous les faire passer entre les mains. Mais à cela je trouve encore quelques difficultés et je ne me résoudrai à les lever que lorsque j'aurai reçu votre réponse sur les moyens que je vous propose dans celle-ci.

La mort de Cignaroli rendra-t-elle ses desseins moins rares? Je ne serois pas fâché d'en avoir encore un ou deux de lui. Mais il faudroit qu'ils fussent interressans, de son meilleur tems, et que le prix en fût raisonnable. Vous vous excusez de m'avoir écrit une trop longue lettre. Que direz-vous donc de celle-ci qui n'a point de fin, et qui me laisse à peine assez de place pour vous exprimer combien j'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

MARIETTE.

A Paris, ce 28 juillet 1772 [1].

Monsieur,

Un homme qui depuis la dernière lettre que vous avez reçu de lui a presque toujours été dans les souffrances, et qui, confiné pendant tout ce tems à la campagne, où il a été dans les remèdes, qui grâces à Dieu ont eu leur effet, vient aujourd hui vous demander grâce, et vous prier de l'excuser s'il a tardé si longtems à vous expédier ce que vous attendiez de lui. Je ne suis de retour à Paris que ces jours-ci et aussitost j'en ai fait faire un ballot, que j'ai adressé, suivant que vous m'aviez fait l'honneur de me le marquer, à M. Bartolo Cornet, votre consul à Marseille, et je lui écris par ce même ordinaire de le faire passer à Venise le plus promptement possible, à l'adresse donnée de notre ami M. Gaetano Zanetti. Vous y trouverez les desseins du Pont Notre-Dame qui m'ont été remis par M. Moreau, auquel je n'ai pas manqué de faire vos remercimens. J'ai fourré ces desseins dans le livre de la description de la fonte de la statue équestre du Roi, que j'ai pris la liberté de vous présenter et que vous avez eu la complaisance de vouloir bien agréer. J'y ai joint le livre du pont de Moulins qui ne peut manquer d'être de votre goût, car c'est un ouvrage extrêmement intéressant et qui est bien fait. J'ai déboursé pour l'achapt de ce livre 27 livres de notre monnoye, que vous compterez, si vous le jugez à propos, à M. Zanetti, après vous être remboursé, comme de raison, de ce que je pourrai vous devoir pour cette vie et cette oraison funèbre du Cignaroli que vous m'avez promis et que vous aurez pour agréable de remettre à mond.

1. L'écriture de cette lettre est bien moins nette qu'à l'ordinaire et déjà un peu tremblée.

s. Zanetti qui les joindra à quelques autres bagatelles qu'il aura sans doute bientost occasion de me faire tenir. Peut-être aussi sera-t-il sorti de vos presses, ou de celles de vos environs, quelqu'ouvrage nouveau concernant la peinture et les arts qui dépendent du dessein et même quelque portrait gravé d'artiste. Dans ce cas, vous m'obligerez de m'en pourvoir et de vous prévaloir de ce que vous aurez dépensé.

Il s'est fait ici dans la fin de l'hyver dernier une vente considérable de divers morceaux de sculpture et principalement de modèles en terre cuite de François Flamand et d'autres maîtres de premier ordre. Au moyen de quelqu'argent que j'y ai mis, j'en ai eu une bonne part. J'ai mis surtout dans mon cabinet un morceau qui, à mon avis, est sans prix. C'est un modèle en terre bien averré de la main de Paul Véronèse qui, comme vous ne l'ignorez pas, a travaillé de sculpture avant que de manier le pinceau. Le sujet est : *Vénus accompagnée d'Adonis partant pour la chasse*, et il faut bien qu'il ait plu à l'ouvrier, car il l'a peint. J'en ai vu le tableau que M. Crozat a fait graver dans son recueil d'estampes, dont vous trouverez, si vous en estes curieux, un exemplaire chez M. Zanetti. Il seroit difficile de trouver le pareil et je vous fais part de ma bonne fortune, parce que ce modèle étant l'ouvrage d'un de vos plus célèbres artistes, vous y devez prendre intérêt plus que personne.

J'ai fait aussi depuis peu l'acquisition d'un excellentissime dessein de cet habile homme. On y voit représenté un grouppe d'anges qui supportent un globe surmonté de la figure du Sauveur, et il y a toute apparence que l'Aliense[1] qui a donné le dessein de ce beau tabernacle qui décore le principal autel de votre église de S.-Georges-Majeur a eu connoissance de celui-ci, car c'est précisément la même

1. Antonio Vassillacchi, surnommé l'Aliense.

idée, mais une idée encore plus agréable et plus élégante que la sienne. Aussi étoit-il dans l'ordre que le maître pensât plus finement que le disciple. On voit dans mon dessein ce qu'avoit produit sur Paul Véronèse l'étude qu'il avoit fait de ceux du Parmesan. On y trouve les grâces répandues avec la même profusion.

Je finis cette lettre en vous donnant pour nouvelle, car je sçais combien vous vous y interressez, que je me trouve dans ce moment à peu près quitte de mes maux, et j'ai d'autant plus lieu de m'en féliciter que je me vois par là plus en état de vous offrir et de vous rendre mes services. Vous devez bien être persuadé que personne n'est plus entièrement que moi, Monsieur, etc.

MARIETTE.

(Adresse ordinaire à Temanza.)

[Note d'une écriture inconnue, jointe à cette lettre.]

Le Pont Notre-Dame a été commencé en 1500 et achevé en 1512.

On a procédé à sa construction par les moyens suivans :

Des pieux ont été battus sous tous les massifs, des lannuyes (?) ou palplanches ont été posés au pourtour et le dessus a été couvert d'une grille, le tout rempli de maçonnerie bloquée et battue à la hie.

Cette grille est couverte d'une platteforme de madriers ou couchis de bois de chêne chevillée, et sa surface est à un pied et demi au-dessous des plus basses eaux.

Sur cette platteforme sont posées quatre assises formant retraite les unes sur les autres, cramponées, jointivées et pleines, avec pierre dure très serrée, courte et pesante comme le liais.

Cette pierre provient des carrières de Vernon, sur le bord de la Seine, dans la province de Normandie.

Il se trouve dans cette pierre des cailloux noirs de différente grosseur et des petits grains blancs, peu de coquilles ; elle est très propre à faire de la chaux.

Les avant et arrières becs des pilles sont entièrement faits de cette pierre aussi bien que le flanc des pilles dans une hauteur de 21 pieds du dessus des assises en retraite.

Le surplus des arcs avec les revettements des têtes du pont est construit avec pierre de vergelée dont on fait un grand usage à Paris.

Cette pierre est assés douce et très propre aux grands ouvrages; elle se prend au village de Saint-Leu sur le bord de la rivière d'Oyse.

Les culées sont massives de pierre. Le remplissage et une partie des reins des arcs sont faits avec la même pierre de vergelée.

LES RECETTES ET LES DÉPENSES DE L'ACADÉMIE ROYALE
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE AU XVIIIe SIÈCLE

Ce que coûtait en 1773 l'enterrement d'un modèle de l'Académie.

Les documents qui suivent peuvent se passer de commentaire. Leur intérêt réside dans les indications qu'ils fournissent à l'historien des mœurs et à l'économiste. Ils nous initient au cérémonial des funérailles d'un modèle de l'Académie, au menu du banquet confraternel célébré chaque année à l'occasion de la reddition des comptes, aux détails de la mise en vente du livret du Salon et à ceux de l'exploitation du fonds de chalcographie appartenant à l'Académie. A travers la sécheresse des chiffres, le lecteur n'aura pas de peine à découvrir plus d'un trait curieux.

Mémoire des frais funéraires du convoi, vêpres et enterrement de défunt Jean-François Deschamps[1].

	Livres	Sols
M. le curé.	10	»
MM. les vicaires.	12	»
27 prêtres.	27	»
4 porteurs.	4	»
Port de la grande croix	»	10
A reporter.	53	10

1. 7 août 1773 « A l'occasion de la mort de Deschamps, modèle de l'Académie, il a été arrêté que Doriac aurait 500 fr. et le logement dans l'Académie; le second modèle, Charles, aura 400 fr., et l'Académie accorde 300 fr. de pension à la veuve Deschamps, en considération des services de son mari. Les modèles seront avertis que les avantages dont l'Académie les gratifie sont aux conditions qu'ils apporteront la plus grande exactitude. »

(Procès-verbaux inédits de l'Académie de Peinture et de Sculpture, tome VIII, fol. 163.)

Report	53	10
Fosse au cimetière.	3	»
4 poëles.	3	»
4 parements.	5	»
Chandeliers, croix et le bénitier de veille	»	»
M. l'ecclésiastique à la porte	1	4
6 chandeliers, croix et bénitier au corps	4	10
4 chandeliers et croix à l'autel	3	»
Bonnet et robe de M. le confesseur.	6	»
Bierre à dôme, descente et exposition du corps.	9	15
Suisses, garçons et bedeaux	5	»
4 sonneries	6	»
Enfans bleus et maître.	7	15
Port de la petite croix et bénitier.	»	10
Pour les soins et peines du receveur des convois et autres	6	»
Pour les enfants de chœur	»	»
Pour les chaises.	1	10
Pour 10 cierges	10	»
Pour 12 flambeaux.	9	»
Total.	126	14

Je soussigné, prêtre habitué et receveur des convois de l'église royale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, reconnais avoir reçu de MM. de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, par les mains de M. Chardin, conseiller-trésorier de l'Académie, la somme de cent vingt-six livres quatorze sols, mentionnée au mémoire ci-dessus, dont quittance. A Paris, ce 13 juillet 1773.

(Signature illisible.)

Ce que coûtait en 1774 le banquet de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture

Frais à l'occasion de la reddition du compte de l'année 1773

	Livres	Sols
2 quittances des traiteur et marchand de vin montant ensemble à. 20 livres 12 sols / 83 — 17 — . . .	104	9
Différents pourboires relativement au repas . .	18	»
A M. Phlipault fils, pour la rédaction dudit compte.	72	»

Du samedy 28e may 1774, fourni à M. Chardrain, dix-sept bouteilles à 20 sols, somme	17	»
Plus six bouteilles à 12 sols.	3	12
Total pour l'Académie	20	12

Reçu de Monsieur Chardrain, le contenu ci-dessus. BERLANCOUR.

Dinez fourny par Maréchalle le 28 de may 1774

	Livres	Sols
Une matelotte d'anguille et carpes.	18	»
Une elle (?) de ray (*sic*) sauce au capres.	4	»
Deux plat de macros à la me d'hotelle	9	»
Deux poulet sauce au cornichon	6	»
Un cartier d'agnos.	3	10
Trois carlets frits	4	10
Une alose au bleu	7	»
Des asperges.	2	5
Des artichaux	2	15
Des petits pois.	2	5
A reporter	59	5

Report	59	5
Des choufleur *(sic)*.	2	5
Un fromage glacé	8	»
Deux compotte d'orange	4	»
Des biscuit	1	15
Une brioche.	2	5
Des échaudé.	»	15
Sucre	1	»
24 pin d'une demy livre	3	»
Deux pin de 4 livre	1	2
TOTALLE.	83	7

Je reconnai avoirresu la some ci-desu *(sic)*. Fai à Paris ce 30 may 1774. MARÉCHALLE.

Ce que rapportait en 1789 la vente des livrets du Salon

Compte de la recette des livrets du Salon de l'année mil sept cent quatre vingt neuf, rendu à Monsieur Pajou, professeur et trésorier de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, par le Sr Phlipault, concierge de la ditte Académie.

RECETTE EN NATURE

Reçu de Mad^e la veuve Hérissant, imprimeur :

Livrets reliés en maroquin. . .	120	20.374 livrets.
Livrets couverts en papier doré	1.604	
Livrets couverts en papier marbré.	18.650	

EMPLOI DES DITS LIVRETS

Tous les livrets en maroquin remis à M. Vien		120 livrets.
Livrets en papier doré donnés en présens, suivant la liste, y compris les 1080 donnés aux États Généraux, à raison de 36 par chacun des 30 bureaux	1 309 livrets.	
Livrets id. remis tant à MM. les Acad^{ons} présents à l'assemblée du 24 août, qu'aux autres membres de l'Académie qui n'étaient pas présens à l'assemblée et qui les ont demandés ensuite, et à MM. les agrées.	150 —	1.604 —
Livrets papier doré, restant en nature	145 —	
Livrets en papier marbré, donnés en présens suivant la liste	68 livrets.	
Livrets pris en deux différens jours de foule et de tumulte aux deux femmes qui les vendoient en haut et en bas, et à qui il en a été tenu compte, du consentement de M. Vien. . . .	15 —	83 —
A reporter . . .		1.807 —

Report			1.807 —
Livrets restés en nature après la clôture du Salon.		369 —	18.567 —
Livrets vendus pend^t le Salon	18.195	18.198 —	
Plus par le Sr Phlipault, après	3		
	18.198 = 18.198 livrets.		
Total égal à la livraison faite par Mad^e Hérissant.			20.374 livrets.

Les dix-huit mille cent quatre-vingt-dix-huit livrets vendus, portés ici seulement à 10^s, attendu la remise de deux sols par livret accordée au sieur Phlipault, concierge, montent à la somme de neuf mille quatre vingt dix neuf livres, cy. . . . . 9.099 livres.

Laquelle somme, ledit Sr Phlipault a remis tout présentement à Monsieur Pajou, trésorier de l'Académie, suivant sa quittance de ce jour et étant au bas du double du présent compte, lequel je certifie véritable. A Paris, ce vingt-neuf octobre mil sept cent quatre vingt neuf.

Phlipault.

Ce que rapportait à l'Académie de Peinture et de Sculpture en 1789 l'exploitation de son fonds de chalcographie.

Extrait du compte de la vente faite par le Sr Phlipault, concierge de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, des estampes du fond de gravures, apartenant à

l'Académie, pendant l'année mil sept cent quatre vingt neuf, ainsi que des payements aussi faits par lui pendant la ditte année au Sr Aze, imprimeur, pour frais d'impression des dites estampes.

Savoir :

		liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
33 Susanne	à	6	»	»	198	»	»
7 Suites des 7 Sacremens . . .	à	24	»	»	168	»	»
5 Suites des 7 Œuvres de miséricorde	à	8	»	»	40	»	»
3 Suites de la Battaille et du Triomphe de Constantin. .	à	10	12	»	31	16	»
57 Estampes diverses	à	4	»	»	228	»	»
2 Estampes.	à	5	6	»	10	12	»
11 Estampes diverses	à	3	»	»	33	»	»
76 Estampes diverses	à	2	13	»	201	8	»
98 Estampes diverses	à	2	»	»	196	»	»
3 Estampes diverses	à	2	5	»	6	15	»
12 Estampes diverses	à	1	12	»	19	4	»
53 Estampes diverses	à	1	»	»	53	»	»
2 Estampes diverses	à	1	10	»	3	»	»
16 Estampes diverses	à	»	13	3	10	12	»
4 Estampes diverses	à	»	10	6	2	2	»
49 Estampes diverses	à	1	6	6	64	18	6
56 Grands portraits	à	2	»	»	112	»	»
75 Petits portraits.	à	1	»	»	75	»	»
2 Portraits Marigny.	à	4	»	»	8	»	»
19 Livrets des Salons	à	»	10	»	9	10	»
2 Estampes.	à	»	16	»	1	12	»
TOTAL.					1.472	9	6

Sur quoi il a été déduit 27 l. 12 s. 6 d. à quoi monte la remise accordée au Sr Barny Md de 5 o/o sur

552 l. 14 s. d'Estampes qu'il a achetées faisant partie de la vente énoncée ci-dessus, cy.	27 12 6
Partant, reste net. . .	1.444 17 »

Laquelle somme de quatorze cent quarante quatre livres dix-sept sols le Sr Phlipault a payé cejourd'hui à Monsieur Pajou, suivant quittance portée sur le registre de vente. Savoir :

1° La somme de 285 liv. 5 s. en deux mémoires quittancés du Sr Aze, imprimeur, pour frais d'impression d'estampes.

Le premier de	82 livres » sols	
Le deuxième de	200 — 5 —	
Et pour ports de planches chez l'imprimeur et pour boire au garçon.	3 — » —	285 5 »
2° en argent		1.159 12 »
Total égal à celui de la vente. . .		1.444 17 »

Certifié le présent extrait véritable et conforme à mon Registre de vente, à Paris ce 26 avril 1790.

PHLIPAULT.

LETTRES DE MILLIN A NIBBY

Les noms de ces deux archéologues sont assez célèbres pour qu'il soit inutile de retracer leur biographie ; il suffit de rappeler ici qu'Aubin-Louis Millin naquit en 1759 et mourut en 1818, tandis qu'Antonio Nibby, né en 1792, mourut en 1839. Les lettres reproduites ci-dessous proviennent de la collection Frullani, à Florence.

Milan, 2 novembre 1813.

J'etois affligé, mon cher ami, de ne point avoir de vos nouvelles. Vos lettres des 23 septembre et 7 octobre, qui me sont parvenues icy, m'ont fait un très grand plaisir.

Je vous sais mauvais gré de me dire, pour exciter mon interêt, que votre situation actuelle vous oblige à désirer un avancement : vous n'avez pas besoin de ce moyen. Je sais le contraire, et que M. votre père, sans être très riche, avoit une fortune très honnete. Je ne parlerai donc point de cela. La place que vous désirez est faite pour le mérite et non pour sauver de la gêne ; à ce titre, vous y avez des droits que j'aime à faire valoir. Vous y ajouterez le reste si vous le voulez, mais cette manière n'est pas la mienne. Apprenez, d'ailleurs, de votre ami que, dans le monde, on ne donne qu'aux riches, et que, plus on se fait pauvre, moins on obtient.

J'avois le Ficoroni, mais il sera bon pour ma collection d'estampes. Trouvez-moi donc le Mamachi, 5 vol. 4° ; j'ai celui en 3 8°.

Je serai toujours content quand je pourrai vous donner des témoignages de mon amitié.

A Monsieur Nibby, à Rome.

A. L. Millin.

Paris, le 31 janvier 1814.

Votre lettre, mon cher ami, m'a fait beaucoup de plaisir. Il y avait long-temps que vous ne m'aviez donné de vos nouvelles. Je suis bien aise que vous ayez été mis à la place d'écrivain grec dans la Vaticane ; ce titre vous convient mieux qu'un autre. J'espère qu'en fouillant dans ce riche dépot, vous trouverez quelques morceaux intéressans à publier. Je vous remercie des livres que vous avez eu la bonté de m'acheter. J'ai déjà repondu relativement à l'histoire de Viterbe, dont j'ai déjà deux exemplaires. J'ai aussi celui d'Erra sur *Santa Maria in Portico*, Millino, *del Oratorio di S. Lorenzo*, e Bicci, *della Famiglia Bonapaduli*. Que ferai-je de ces ouvrages doubles, dont le port me coûtera autant que leur acquisition ? Je suis étonné qu'ils ne soient pas sur votre liste, car ils sont du nombre des ouvrages que j'ai acquis pendant mon premier séjour à Rome. Il me semble qu'il ne vous sera pas difficile de les rendre avec une petite perte (à mon compte pour chacun).

Depuis que je vous ai quitté, j'ai fait des acquisitions de livres à Florence, d'où j'ai expédié quatre caisses, à Venise, d'où j'en ai envoyé deux, et à Milan, d'où j'en ai expédié une. Vous voyez que j'ai du acquérir ainsi beaucoup d'ouvrages relatifs aux États Romains, comme aux autres parties de l'Italie. Il est donc bien difficile de pouvoir présumer qui sont ceux que je possède et ceux qui me manquent. Ne serait-il pas possible de prendre les ouvrages sous condition de les rendre, si j'écris que je les possède déjà. Les libraires à qui vous les acheterez sont le vôtre, et aussi ceux du Cours[1] qui me connoissent bien, principalement celui qui

1. Le « Corso ».

est du côté de la rue Fratine, et chez qui j'ai acheté en dernier lieu le Bottari et plusieurs bons ouvrages. Le commerce ne doit pas avoir à présent une si grande activité que cela leur soit importun et leur fasse manquer des occasions.

La médaille papale était déjà dans notre collection, et je n'en fais point de particulière ; mais comme elle n'a couté qu'à peu-près son poids, l'inconvénient n'est pas grand.

D'après ce que m'ecrit Mr Cancellieri, Mr Daru quitte Rome. Actuellement que votre affaire est faite, je ne crois point que son départ puisse rien changer à votre situation. Donnez-moi, je vous prie, souvent de vos nouvelles ; vous savez combien je vous désire du succès et que je vous suis pour toujours tendrement attaché.

A. L. Millin.

Je vous renouvelle de ma main l'assurance de mon amitié.

A Monsieur Nibby, a Rome.

Paris, 5 juillet 1814.

Je viens de recevoir à la fois, mon cher Nibby, votre lettre du 24 février et celle du 14 avril, qui m'ont été remises par M. Mazois. La première était une réponse à mes précédentes. Je vois par l'autre que les affaires publiques vous ont beaucoup dérangé de vos études et qu'elles ont empêché le Pausanias d'avancer. J'en suis faché pour vous, parce que vous allez être prévenu. Le premier volume de celui de M. Clavier doit paraitre très incessamment. Il ne contiendra qu'une partie du texte et de la traduction ; ainsi, vous pourriez encore faire paraître vos commentaires, sans avoir l'air d'avoir puisé dans les siens, s'il s'y trouve quelque conformité. Je vois aussi que vous avez été attaqué

d'un peu d'opthalmie. J'espère que cette incommodité est entièrement dissipée.

Je vous remercie des acquisitions que vous avez faites pour moi. De tous les ouvrages dont vous m'envoyez la note, je n'avais que le *Traité des Obélisques*, de Mercati, et celui de Collucci *Sur les Antiquités de Faleri*, et je trouverai facilement à placer ces doubles ; car j'espère que cette caisse ne me coûtera pas autant que les précédentes, puisque j'espère que je pourrai la faire venir par mer.

Vous ne me dites point si la dernière révolution a influé sur votre sort. Vous savez combien j'ai gémi sur les maux de Rome ; combien j'ai désiré le retour de votre souverain. Nous en avons parlé assez souvent. Mais je serais fâché de voir établir une réaction toujours funeste, et qui le priverait des services de personnes qui lui sont véritablement dévouées, quoiqu'elles aient accepté des places que leur position ou leur fortune les mettait dans l'impossibilité de refuser.

Donnez-moi souvent de vos nouvelles et de celles de mes amis de Rome ; parlez-moi des découvertes nouvelles dans les antiquités, car il y en a toujours de plus ou moins intéressantes. Dites-moi quelque chose aussi des travaux de vos littérateurs. Quand finira la vieille guerre de MM. Fea et Masden ? Que fait M. de Dodwell ? Que fait mon ami Ackerblatt ?

Je me porte bien, je vous aime toujours et vous embrasse de cœur.

A. L. Millin.

A Monsieur Nibby, écrivain à la Vaticane, à Rome.

Potrà rispondere per la posta.

Paris, 17 septembre 1815.

Monsieur et respectable ami,

Il y a bien longtems que notre correspondance est à mon grand regret interrompue. Vous devez avoir reçu la

lettre par laquelle je vous ai fait part de la réception bien tardive de votre lettre à M. Roscoe. Elle est partie aussitot, elle avoit été retardée entre les mains de M. Vernazza qui a éprouvé beaucoup de chagrins et de tracasseries dont (*sic*) sa probité et son mérite paroissoient devoir le mettre à l'abri.

Je ne sais si je vous ai envoyé un exemplaire de la médaille de Siris que vous avez donnée à M. Viani, ce qui fait grand plaisir. Je n'ai publié depuis que cet opuscule. J'ai bien des choses prêtes; j'attends des momens plus tranquilles.

Aimez-moi toujours, écrivez-moi et regardez-moi comme votre

Dévoué serviteur.

A. L. Millin.

Paris, 16 janvier 1816.

Aussitôt que j'ai reçu votre avis, mon cher monsieur, je me suis empressé de faire votre commission. J'ai acheté pour vous le *Pausanias* et la *Galerie mythologique*, ainsi que le *Pindare* de Gin.

Il n'a paru du Pausanias que le premier volume contenant les *Attiques* et les *Corinthiaques*, le texte et la traduction sans les notes, et je ne saurais vous dire quand on peut espérer la suite à cause des circonstances de la France qui s'opposent à ce qu'aucune entreprise de ce genre puisse réussir. D'ailleurs, M. Clavier donnera plutot un commentaire grammatical qu'un commentaire archéologique; c'est pourtant un très beau travail à faire et je vous seconderai tant que le pourrai, si votre intention est de l'entreprendre, en vous indiquant des ouvrages qui peuvent vous être inconnus et en vous les faisant passer si vous m'ouvrez pour cela une voie. Je serai charmé de pouvoir entretenir toujours des relations avec vous.

La traduction de Pindare, par Gin, est un mauvais livre. Aussi n'est-il pas cher; vous savez certainement que Cha-

banon avoit traduit les *Olympiques* avec aussi peu de fidelité. Vauvilliers a mieux réussi pour quelques *Olynthiennes* et quelques *Pythiques*. Le meilleur travail est celui de Heyne dans son édition en 5 volumes in-8°, à cause de nombreuses et curieuses Scholies qu'il a rassemblées; cet ouvrage est épuisé en Allemagne ; il passe quelque fois icy dans les ventes.

Il n'y a pas de bon Arrien complet ; c'est probablement l'*Histoire de l'Expédition d'Alexandre* que vous désirez, mais vous ne le dites pas. L'édition de Gronovius est peu estimée avec raison. M. Schmieder en a fait paraitre il y a quelques années une bonne édition ; c'est réellement la meilleure, il a publié séparement les *Indiques*. Le premier ouvrage coûte 10 fr., au plus 12, et les *Indiques* à peu près 6. Je suis à vos ordres pour vous les expédier.

Vous m'êtes redevable pour ces acquisitions de la petite somme marquée au bas de cette lettre. Gardez-la pour me faire aussi quelque acquisition que je ne manquerai pas de vous indiquer et proposez-moi vous-même quelque livre vieux ou nouveau que je n'aie pas ; je le recevrai très volontiers en échange.

Toute la difficulté consiste dans le moyen d'envoi. Il me semble qu'ils peuvent à présent se faire facilement par mer en expédiant à une maison de commerce à Marseille pour Paris ou de Paris pour Rome. Si nous n'établissons pas cet accord, jamais il n'y aura de communication, mais il faut que les ballots pèsent au moins trente livres et cela sera bien facile en y mêlant des objets pour d'autres particuliers. Quant aux lettres, écrivez-moi directement par la poste et je chercherai des occasions pour vous répondre jusqu'à ce que notre poste de Rome ait été rétablie.

Je vous félicite de votre mariage ; je suis persuadé que vous avez choisi une femme aimable et je suis certain qu'elle sera heureuse avec vous. Je sais que vous êtes bien.

Je vous en fais compliment et vous prie de me rappeler au souvenir de la personne à laquelle vous êtes attaché.

Votre serviteur et votre ami

A. L. Millin.

Galerie mythologique.	36 fr.
Pindare	5
Pausanias	12
Total.	53 fr.

M. Marini doit être à présent à Rome. Ainsi je ne puis me servir de lui pour votre envoi. J'en fais quelque fois à Florence et à Modène et aussi à Venise. Je pourrai quelque fois me servir de la voie de Florence, mais il faudrait rembourser les frais à M. Fabbroni qui fait ainsi venir le *Magazin*.

Je puis expédier par Toulon à Civitavecchia ou autre part, même à Rome, en faisant un paquet dont vous, M. Cancellieri et tous ceux à qui je ferai quelqu'envoi partageriez les frais, mais pour tout cela il me faut votre consentement à une autre direction.

Si la personne à qui vous etes attaché fait venir quelque livre je pourrai faire ses commissions en joignant les vôtres aux siens, mais il faudrait que la demande fût en votre nom seul.

Enfin voyez donc à établir une correspondance littéraire qui pourrait être utile à vous et à Rome.

All'ornatissimo Signore Antonio Nibby, chez Dominique Minu, en face du Caravita, nº 177, à Rome.

Paris, 27 juin 1817.

J'ai reçu, mon cher Monsieur, avec un grand plaisir votre lettre du 15 de mai. Je vous en remercie. Vous verrez que j'ai fait usage de vos nouvelles littéraires, mais sans vous nommer, ce que je ne ferai que si vous m'en donnez la liberté, et que ce sera toujours de manière à vous hono-

rer et jamais pour vous compromettre. Ainsi vous pouvez toujours m'écrire avec la plus grande confiance, bien sûr que je n'abuserai de rien.

Je vous remercie de presser M. de Romanis Il ne devrait pas attendre si longtems. Il faudrait expédier aussitot qu'on peut le faire par la Douane sans perte.

Je ne sais comment vous envoyer le *Voyage*, etc. Le moyen que j'avois pris de faire expédier des livres par parties suffisantes pour être en rapport avec le tarif de la Douane étoit excellent. On pouvait ainsi s(e les) adresser réciproquement, car M. de Romanis ne veut jamais m'adresser que par M. ..., tandis qu'il pouvait le faire directement...

Avez-vous fait joindre au paquet l'ouvrage sur S. Paul que Monseigneur Nicolai a du vous remettre selon nos conventions pour mes *Monumens*, etc., qu'il a reçus par M. Millingen.

Je soupire apres les statues d'Ægine et différentes choses dont j'ai demandé l'acquisition. J'en enverrai le prix avant ou après à volonté de M. Cancellieri ou à vous. Je dois aussi vous faire l'acquisition du second volume de M. Clavier. La difficulté n'est pas d'acquérir mais d'envoyer.

M. Cancellieri sait comment il peut m'adresser des petites brochures et des lettres; dès qu'il y a quelque chose de nouveau et de peu volumineux, faites-moi le plaisir de l'acquérir pour moi et de me l'adresser par le moyen que M. Cancellieri vous indiquera.

Écrivez moi aussi par la poste toutes les nouvelles littéraires.

Je suis bien aise que vos ouvrages avancent; j'aurai grand plaisir à les célébrer.

On ne fait icy rien d'important. J'envoie toujours les *Annales encyclopédiques* au Cte Le Lise. Vous disposez de moi pour tout ce qui vous conviendra.

L'ouvrage de M. Visconti sur les marbres de Lord Elgin

vous serait fort utile pour le Pausanias. J'en ai un exemplaire et je puis facilement faire venir des ouvrages anglois, mais vous avez certainement la même facilité. Si cela n'était pas, je suis à votre service.

Mes sincères amitiés.

A. L. Millin.

A Monsieur Nibby, membre de l'Académie d'Archéologie, à Rome.

Paris, ce 11 Avril 1817.

Il y a en effet bien longtemps, mon cher Monsieur, que je n'ai eu le plaisir de vous écrire et j'en ai beaucoup de regret, car il m'est toujours très agréable d'entretenir des rapports avec vous ; mais j'ai été très occupé, malade, et la mort de mon respectable ami, l'abbé Andrès, a aussi porté un coup fatal à ma correspondance, dont il étoit devenu l'intermédiaire. Vous devez même avoir reçu quelques lettres depuis sa mort, car je sais qu'un des Jésuites qui sont demeurés chargés de ses affaires a remis à Monsieur De Romanis une lettre que je lui avois adressée.

Je suis bien aise que vous ayez reçu le paquet dont Monsieur Millingen étoit chargé. Vous ne me devez rien que pour le *Pausanias* de Goldhagen, que vous m'aviez chargé de vous acheter ; le prix est de vingt francs ; je vous serai obligé de vouloir bien les remettre à Monsieur Cancellieri ; j'ai prié celui-ci de m'acheter la gravure de la frise de Phygalie.

Je désire aussi être au courant de toutes les nouveautés qui paroissent à Rome, celles surtout sur la Littérature et la Philologie, mais aussi celles sur les Sciences physiques, quand elles ont quelque importance. Je vous serai donc obligé de vouloir bien me faire ces acquisitions en demandant de l'argent à Monsieur Cancellieri, quand il en a à moi, ou en faisant faire ces acquisitions, qui seront toujours

peu de chose, par Monsieur De Romanis, avec qui je suis toujours en compte courant, mais il vaut peut-être mieux qu'elles soient faites directement. Je vous serai obligé de m'écrire au moins une fois chaque mois pour que je sois au courant de tout ce qui intéresse la Capitale de l'Univers. Le *Voyage* et les *Aegyptiaques* sont une petite offrande de mon amitié, ainsi vous ne me devez rien pour cela. Le second volume du *Pausanias*, de M. Clavier, vient de paroître ; faut-il vous l'adresser ?

Monsignore Nicolai a dû recevoir le paquet que je lui ai adressé, selon notre convention, par l'entremise de Monsieur Millingen ; j'attend (*sic*) son *Histoire de St. Paul*[1], non pas seulement seulement (*sic*) en échange, mais pour avoir le plaisir d'en rendre compte dans les *Annales Encyclopédiques*, qui succèdent au *Magazin*, avec beaucoup de changements et d'améliorations, ainsi que vous pourrez le voir chez notre ami Cancellieri, à qui j'en adresse un exemplaire.

Je vous prie de réunir ce que vous et mes amis aurez pour moi et de le remettre chez M. De Romanis, à moins que vous ne trouviez pour les nouveautés des occasions plus promptes, ce qui me feroit un très grand plaisir. Priez Monsieur De Romanis de m'adresser ce qu'il a pour moi, non pas quand il y a de quoi former une caisse, car je n'en jouirois jamais ; mais quand il auroit de quoi former un paquet dont le poids soit précisément le plus petit dont les commissionnaires puissent se charger et qui me paroit devoir être de trente à cinquante livres ; de cette manière on pourroit faire des expéditions plus fréquentes et avoir des rapports tels que nous en avions lorsque j'en ai envoyé au comte de Saint-Leu.

J'ai trouvé dans la *Bibliotheca Italiana* une Dissertation sur un buste de Sénèque et une autre de M. Borghesi sur

1. *Della Basilica di San Paolo*. Roma, 1815

un denier de la famille Arria ; c'est sûrement le même que celui qui s'occupe des nouveaux fragments des fastes; je désire les avoir; j'ai celle de M. Ackerblad sur une Inscription phénicienne.

Je sais que l'on a gravé à Rome la cariatide du temple de Pandrose, qui y est à restaurer; faites-moi le plaisir de me l'envoyer. Je n'ai pu vous envoyer mon Adler, parce que je m'en sers quelquefois pour mes cours; je ne l'ai pu trouver chez aucun libraire, et je l'attends toujours d'Allemagne d'où il doit arriver aux premiers moments. Vokman n'est qu'une traduction de La Lande; quand (*sic*) aux deux volumes de celui-ci que vous avez perdus, ils ne se vendent pas séparés. Je me recommande aussi à vous et à Monsieur Cancellieri pour me procurer les notices relatives à l'abbé Andres, aussitôt qu'elles paroîtront. Le premier paquet que je pourrai adresser à Rome contiendra mon *Voyage dans le Milanais* pour vous.

Recevez l'assurance de ma sincère amitié.

A. L. Millin.

Pardon si je me suis servi d'une main étrangère, mais la mienne à présent se fatigue à écrire et je suis forcé de dicter ce que je ne suis pas absolument forcé d'écrire moi-même.

Monsieur Mons. Nibby, chez Dominique Minn, vis à vis le Caravita, nº 177, à Rome.

LISTE DES PRINCIPAUX ARTISTES

DE PARIS EN 1625

Dans le *Diarium* de Cassiano del Pozzo[1], qui accompagna en 1625 en France le cardinal-légat François Barberini, se trouve une liste, fort curieuse, des principaux artistes auxquels cet amateur distingué, l'ami du Poussin, de Peiresc, de Rubens, eut l'occasion de rendre visite. Le lecteur n'aura pas de peine à retrouver sous l'orthographe italienne plus d'un nom célèbre.

NOTA DI PARECCHI ARTEFICI, QUALI HAVIAMO TROVATO A PARIGI ECCEL^{ti}

Horologieri eccellenti.

Monsu Louis le Moindre, aiutante di Cam^{a} della Regina Madre, Monsu Gribelino, Monsu Jorias Jolly, Monsu Chevillart, Monsu Volan, Monsu Salamon Chenon, Monsu Martinot[2], Monsu Ebrau, Monsu Barberet, Monsu De Bic, M. Dhuamet, D^{co} d'Alvin, Bar. di Vigan, M. Morat, M. de Nangi.

Altri artefici di nome.

Monsu du Pré[3], lavorator di medaglie di Personaggi grandi.

Monsu di Demostiene[4], Pittor di Ritratti.

1. La partie de ce *Diarium* qui concerne le palais de Fontainebleau a été publiée, en 1886, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, où l'on trouvera également une notice sur sa date et sa composition.

2. Voy. sur Pierre Martinot les *Archives de l'Art français*, tome III, page 172 et la table.

3. Guillaume Dupré, le célèbre médailleur.

4. Dániel Dumoustier. Voy. les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1873, page 65.

Monsu Petit[1], lavora di statuette di metallo, come crocifissi e simili di bassi rilievi di metallo, di fornimenti di spada pur historiati con historiete co' sue cornici.

Monsu Varnier lavora instrumenti di metallo appartenenti alla Mathematica, quell' instrumento da misurar le miglia, e quello da ricavare i disegni gioiellati e stucchi.

Monsu Nobibois a Blois lavora coppe da horioli gioiellate.

Marbro, 2 fratelli lavoran di ferri come temperini e medaglie piccole alla Galleria[2].

Harrondel lavora casse da horioli di smalto nella corte du Palay.

Monsu Clerisi[3] Provenzale alla Galleria lavora vasi di terra sigillata a tutta perfettione.

Madamoisella Galà dipigne di ritratti e altro in Galleria.

Monsu di Pont[4] lavora di Tappeti alla Turchesca.

Monsu Boule[5] tornitore lavora un' studiolo per la Regina madre.

Franco Bordoni scultore.

Pierre du Martin mercante della China.

Monsu Alleaume Ingegnero del Re.

Monsu di Courtone lavori di Limoge.

In Fiandra Monsu Guilliome Vandon lavora di ritrattini piccoli, facendo che un viso solo serva à più habiti variati sopraponendo al ritratto un talco, qual sia dipinto tutto eccetto il viso, o co cappello, o con busti variati, e cosi

1. Vincent Petit, orfèvre sculpteur, enrichisseur d'armes et fourbisseur, avait obtenu en 1624 un logement aux galeries du Louvre. (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1873, page 64.)

2. Voy. sur ces deux artistes les *Archives de l'Art français*, tome IV, page 383, et les *Nouvelles Archives*, 1873, page 65.

3. Voy. sur cet artiste les *Archives de l'Art français*, nouv. série, tome II, page 341.

4. Pierre Dupont, l'auteur de *la Stromatourgie*.

5. Boule, menuisier en ébène, obtint en 1636 un logement sous la grande galerie du Louvre. (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1873, page 65.)

con il cambiar i talchi à questa maniera dipinti si fa apparir una figura in quante foggie si vuole. Uno di questi ne viddi in mano di Solimano Monti Segrio di Monsr di Bagni Nuncio in Fiandra. — *Diarium* de Cassiano del Pozzo; Bibliothèque Royale de Naples, fol. 483.

LE LOUVRE EN 1625

D'APRÈS LE « DIARIUM » DE CASSIANO DEL POZZO

Après avoir dit que le cardinal entra par la porte secrète qui se trouve aux Tuileries, le narrateur continue ainsi :

« Quivi salito per una larghissimà scala a lumaca, non pero di molti gradini, fatti con bellissimo ordine, cioè contrario al giro che fà la lumaca, si passò in una Galleria dipinta, assai bassa di volta, quale era stata rassetta non molto prima per causa dell' incendio che haveva patito quella parte del Palazzo. Le pitture erano di man d'un Fiammingo detto Bruey 'l[1], nelle quali erano dipinte *Deità favolose.*

Da quella si passava in alcun altre pur figurate, quali tutte da ambi due lati riguardavano i giardini Reali. Hanno dette stanze il pavimento tutto fatto di legno, mà tagliato à foggia di quadretti de mattoni.

Da questo si passava in tre o quattr' altre non finite. Tutte le muraglie di queste stanze dentro e fuori sono di pietra quadrata, et da detti s' entra nella gran Galleria fabricata dal Re Arrigo 4°, quale hà l' armamento d' una volta di legnami da coprirla d' incannucciate per farla dipignere, lunga in tutta 670 passi. Le testate d' essa sono ornate come d' un frontispitio con colonne e marmi diversi...

1. La copie du *Diarium*, qui se trouve à la Barberine, porte « Baue » au lieu de « Bruyel ».

Passati da detta Galleria non finita in una gran sala voltata et dipinta con Deità, dai lati della quale, in uno si vedevano i Ritratti dei Re di Francia, dall' altro rincontro delle Regine moglie de sudetti.

La camera di S. M. era parata d' arazzi superbissimi, d' oro e seta, ne' quali si vedeva rappresentate alcune cose antiche, cioè la Pompa d' un Sacrificio, fatti di bonissimo disegno. Era nell' istessa camera una gabbia con più scompartimenti, piena di Canarini, etc. (Fol. 124-126.)

Appartamento della Regina Madre quale è più basso che quel de S. Mta.

La sua camera e senza tapezzaria, ma adornata di legnami dorati, e dipinti con le cifre del Re Errigo, tra le quali surgono fiori, vi si vedono ancora qualche istorie, così del resto e compartito il spatio che corre dalla cornice di detti legnami in su, sopra la quale posano diversi lavori di paste di vetro di colori verdi e turchini guarniti d'oro a guisa di quei che si lovorano à Roma in foggia di pavoni et altri, e ornata di ritratti de Casa Medici, tra quali vi è S. M. il fu Arrigo suo marito et alquanti de' figli.

Haveva di mobili alcuni cofani all' indiana dorati sopra lacca nera et con altri colori, un quadretto che la figura era commessa con alcune pietruzze. Il letto era di velluto piano nero, guarnito pur con passaman di seta nero *(sic)* con pennacchi sopra le cantonate neri, in mezzo de' quali erano alcune garze bianche. — Bibl. de Naples, fol. 129.

LES COLLECTIONS DE FABRI DE PEIRESC

L'inestimable cabinet formé par Peiresc a fait l'objet de notices détaillées que l'on trouvera résumées dans le *Dictionnaire des Amateurs français au XVIIe siècle,* de M. Edmond Bonnaffé (Paris, Quantin, 1884). Les deux lettres que

je publie ci-dessous ont trait à un vol d'antiquités commis en 1623 chez l'éminent amateur; elles émanent de Peiresc lui-même et font partie du précieux recueil manuscrit conservé dans la Bibliothèque Barberini, à Rome (nos 71, 81).

2 novembre 1623.

...Io ne haveva lasciato alcune [cose antique] in questo mio studio quando feci l' ultimo mio viaggio in Francia, le quali s' erano incontrate per sorte fra una centinaia di tagli[1] antiqui tutti appartenenti à quelle superstitioni Basilidiane, Gnostiche, et altre simili, che potevano essere di gran lume all' Epiphanio. Ma ho havuto tanto mala ventura, che tornando à casa, ho trovato che m' era stato rubbato, durante la mia absenza, un studiolo d' ebano intiero, pieno di ciò ch' io haveva di più curioso et specialmente di più di mille ducento tagli antiqui, di più di cento cinquanta medaglie d' oro et altre cosette pretiose, che m' importano di più di 2m schudi, et non credo che se ne potesse mettere insieme tante per quattro volte più..., ne che si possino mai ritrovare parecchie di quelle che erano rarissime et singolari.

Mi premono sopra tutte le medaglie d' oro, un talento egyptio di Arsinoe Philadelphi, che pesava da nuove ò dieci schudi, del quale io non mi son serbato *(sic)* alcun impronto, ne contrapeso, per ciò che io sperava di poter sempre farlo pesare ad aggio quando volessi scrivere qualche cosa à quel proposito. E vero ch' io ne viddi un simili al sr Lelio Pasqualini [di] buona memoria, non sò se sarebbe lecito di haverne un contrapeso ben aggiustato con bilancie.

Mi preme ancorà un solido aureo di Ludovico Pio, che non ho mai visto il simile.

Dell' altre medaglie d'oro che facevano la serie imperiale, et alcune greche se ben c' erano rovvescij rarissimi

1. Intailles.

nondimeno me ne vo consolando facilmente perciòche si trovano altrove la maggiore parte.

Ma de' tagli antiqui la perdita è inestimabile per me et specialmente d' una testa di Servio Sulpicio in plasma con la sua inscrittione, una testa di Aetione Re di Cilicia Troyana con la thiara phrigia, et la sua inscrittione ancora, in corniola grande come una noce, et altri pezzi di gran pretio apprezzo *(sic)* intelligenti. Ma bisogna haver qualche mortificatione in questo mondo...

10 mai 1624.

Non debbo tacere a V. S. ch' io hò ricuperato una parte della robba che m' era stata rubbata, et specialmte sino à cinque cento intagli antiqui, et fra gli altri l'AETIONE Re della Cilicia Troyana con la sua thyara phrygia, et inscrittione. Et il Servio Sulpicio pur con la sua inscrittione, et altre cosette assai rare, ma tutte le gemme leggate in oro et tutte le medaglie d' oro, et quasi altrettanto numero d' intagli sonno andati in mall' hora. Io lodo il Signore d' haver mi fatto ricuperare, ciò che s' è salvato.

DESCRIPTION

D'UNE COLLECTION LYONNAISE EN 1625

Si fecero da alcuni della famiglia spese d' crioli, di libri, andandosi à veder alcuni studi di cose naturali, e antiche in casa di quei particolari si veddero quadri di maestri vecchi, et frà gl' altri in casa di monsù ..... (le nom en blanc) l' invetriate della sala, nelle quali di bonissa maniera era di chiaro scuro stata dipinta l' hista del Testamentovecchio, et in altre che haveva di sopra alcune grottesche simili à quelle che nelle loggie di San Pietro à Roma si veggono. Se

vedde inoltre in casa di Munsu *(sic)* Pontù[1] alcune lame damaschine bellissime di grande forza quasi tutte d'un stoccho, ò mezza spada, quali esso volentieri harebbe venduto, domandone d'alcune d' esse 40 e 50 doppie dell' una. (*Diarium* de Cassiano del Pozzo. 1er mai 1625. Bibliothèque nationale de Naples, X. E. 54, fol. 70, v° 71.)

LES DREVET

Je dois à l'obligeance de M. J. C. Rolland, greffier de paix à Givors, une série de documents inédits fort intéressants sur les Drevet, cette dynastie de graveurs célèbres dont M. Ambroise-Firmin Didot a retracé la vie et décrit l'œuvre dans un ouvrage bien connu des iconophiles. Ce qui augmente le prix des pièces transcrites par M. Rolland, c'est qu'il a eu pour arrière-grand'mère la propre nièce de Claude Drevet et qu'il a pu ainsi, grâce à des traditions de famille, nous donner le commentaire vivant des actes de l'état-civil transcrits par ses soins.

« J'ai entre les mains, m'écrit M. Rolland, le catalogue raisonné de l'œuvre des Drevet par M. Ambroise-Firmin Didot, édition de 1876. C'est ce que je connais de plus complet sur les Drevet. Néanmoins il y a beaucoup d'omissions et même d'erreurs. Je me permettrai de vous signaler celle-ci notamment : M. Didot fait naitre Claude Drevet « probablement » à Lyon (p. XIX) : Je suis en mesure de vous faire connaître et de vous certifier que Claude Drevet est né à Loire, le 23 Avril 1697. Voici du reste la copie

1. M. Bonnaffé mentionne, sous la date de 1649, la collection de Pontus, bourgeois de Lyon (*Dictionnaire des Amateurs français au XVIIe siècle*, page 258). C'est évidemment le même personnage que celui dont parle del Pozzo.

littérale de son acte de naissance que j'ai découvert dans les registres de la commune de Loire :

« Claude, fils naturel et légitime de Fleury Drevet et d'Antoinette Bailly, habitants de cette paroisse, a été baptisé dans l'Église de Loyre ce vingt quatrième Avril 1697, lendemain de sa naissance, par moi vicaire de Bau soussigné. A été son parrain Claude Rolland et marraine Fleurie Drevet, femme à maître Claude Peillon habitant de Givors. Led. parrain a signé, non lad. marraine pour ne savoir, enquise. — *Signé :* C. Rolland et L'Anglois, vicaire. »

« Je dois vous faire remarquer que M. Didot le fait naître en 1705, en se basant sur son mariage célébré le 15 novembre 1745, où il se donnait l'âge de 40 ans. Claude Drevet s'est rajeuni de 8 ans environ, ce qui s'explique un peu, car il épousait une jeune fille de 21 ans. D'autre part M. Didot (p. xxii) le fait mourir en 1781, âgé de 76 ans, en se basant toujours sur son mariage ; il en avait réellement 85 ainsi que le dit dans son acte de décès son neveu... Enfin, ce qui est concluant, c'est qu'en l'année 1705, Fleury Drevet et Antoinette Bailly eurent un autre fils qui s'appela Étienne et non Claude (voir les registres de la commune de Loire). Il est donc absolument impossible que Claude Drevet soit né en 1705. Claude Drevet est donc né à Loire le 23 Avril 1697 et mort à Paris le 23 décembre 1781 âgé de 84 ans et 8 mois.

« M. Firmin Didot, toujours d'après ce contrat de mariage, le dit fils de Floris Drevet, marchand de Lyon, c'est de Loyre qu'il faut lire, Loire s'écrivait autrefois par un y, de là provient l'erreur ; on aura sans doute lu Lyon pour Loyre [1]. D'un autre côté, en admettant que dans son contrat Claude Drevet se soit dit fils d'un marchand de

1. Dans *les Graveurs de portraits en France* (t. Ier, 1875-1877, p. 127) M. Didot donne bien Loire (Rhône) pour patrie à Pierre Drevet.

Lyon on peut dire qu'il l'aurait fait pour se rehausser un peu, voulant être de Lyon et non de Loire, petit pays inconnu. Ce qui est certain, c'est que dans les actes de naissance de ses autres enfants, rédigés par le curé ou le vicaire de Loire, Fleury Drevet est dit être tantôt marchand de Loire, tantôt habitant de Loire et quelquefois syndic de Loire.

« A Loire, on possède plusieurs lettres autographes de Claude Drevet ; un membre de la famille possède sa montre et un objet que je crois être un burin ; le même possède une peinture représentant un chanoine de Vienne frère de Claude Drevet. Cette peinture est dite très bonne par les amateurs, j'ignore de quel peintre elle est.

« Les recherches sur la famille de Pierre Drevet offrent plus de difficultés, car antérieurement à l'année 1660 les registres de la commune de Loire ne comprennent que les naissances ; il m'a donc été impossible de trouver le mariage des père et mère de Pierre Drevet ; d'autre part, sur les registres de cette époque, il y a des interruptions ; quelques cahiers ont disparu ; les interruptions sont consignées à plusieurs reprises sur les registres, néanmoins j'ai trouvé trois actes de naissance de frères et sœurs de Pierre Drevet ; je vous les communique. Je n'ai pas trouvé l'acte de naissance de Fleury Drevet, père de Claude Drevet, mais ce Fleury Drevet était nécessairement père de notre Pierre Drevet, car dans son mariage il est dit être fils d'Étienne et de Catherine Charnoud, lesquels sont aussi les père et mère de Pierre Drevet. Ainsi il est donc prouvé que Claude Drevet était le neveu de Pierre Drevet.

« Vous remarquerez, d'après les actes dont vous avez la copie, que la famille Drevet de Loire a été de tous temps une des premières familles du pays ; le père de Claude Drevet était syndic de la paroisse de Loire ; plus tard d'autres membres de cette famille ont été maires de leur

commune. Parmi les parrains et marraines rappelés dans ces actes vous trouverez le viguier de Sainte-Colombe, sous la juridiction duquel était Loire, un notaire de Givors, un vicaire de la paroisse, et surtout une demoiselle Marguerite Audrand de Lyon (probablement la fille du graveur), ce qui permet de croire que cette famille avait de nombreuses relations au dehors de leur pays et était bien considérée.

« Les Drevet étaient propriétaires cultivateurs et maîtres tuiliers, mais plus particulièrement cultivateurs. Tous les propriétaires de Loire étaient tuiliers, ils avaient une petite tuilerie et à temps perdu, et surtout les jours de pluie, ils fabriquaient de la tuile. La terre de ce pays est très propre à ce genre de fabrication et de tous temps il y eut des tuileries; c'était là qu'étaient les tuileries des Romains de Vienne ; en certains endroits on a trouvé des amas de tuiles romaines cassées. De nos jours encore il y a beaucoup de tuileries et les Tuileries de Loire ont la réputation d'être les plus habiles de la région lyonnaise.

« Pierre-Imbert Drevet, le fils de Pierre, venait quelquefois à Loire; il y resta surtout pendant sa démence qui n'était pas une folie complète, mais bien une imbécillité intermittente. On rappelle de lui ce trait de folie : Alors qu'il était à Loire, il se faisait conduire en bateau au beau milieu du Rhône, et là, avec un verre, il buvait de l'eau puisée du milieu du courant du fleuve, croyant que cette eau devait lui faire beaucoup de bien. La cause de cette folie est bien connue ici. Ce fut un coup de soleil qu'il prit à Versailles pendant une fête. Il faillit en mourir, mais il s'en releva sans toutefois en guérir complètement. Il resta fou. Ce fut néanmoins la cause de sa mort prématurée, car il mourut encore jeune. On dit que quand il devint fou i avait vingt-neuf ans environ.

« Claude Drevet, le neveu de Pierre, fut élève de son oncle, qui le prit jeune pour lui apprendre la gravure. Il

n'eut pas une conduite exemplaire ; il dissipa presque entièrement la fortune recueillie par son oncle dont il fut l'héritier. Ses héritiers de Loire, parmi lesquels se trouvait la mère de mon grand-père, n'eurent presque rien à se partager après la vente qui fut faite de son avoir. Ce fut un neveu de Claude, un nommé Perrin, qui alla à Paris recueillir sa succession. Claude possédait, paraît-il, plusieurs maisons à Paris, qui lui venaient de son oncle et de son cousin, et tout cela suffit à peine à payer ses dettes. Il ne fut pas heureux en ménage, il ne vécut pas en bonne intelligence avec sa femme, ils se quittèrent après certains scandales. Claude avait emmené de Loire un neveu pour lui apprendre la gravure, ce neveu ne voulut pas rester à Paris ; il s'enfuit furtivement et revint à Loire. Ce fait est consigné dans une lettre autographe de Claude Drevet, lettre qui se trouve actuellement entre les mains de M. François Moussy, de Loire.

Actes de naissance des enfants nés d'Étienne Drevet et Catherine Charnoud.

1653. 9 novembre. — Johanne Drevet, fille naturelle et légitime à Etienne Drevet et Catherine Charnoud de Loyre, a été baptisée le 9 9bre 1653...

1655. 1er juillet. — Agathe Drevet, fille naturelle et légitime a Estienne et Catherine Charnoud de Loyre, fut baptisée le premier juillet 1655. Son parrain Etienne Drevet... Sa marraine Agathe Drevet de la paroisse de Bans à Givors, au diocèse de Lyon.

1661. 3 mai. — Le troisième may mil six cent soixante un, fut baptisé Claude Drevet, fils naturel et légitime de Estienne Drevet et Catherine Charnoux. Son parrain fût M. Claude Eyrand prêtre et vicaire de Loyre. Sa marraine Jeanne Drevet de Ban.

1663. 10 août. — Pierre, fils de honneste Estienne Drevest et de dame Catherine Charnou, a reçu le supplément des saintes Cérémonies du Baptême ce seizième Août mil six cent soixante trois ayant été baptisé à la maison *propter imminens mortis periculum* le vingtième juillet dernier ; a été parrain Pierre Chevrot maître charpentier, tous de Loyre, et Marraine Claudine Gonnard, femme de Fleury Drevet, de la paroisse de St Romain-en-Gier, par moi curé soussigné.

Famille de Fleury Drevet et d'Antoinette Bailly.

1692. 12 février. — L'an mil six cent quatre vingt douze et le douzième jour du mois de février, je soussigné curé de Loyre après avoir fait les proclamations du mariage d'entre honnête Floris Drevet, fils naturel et légitime de feu Étienne marchand dud. lieu, et de Catherine Charnoud, d'une part. Et Antoinette Bailly, fille aussi légitime d'honnête Denis Bailly aussi marchand dud. Loyre et de Florye Rolland, d'autre part. Après que les époux et épouse se sont donné leur mutuel consentement, je leur ai donné la bénédiction nuptiale dans l'Église dud. Loyre et conjoint en mariage. Présents à ce led. Denis Bailly père de la dite épouse, Ennemond Bailly, Claude Buy, laboureur de Givors, Thomas Guinaud. Led. époux a signé avec led. Denis Bailly et Ennemond Bailly, non lad. épouse, ni led. Guinaud pour ne savoir ainsi qu'ils ont déclaré. Signé : Floris Drevet, Denis Bailly, Ennemond Bailly, Buy et F. Volliet, curé.

1692. 26 novembre. — Denis fils naturel et légitime d'honnête Fleury Drevet, marchand tuilier de cette paroisse de Loyre et de Antoinette Bailly, a été baptisé dans l'Église dud. Loyre par moi curé soussigné ce vingt sixième novembre jour de sa naissance mil six cent quatre vingt et douze.

1694. 24 février. — Marie fille naturelle et légitime de Fleury Drevet, marchand tuillier de cette paroisse de Loyre, et d'Antoinette Bailly a été baptisée dans l'Église dud. Loyre ce 25e février 1694 lendemain de sa naissance par moi vicaire soussigné. A été son parrain Claude Drevet tuilier dud. Loyre et marraine Marie Bailly fille de Denis.

1695. 30 septembre. — Le dernier septembre 1695 est né Fleury Drevet fils légitime à Fleury Drevet et à Antoinette Bailly mariés de Loyre et a été baptisé par moi soussigné le second Octobre. Son parrain a été Denis Bailly oncle dud. enfant et sa marraine Jeanne Rolland tous de Loyre, le parrain a signé et non la marraine pour ne savoir, enquise. Signé : Denis Bailly, et de la Chamba vic.

1701. 20 janvier. — Fleurie, fille légitime de Fleury Drevet, marchand de Loyre et de Antoinette Bailly, a été baptisée dans l'église de Loyre par moi curé soussigné ce vingtième janvier 1701, troisième jour de sa naissance...

1703. 6 avril. — Antoine, fils légitime de sr Fleury Drevet, syndic de la paroisse, et de Antoinette Bailly de la paroisse de Loyre, a été baptisé dans l'Église dud. Loyre par moi curé soussigné ce sixième avril 1703, lendemain de sa naissance.

1705. 22 janvier. — Étienne, fils légitime de sieur Fleury Drevet, syndic et habitant de Loyre, et d'Antoinette Bailly, a été baptisé dans l'Église de dud. Loyre, par moi curé soussigné ce vingt deuxième janvier 1705, lendemain de sa naissance.

1706. 9 septembre. — Simon, fils naturel et légitime d'honnête Fleury Drevet, marchand de Loyre, et d'Antoinette Bailly a été baptisé dans l'Église dud. Loyre par moi vicaire soussigné ce neuvième septembre 1706, le huitième de sa naissance. A été son parrain sieur Simon Bailly

libraire à Lyon et marraine demoiselle Marguerite Audrand aussi de Lyon, les quels ont signé. Signé : Simon Bailly, Marguerite Audran, et Dandel vic.

1708. 21 mai. — Antoinette, fille naturelle et légitime d'honnête Fleury Drevet, marchand thuilier de Loyre et de Antoinette Bailly, a été baptisée dans l'Église dud. Loyre par moi vicaire soussigné ce vingt unième mai 1708, lendemain de la naissance...

LE PEINTRE JACQUES BAILLY

1677. Quittance des rentes de l'hostel de ville. Deux sols. Le sieur Jacques Bailly, peintre ordinaire du Roy en ses bastimens et académie royalle de peinture et sculpture de Paris, confesse avoir receu de noble homme et Cie (en blanc) la somme de cent livres dix-huit sols pour le second quartier de l'année 16 soixante dix sept, à cause de quatre cent trois livres, quatorze sols de rente constituée le premier Avril 1637 sur les gabelles. Dont quittance. Fait à Paris ès estudes, le quatorzième jour de juillet 16 soixante dix sept. BAILLY. (Deux autres signatures.)

Ancienne collection Santarelli, à Florence ; CXXVI, N° 6.

LE PEINTRE J. B. MONNOYER

1695. Quittance des rentes de l'hotel de ville. Deux sols. Jean Batiste Monnoyer, peintre ordinaire de l'Académie du Roy, confesse avoir receu de ..... (en blanc) la somme

de cent cinquante livres pour les six derniers mois de la présente année 16 quatre vingt quinze, à cause de trois cents livres de rente con^e sus les aydes et gabelles le vingt-sept juin 16 quatre vingt quinze. Dont quittance. Fait et passé à Paris ès estudes, le douze juillet 16 quatre vingt quinze et a signé : Baptiste Monnoyer. (Deux autres signatures.)

Ancienne collection Santarelli.

APPENDICE ET ERRATUM

Page 30. Depuis que l'impression de ce volume a été commencée, les lettres de Melioli, alors inédites, ont été publiées, avec divers documents nouveaux, par M. Davari : *Sperandio da Mantova e Bartolomeo Meliolo mantovano* (1886). Voir aussi le Travail de M. Bertolotti : *Le Arti minori alla Corte di Mantova*. Milan, 1889.

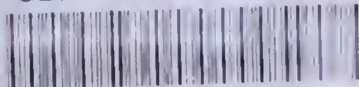
Page 32. Sur le médailleur Gian Cristoforo Romano, voir le travail de M. Venturi dans l'*Archivio storico dell' Arte*, de 1888.

Page 78, ligne 2. Au lieu de « sous », lisez « représentant ».

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imprimerie de l'Art. E. Ménard et Cie, 41, rue de la Victoire.




GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00607 1753

